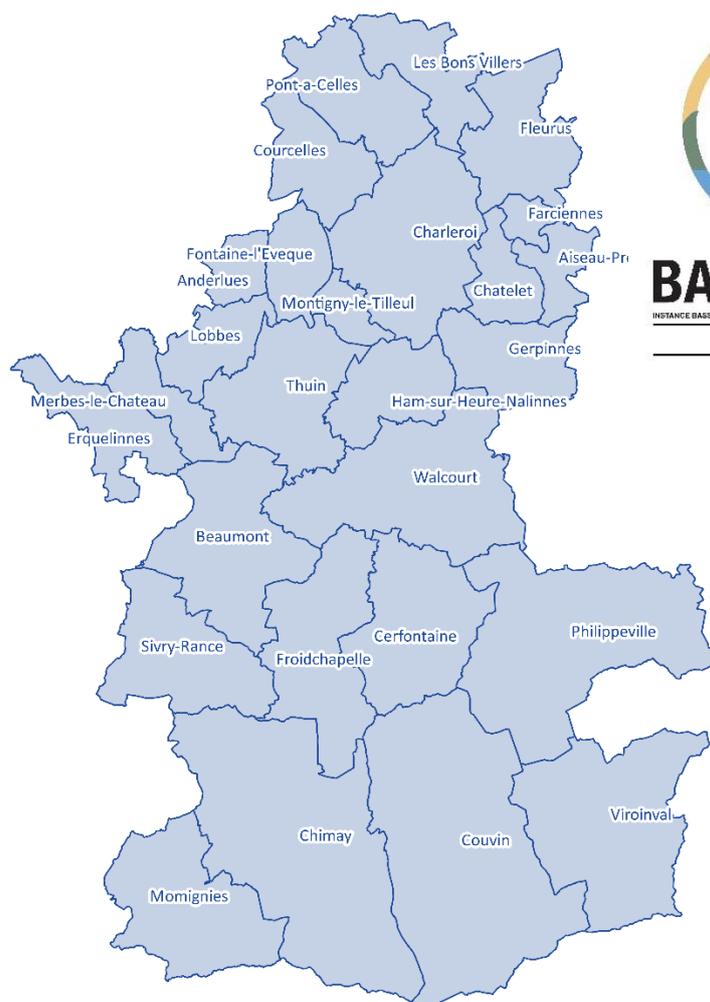


RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2021

BASSIN EFE HAINAUT SUD



BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI
HAINAUT SUD

INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	5
1.1. TERRITOIRE DU BASSIN.....	5
1.1.1. <i>Carte de l'ensemble des Bassins EFE</i>	5
1.1.2. <i>Superficie et communes du bassin</i>	6
1.2. POPULATION	8
1.2.1. <i>Population totale</i>	8
1.2.2. <i>Evolution de la population</i>	10
1.2.3. <i>Perspectives d'évolution de la population</i>	11
1.2.4. <i>Indice de vieillissement et âge</i>	11
1.2.5. <i>Pyramides des âges</i>	13
1.3. INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL	14
1.3.1. <i>Taux de chômage</i>	14
1.3.2. <i>Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre</i>	15
1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau d'étude	16
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité.....	16
1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi	17
1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi	18
1.3.3. <i>Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)</i>	18
1.3.4. <i>Emploi</i>	19
1.3.4.1. Taux d'emploi	19
1.3.4.2. Emploi intérieur	20
1.3.4.3. Emploi salarié.....	22
1.3.4.4. Emploi indépendant.....	24
1.3.5. <i>Les opportunités d'emploi publiées par le Forem</i>	26
1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	26
1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle.....	27
1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin	29
1.4. MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS.....	33
1.5. CONJONCTURE ET PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES, ENJEUX IMPACTANT DIRECTEMENT LES SECTEURS, LES MÉTIERS ET L'EMPLOI	34
1.5.1. <i>Créations et faillites d'entreprises</i>	34
1.6. EN BREF.....	35
CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES	36
2.1. DONNÉES GLOBALES, DE CADRAGE.....	36
2.1.1. <i>Nombre total d'apprenants dans le bassin</i>	37
2.1.1.1. Formation initiale.....	37
2.1.1.2. Enseignement supérieur	39
2.1.1.3. Formation pour adultes et complémentaire.....	40
2.1.1.4. Formation professionnelle adaptée.....	47
2.1.2. <i>Indicateurs globaux par Bassin</i>	47
2.1.3. <i>Focus sur l'alternance</i>	47
2.2. FRÉQUENTATION PAR MÉTIER CHEZ LES OPÉRATEURS DU QUALIFIANT	53
2.2.1. <i>Formation initiale</i>	53
2.2.1.1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3 ^e et 4 ^e degré).....	53
2.2.1.2. Enseignement ordinaire en alternance.....	57
2.2.1.3. IFAPME/SFPME Apprentissage	60
2.2.1.4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3 ^e degré) de plein exercice.....	61
2.2.1.5. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3 ^e degré) en alternance (art. 47)	63
2.2.2. <i>Formations pour adultes</i>	64
2.2.2.1. Enseignement de Promotion Sociale	64
2.2.2.2. IFAPME/SFPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise	67
2.2.2.3. IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise	68
2.2.2.4. IFAPME/SFPME – Encadrement et Coordination.....	70
2.2.2.5. Le Forem Formation (hors centres de compétence) – Gestion propre.....	71
2.2.2.6. CISP	73

2.2.2.7.	Centre de formation et d’insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE.....	75
2.2.3.	<i>Formation complémentaire</i>	76
2.2.3.1.	Centres de compétences – Gestion propre	76
2.2.4.	<i>Validation des compétences</i>	79
2.3.	MOBILITÉ DES PERSONNES RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE DU BASSIN, QUI SUIVENT DES COURS OU UNE FORMATION DANS ET EN DEHORS DU BASSIN	81
2.3.1.	<i>Formation initiale</i>	82
2.3.2.	<i>Formation pour adultes</i>	82
2.3.3.	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>	82
2.4.	MOBILITÉ DES PERSONNES VENANT SUIVRE DES COURS OU SE FORMER SUR LE TERRITOIRE DU BASSIN (TAUX D’ATTRACTIVITÉ)	83
2.4.1.	<i>Formation initiale</i>	83
2.4.2.	<i>Formation des adultes</i>	83
2.4.3.	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>	83
CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L’OFFRE		84
3.1.	CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE.....	84
3.2.	LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES À CRÉER ET À MAINTENIR.....	85
CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS.....		101
4.1.	ORIENTATION, PROMOTION DES MÉTIERS, PROMOTION DES FILIÈRES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES	101
4.2.	ADAPTATION DE L’OFFRE D’ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION, RECOMMANDATIONS AU SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (SFMQ)	102
4.3.	PLACES DE STAGE ET ALTERNANCE	102
4.4.	ÉQUIPEMENTS/RESSOURCES.....	103
4.5.	AUTRES : NEETS	104
4.6.	AUTRES : COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES ET TRANSVERSALES & CONSTATS GÉNÉRAUX	105
4.7.	PÔLES DE SYNERGIE	107
4.8.	LIVRE BLANC SUR LES FREINS ADMINISTRATIFS	112
CONCLUSION ET PERSPECTIVES		114
ANNEXES		116
ANNEXE 1 –	NOMENCLATURE ROME V3 COMPETENT	116
ANNEXE 2 –	NOMENCLATURE REM2	117
ANNEXE 3 –	LISTE DES FONCTIONS CRITIQUES 2021	118
ANNEXE 4 –	PERSPECTIVES POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL WALLON 2021-2026	121
ANNEXE 5 –	GLOSSAIRE.....	130
ANNEXE 6 –	ACRONYMES	133

INTRODUCTION

L'un des objectifs prioritaires des Bassins EFE est de veiller au niveau local à la cohérence de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle avec les besoins socio-économiques constatés sur le bassin.

La réalisation d'un rapport analytique et prospectif est une des missions centrales des Instances Bassins EFE. Il constitue un socle commun d'informations (base de dialogue et de concertation entre l'ensemble des acteurs concernés) permettant la réalisation d'un diagnostic, la définition de thématiques prioritaires et la formulation de recommandations sur l'adaptation de l'offre d'enseignement et de formation.

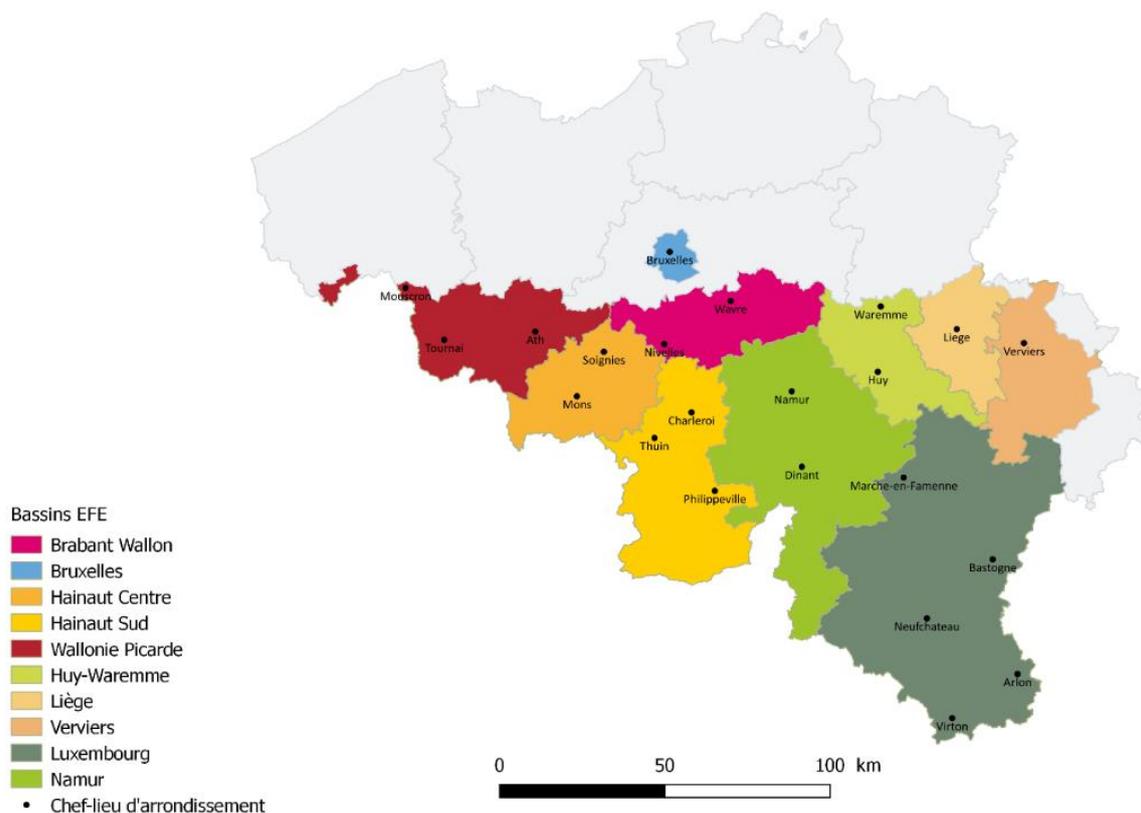
Le périmètre privilégié des Bassins est **le premier niveau de qualification, dans une perspective de parcours cohérent** en tenant compte de l'avant (la préqualification, voire l'alphabétisation) et de l'après (les hautes qualifications, l'enseignement supérieur, ...).

Le rapport analytique et prospectif n'est pas une fin en soi. Il alimente les travaux des Pôles de synergies. Ces derniers doivent rassembler des représentants de l'ensemble des composantes de l'Instance Bassin EFE, des représentants des entreprises locales, des experts, ... dans le but de développer **des projets concrets à caractère additionnel, innovant ou émergent** en lien avec les thématiques prioritaires des Bassins.

CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

1.1. Territoire du Bassin

1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



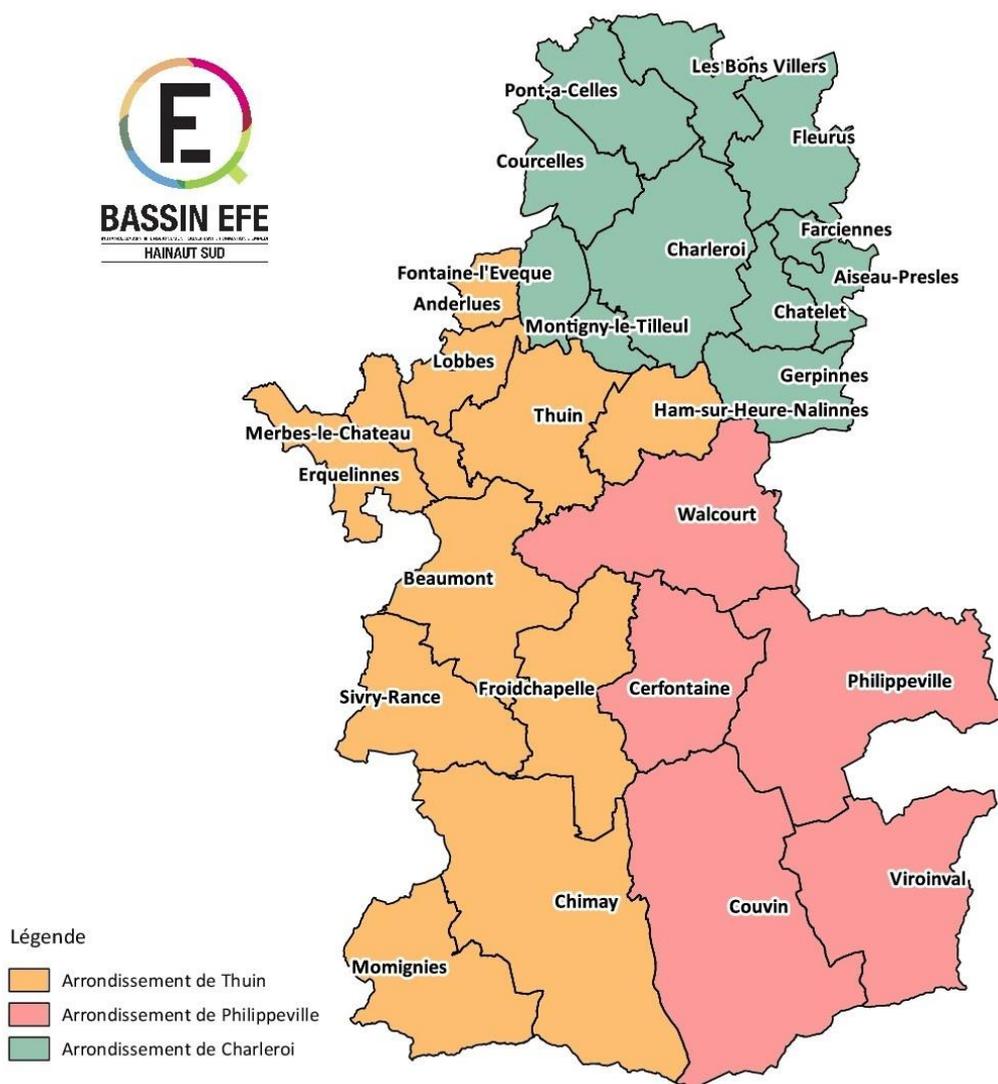
Source: IBEFE

SPECIFICITÉS DU BASSIN HAINAUT SUD :

Parmi les 10 Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (9 en Région wallonne et 1 en Région bruxelloise), le Bassin EFE Hainaut Sud a la particularité d'être **à cheval sur deux provinces** : 22 communes du sud-est de la province du Hainaut et 5 communes du sud-ouest de la province de Namur¹. Il dispose de **frontières communes avec la France et 3 autres Bassins** (Hainaut Centre, Namur et Brabant Wallon).

¹ Accord de coopération – Décret conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission de la communauté française relatif à la mise en œuvre des Bassins EFE. <https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=28258&rev=29635-19548>

1.1.2. Superficie et communes du bassin



LE BASSIN EFE HAINAUT SUD, C'EST :

- **27 communes réparties sur 3 arrondissements** : Charleroi, Thuin et Philippeville.
- Une **superficie de 1.925 km²**, soit 11,4 % du territoire de la Wallonie (16.844 km²).

Néanmoins, **toutes les communes de ces 3 arrondissements ne sont pas couvertes par le Bassin EFE Hainaut Sud**. Les communes relevant du champ territorial du Bassin sont :

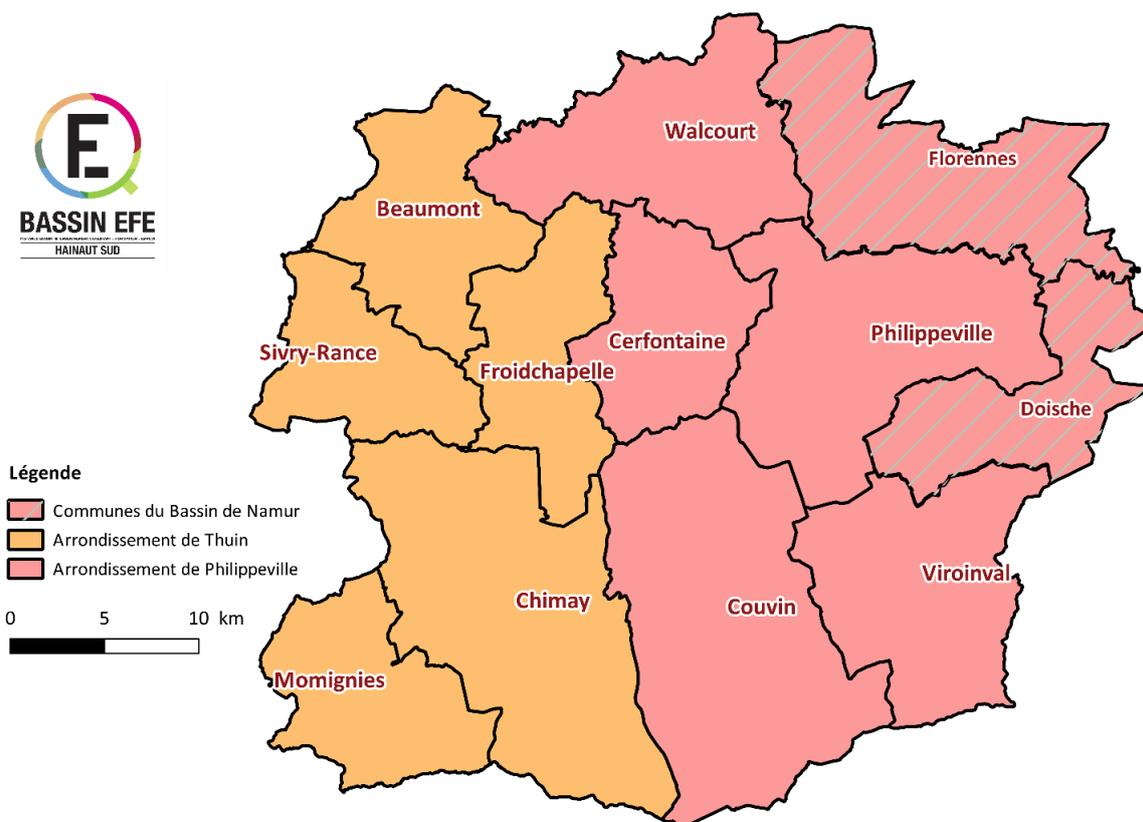
- ❖ **Arrondissement de Charleroi** (11 communes couvertes par le Bassin EFE Hainaut Sud sur les 14 que compte le découpage administratif de l'arrondissement) : Aiseau-Presles, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Gerpennes, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles ;
- ❖ **Arrondissement de Thuin** (11 communes couvertes par le Bassin EFE Hainaut Sud sur les 14 que compte le découpage administratif de l'arrondissement) : Anderlues, Beaumont, Chimay, Erquelinnes, Froidchapelle, Ham-sur-Heure-Nalines, Lobbes, Merbes-le-Château, Momignies, Sivry-Rance, Thuin ;
- ❖ **Arrondissement de Philippeville** (5 communes couvertes par le Bassin EFE Hainaut Sud sur les 7 que compte le découpage administratif de l'arrondissement) : Cerfontaine, Couvin, Philippeville, Viroinval, Walcourt.

ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE :

Le Bassin EFE Hainaut Sud compte **une zone dite « inter-bassins »** partagée avec le Bassin de Namur : l'Entre-Sambre-et-Meuse². Elle doit notamment favoriser l'émergence de projets conjoints visant à assurer la continuité et le développement d'une offre harmonieuse d'insertion socio-professionnelle, de formations professionnelles et d'enseignement qualifiant sur les communes situées sur les deux bassins.

Cette zone est composée de **12 communes réparties sur les arrondissements de Thuin et de Philippeville** :

- ❖ **Communes relevant du champ territorial du Bassin EFE Hainaut Sud** : Beaumont, Cerfontaine, Chimay, Couvin, Froidchapelle, Momignies, Philippeville, Sivry-Rance, Viroinval, Walcourt ;
- ❖ **Communes relevant du champ territorial du Bassin EFE de Namur** : Doische, Florennes.



² Accord de coopération Art. 18 §5 – Décret conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission de la communauté française relatif à la mise en œuvre des Bassin EFE.

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Population au 1^{er} janvier 2020

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2020

Bassin	Pop Bassin 2020 (Nombre d'hab)	Densité de population (Hab/km ²)	Population étrangère	
			UE28 (%)	Hors UE (%)
Bassin	525.961	271,8	7,5 %	3,4 %
<i>Arrondissement de Charleroi</i>	<i>396.962</i>	<i>834,0</i>	<i>9,0 %</i>	<i>4,3 %</i>
Aiseau-Presles	10.739	478,9	8,6 %	3,0 %
Charleroi	202.746	1.969,4	9,3 %	6,2 %
Châtelet	35.668	1.303,6	10,8 %	3,4 %
Courcelles	31.197	700,5	8,6 %	2,1 %
Farciennes	11.255	1.085,5	9,8 %	6,7 %
Fleurus	23.056	387,5	10,0 %	2,0 %
Fontaine-l'Évêque	17.838	622,6	11,2 %	1,8 %
Gerpinnes	12.808	268,6	4,7 %	0,9 %
Les Bons Villers	9.467	220,3	3,4 %	0,7 %
Montigny-le-Tilleul	10.132	665,1	5,3 %	1,4 %
Pont-à-Celles	17.251	307,5	3,9 %	1,3 %
<i>Arrondissement de Philippeville</i>	<i>66.315</i>	<i>72,8</i>	<i>2,9 %</i>	<i>0,7 %</i>
Cerfontaine	4.987	59,8	1,8 %	0,4 %
Couvin	13.838	66,9	3,4 %	0,9 %
Philippeville	9.201	58,5	2,8 %	0,7 %
Viroinval	5.646	46,6	3,4 %	0,5 %
Walcourt	18.407	148,9	3,3 %	0,5 %
<i>Arrondissement de Thuin</i>	<i>91.725</i>	<i>116,8</i>	<i>4,2 %</i>	<i>0,9 %</i>
Anderlues	12.362	719,5	7,3 %	2,2 %
Beaumont	7.165	76,6	2,8 %	1,0 %
Chimay	9.726	49,0	3,5 %	0,9 %
Erquelinnes	9.986	224,2	6,2 %	1,0 %
Froidchapelle	3.993	46,1	2,5 %	0,5 %
Ham-sur-Heure-Nalinnes	13.621	298,1	3,2 %	0,6 %
Lobbes	5.818	180,7	2,9 %	0,6 %
Merbes-le-Château	4.212	138,0	3,9 %	0,9 %
Momignies	5.345	62,1	4,9 %	0,5 %
Sivry-Rance	4.794	65,2	2,7 %	0,4 %
Thuin	14.703	191,7	3,4 %	0,8 %
Wallonie	3.645.243	215,7	7,4 %	3,0 %

Au 1^{er} janvier 2020, il y avait **525.961 habitants** sur le Bassin EFE Hainaut Sud, soit 14,4 % de la population wallonne. La densité de population était évaluée à **271,8 habitants/km²** (215,7 habitants/km² en Wallonie). Sept communes comptaient plus de 15.000 habitants. La **commune de Charleroi** était la **plus peuplée** de Wallonie avec **202.746 habitants** devant Liège (197.217 habitants).

Les chiffres par arrondissement du tableau ci-dessus sont ceux des arrondissements « complets », car certaines données ne sont pas disponibles par commune. Il n'est donc pas possible de faire le calcul pour ces arrondissements « parcellaires » (tels qu'ils sont repris dans le Bassin EFE Hainaut Sud).

DISPARITÉ DE LA DENSITÉ DE POPULATION :

Il y a de **fortes différences de densité de population en fonction des communes**. Les densités les plus importantes sont enregistrées dans l'arrondissement de Charleroi avec les villes de Charleroi (1.969,4 habitants /km²), Châtelet (1.303,6 habitants /km²) et Farciennes (1.085,5 habitants /km²). Les communes possédant les densités les plus basses sont Chimay (49,0 habitants/km²), Viroinval (46,6 habitants/km²) et Froidchapelle (46,1 habitants /km²). Ces chiffres confirment l'analyse de l'occupation du sol (cf. Carte ci-après) qui met en évidence **deux ensembles distincts, l'un très urbanisé et l'autre rural**.

L'observation de l'occupation du sol met en évidence **deux dynamiques territoriales géographiquement identifiables** :

- ❖ D'une part, l'**arrondissement de Charleroi** où l'on observe une forte polarité avec un tissu urbanisé dense autour de la commune de Charleroi ainsi que des terres agricoles au nord ;
- ❖ D'autre part, les **arrondissements de Thuin et de Philippeville** (particulièrement la zone de l'Entre-Sambre-et-Meuse). Cette région se caractérise par un environnement rural, agricole et forestier.

Ces **deux noyaux** reposent sur des **échanges internes et externes ainsi que des besoins socio-économiques distincts**. Les projets et les actions à mener dépendent de la nature des activités, des infrastructures et de la mobilité qui se sont développées différemment entre le nord et le sud du territoire.

GENRE :

Au 1^{er} janvier 2020, le Bassin EFE Hainaut Sud comptait **48,8 % d'hommes**³ (48,9 % en Wallonie) et **51,2 % de femmes**⁴ (51,1 % en Wallonie), soit une population majoritairement féminine avec une proportion quasiment similaire à la Wallonie.

POPULATION ÉTRANGÈRE :

En 2020, nous observons que **7,5 % de la population** du Bassin est **originaire d'un des pays membres de l'Union européenne** (UE 28) tandis que **3,4 %** de la population vient **de pays situés en dehors de l'Union européenne**. Il y a donc **10,9 %** des personnes vivant sur le territoire qui sont de nationalité étrangère.

³ 256.462 hommes enregistrés au 1^{er} janvier 2020 dans le Bassin Hainaut Sud.

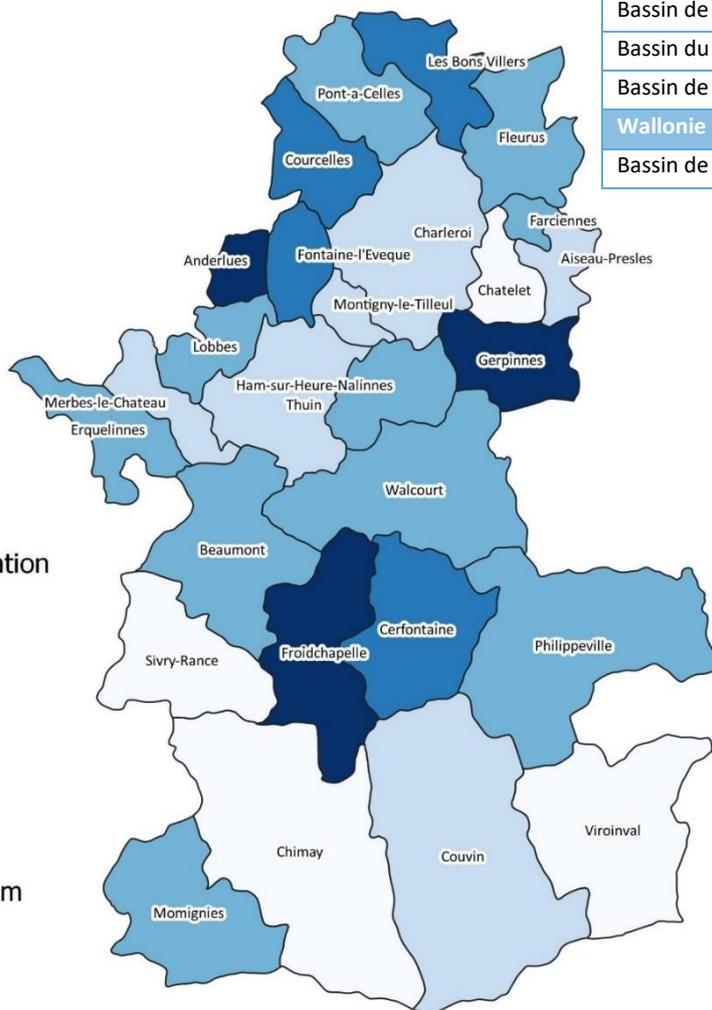
⁴ 269.499 femmes enregistrées au 1^{er} janvier 2020 dans le Bassin Hainaut Sud.

1.2.2. Evolution de la population

Evolution de la population 2011-2020

Source : Walstat (2011-2020) + Bruxelles
Carto et calculs : IBEFE Hainaut Sud

Évolution de la population 2011-2020	
Bassin du Brabant Wallon	+ 6,0 %
Bassin de Hainaut-Centre	+ 3,0 %
Bassin de Hainaut Sud	+ 0,9 %
Bassin de Wallonie Picarde	+ 2,9 %
Bassin de Huy-Waremme	+ 5,5 %
Bassin de Liège	+ 2,7 %
Bassin de Verviers	+ 1,8 %
Bassin du Luxembourg	+ 5,7 %
Bassin de Namur	+ 4,3 %
Wallonie	+ 3,4 %
Bassin de Bruxelles	+ 8,9 %



Evolution de la population
2011-2020 (%)

- -2,2 - -0,6
- -0,7 - 1,1
- 1,2 - 2,7
- 2,8 - 4,3
- 4,4 - 5,9

0 5 10 15 km



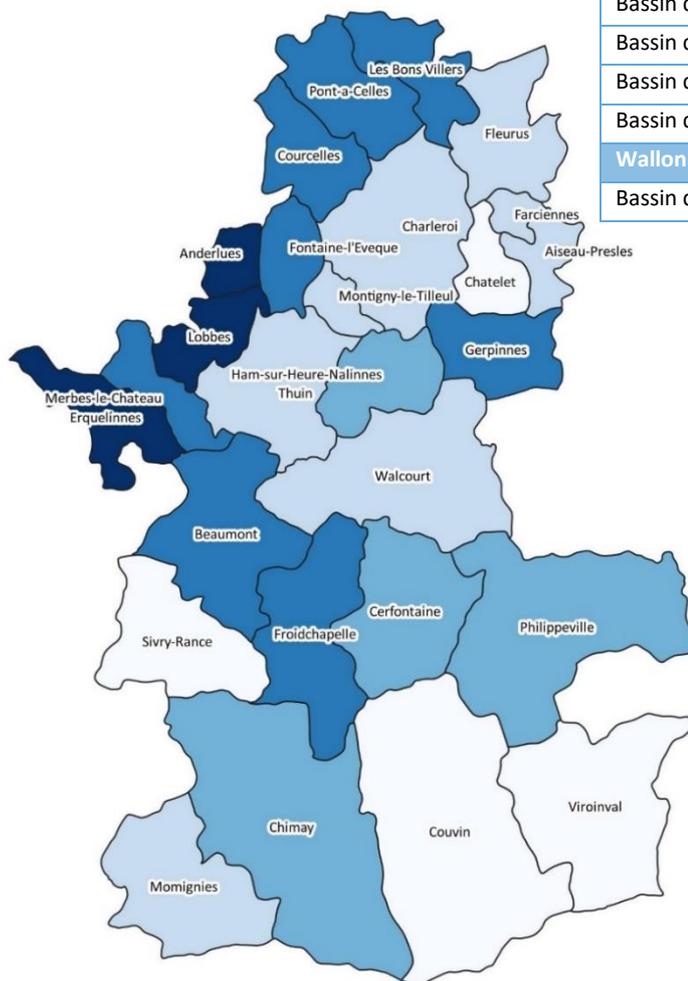
1.2.3. Perspectives d'évolution de la population

Perspectives d'évolution de la population

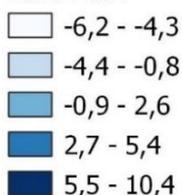
Source : Walstat (avril 2020) + Bruxelles
Carto et calculs : IBEFE Hainaut Sud



Perspectives 2020-2034	
Bassin du Brabant Wallon	+ 8,1 %
Bassin de Hainaut-Centre	+ 3,1 %
Bassin de Hainaut Sud	- 0,3 %
Bassin de Wallonie Picarde	+ 2,7 %
Bassin de Huy-Waremme	+ 9,0 %
Bassin de Liège	+ 1,8 %
Bassin de Verviers	+ 4,2 %
Bassin du Luxembourg	+ 4,9 %
Bassin de Namur	+ 6,2 %
Wallonie	+ 3,8 %
Bassin de Bruxelles	+ 3,0 % ⁵



Perspective population
2020 2034



1.2.4. Indice de vieillissement et âge

Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de plus de 65 ans et indice de vieillissement au 1^{er} janvier 2020

Source : IWEPS/IBSA - statistiques démographiques (2020)

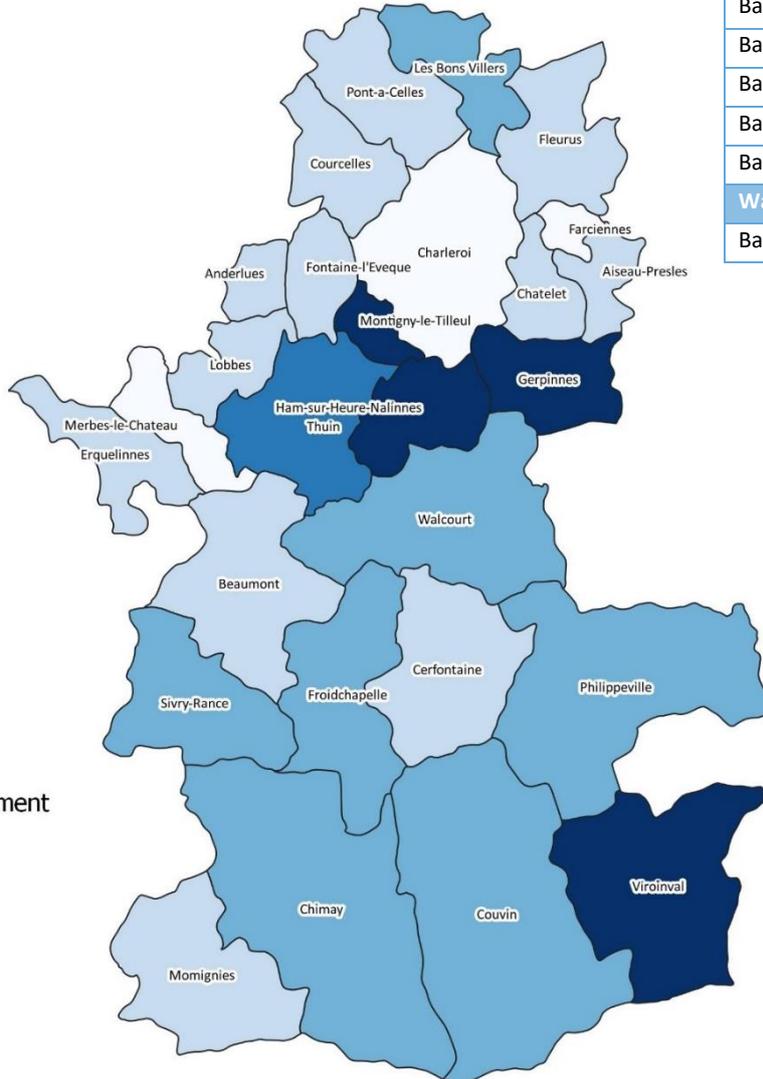
	Moins de 20 ans	65 ans et plus	Indice de vieillissement
Bassin Hainaut Sud	122.681	99.840	81,4
Wallonie	839.121	687.354	81,9
Région Bruxelloise	304.203	159.593	52,5

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

⁵ Pour le Bassin de Bruxelles, la perspective d'évolution de population porte sur la période 2020-2035. Source : Bureau fédéral du Plan & Statbel.

Indice de vieillissement

Source : IWEPS/BSA, statistiques démographiques, 01/2020
Carto et calculs : IBEFE Hainaut Sud

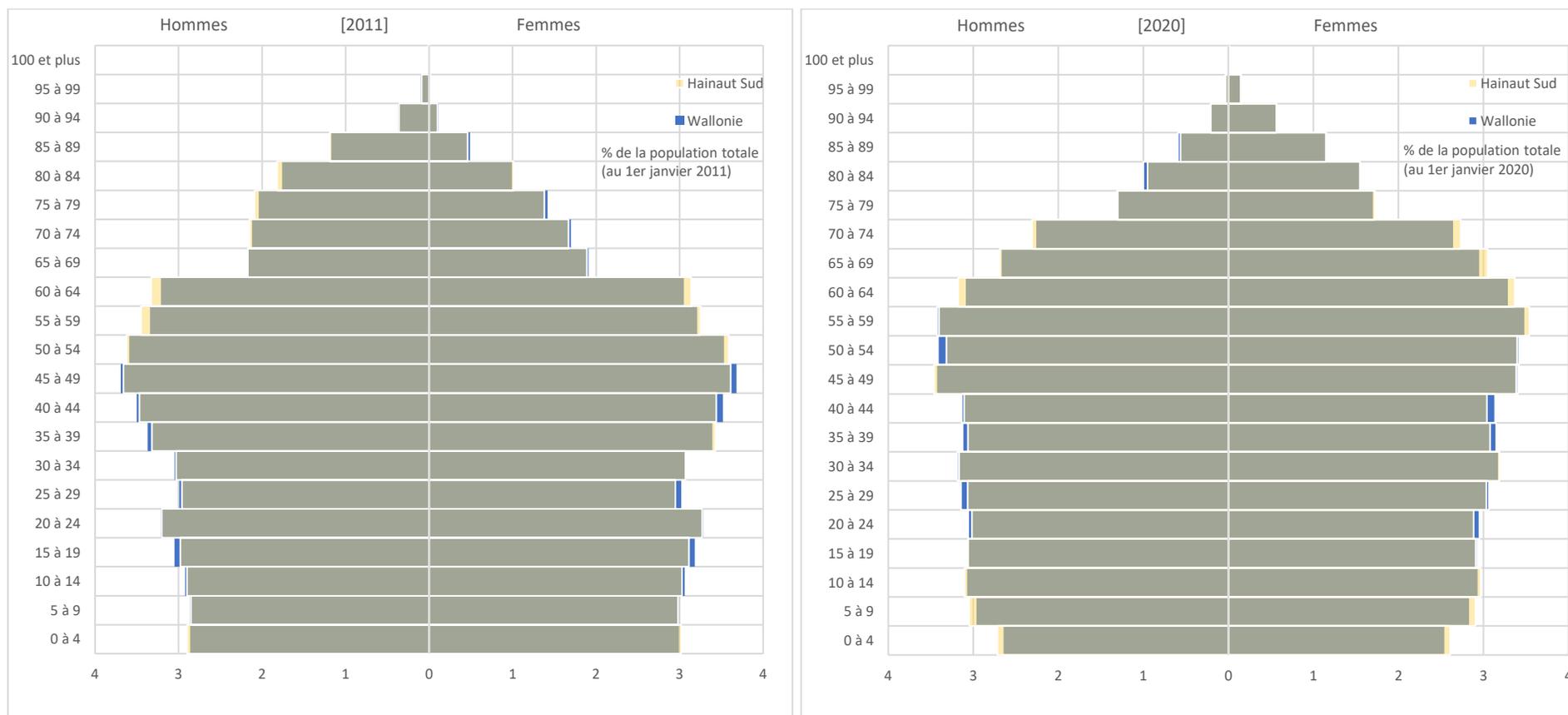


Indice de vieillissement 2020	
Bassin du Brabant Wallon	83,9
Bassin de Hainaut-Centre	81,5
Bassin de Hainaut Sud	81,4
Bassin de Wallonie Picarde	85,1
Bassin de Huy-Waremme	79,3
Bassin de Liège	85,2
Bassin de Verviers	79,5
Bassin du Luxembourg	71,5
Bassin de Namur	82,2
Wallonie	81,9
Bassin de Bruxelles	52,5

1.2.5. Pyramides des âges

Comparaison en pourcentage de la répartition en âge de la population sur le Bassin Hainaut et en Wallonie, entre 2011 et 2020

Source : IWEPS, statistiques démographiques, 01/2011 et 01/2020



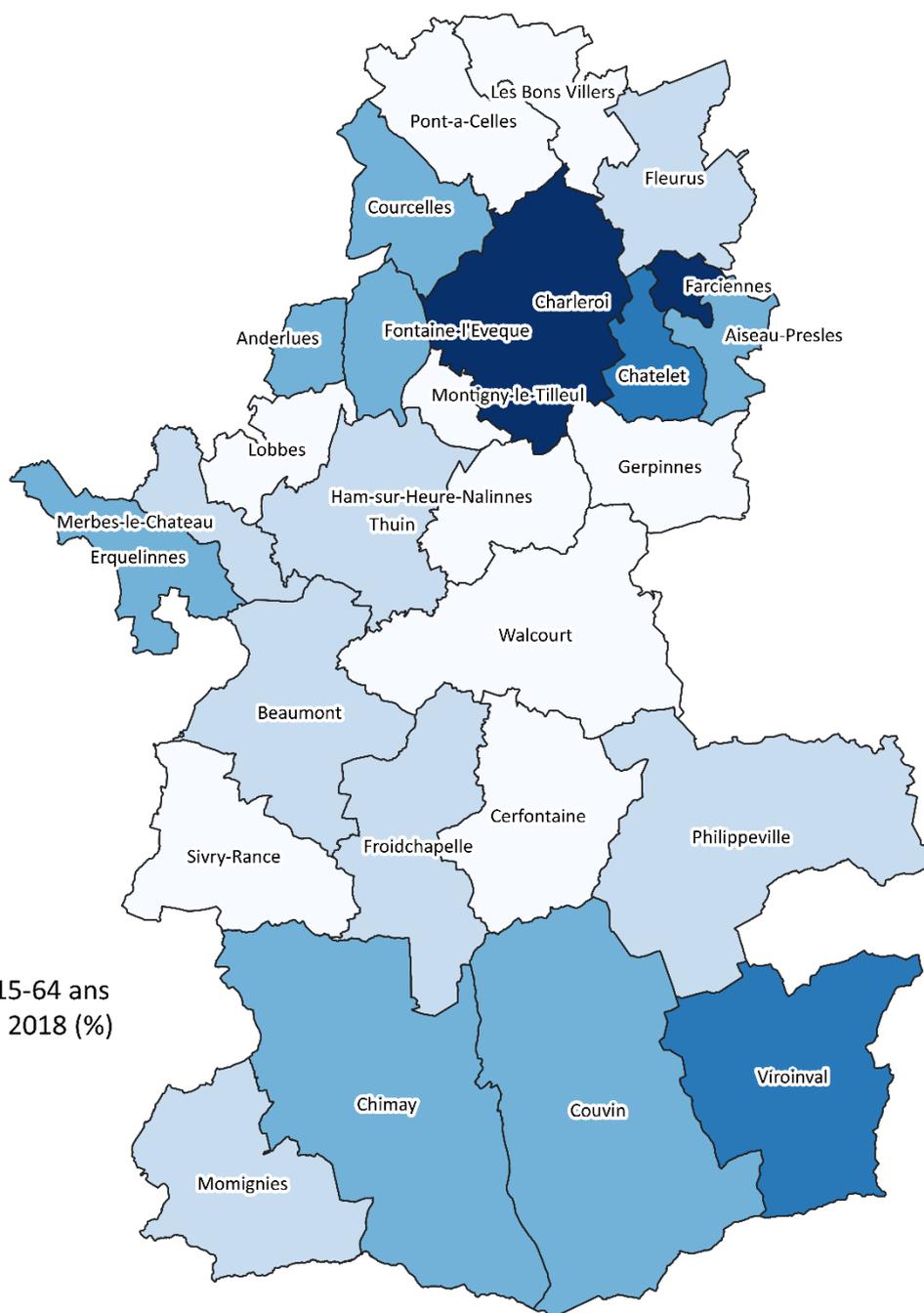
1.3. Indicateurs globaux du marché du travail

1.3.1. Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi ou disponibles pour occuper un emploi parmi la population active.

Taux de chômage des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018
Carto et calculs : IBEFE Hainaut Sud



Taux de chômage des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS (moyennes annuelles 2008 et 2018) + Bruxelles

	Taux de chômage administratif 2008	Taux de chômage administratif 2018	Évolution du taux de chômage administratif 2008-2018
Bassin du Brabant Wallon	10,2 %	9,8 %	- 0,4 p.p.
Bassin de Hainaut-Centre	19,2 %	15,7 %	- 3,5 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	20,9 %	16,8 %	- 4,1 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	13,7 %	10,5 %	- 3,2 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	12,3 %	10,4 %	- 1,9 p.p.
Bassin de Liège	19,7 %	16,9 %	- 2,8 p.p.
Bassin de Verviers	14,9 %	13,2 %	- 1,7 p.p.
Bassin du Luxembourg	10,3 %	8,8 %	- 1,5 p.p.
Bassin de Namur	13,9 %	11,1 %	- 2,8 p.p.
Wallonie	15,8 %	13,1 %	- 2,7 p.p.
Bassin de Bruxelles	20,8 %	17,1 %	- 3,7 p.p.

Taux de chômage administratif en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS (moyenne annuelle 2018) + Bruxelles

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin Hainaut Sud	16,7 %	16,9 %	35,0 %	13,7 %
Wallonie	12,9 %	13,3 %	29,3 %	11,3 %
Région Bruxelloise	16,5 %	17,7 %	25,7 %	17,7 %

1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre

Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sont les personnes inscrites auprès du service public de l'emploi et regroupent quatre grandes catégories de personnes :

- Les DE demandeurs d'allocations (DEDA) ;
- Les jeunes DE en stage d'insertion professionnelle ;
- Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement des allocations et les demandeurs d'emploi inscrits à la demande du CPAS) ;
- Les DEI inscrits librement.

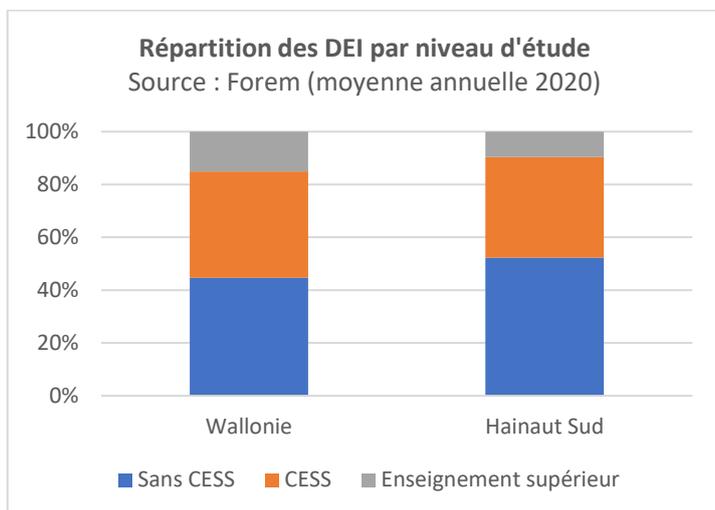
Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le Bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre

Source : Forem (moyenne annuelle 2020) + Actiris (Bruxelles, 2017)

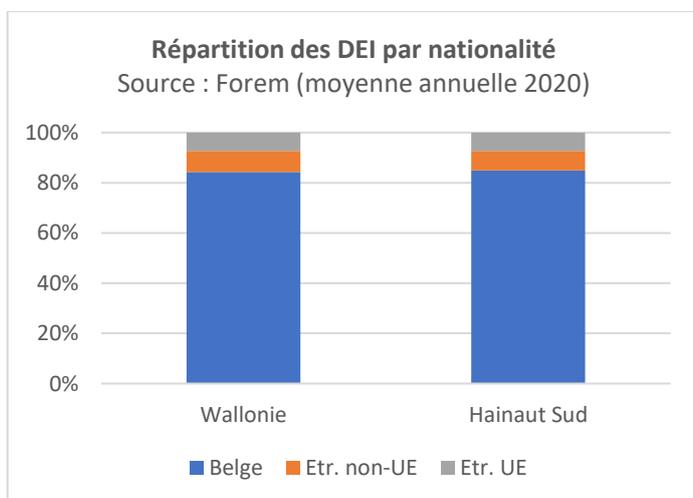
	Nombre de DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans permis ⁶	% Non UE
Bassin du Brabant Wallon	17.712	17,3 %	31,3 %	50,5 %	35,7 %	33,0 %	4,5 %
Bassin de Hainaut-Centre	34.044	19,3 %	23,8 %	46,8 %	38,3 %	43,3 %	5,8 %
Bassin de Hainaut Sud	36.974	19,3 %	23,6 %	46,6 %	41,1 %	44,8 %	7,8 %
Bassin de Wallonie Picarde	16.491	22,4 %	25,0 %	46,0 %	34,8 %	43,0 %	5,3 %
Bassin de Huy-Waremme	9.531	21,2 %	27,5 %	47,5 %	38,1 %	36,3 %	4,5 %
Bassin de Liège	44.742	16,3 %	27,5 %	46,7 %	43,3 %	45,5 %	14,0 %
Bassin de Verviers	12.123	17,6 %	27,3 %	48,0 %	40,3 %	43,0 %	13,0 %
Bassin du Luxembourg	11.742	23,0 %	24,2 %	47,2 %	28,1 %	34,4 %	7,3 %
Bassin de Namur	23.463	20,9 %	25,8 %	47,2 %	35,0 %	41,9 %	7,0 %
Wallonie	206.820	19,1 %	25,9 %	47,2 %	38,5 %	42,1 %	8,4 %
Bassin de Bruxelles	88.803	10,3 %	27,2 %	47,3 %	46,5 %	46,5 %	18,5 %

1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau d'étude



Etudes	Wallonie	Hainaut Sud
Sans CESS	91567	19216
CESS	82276	13993
Enseignement supérieur	30905	3536
Indéterminé	2.072	230
Total général	206.820	36.974

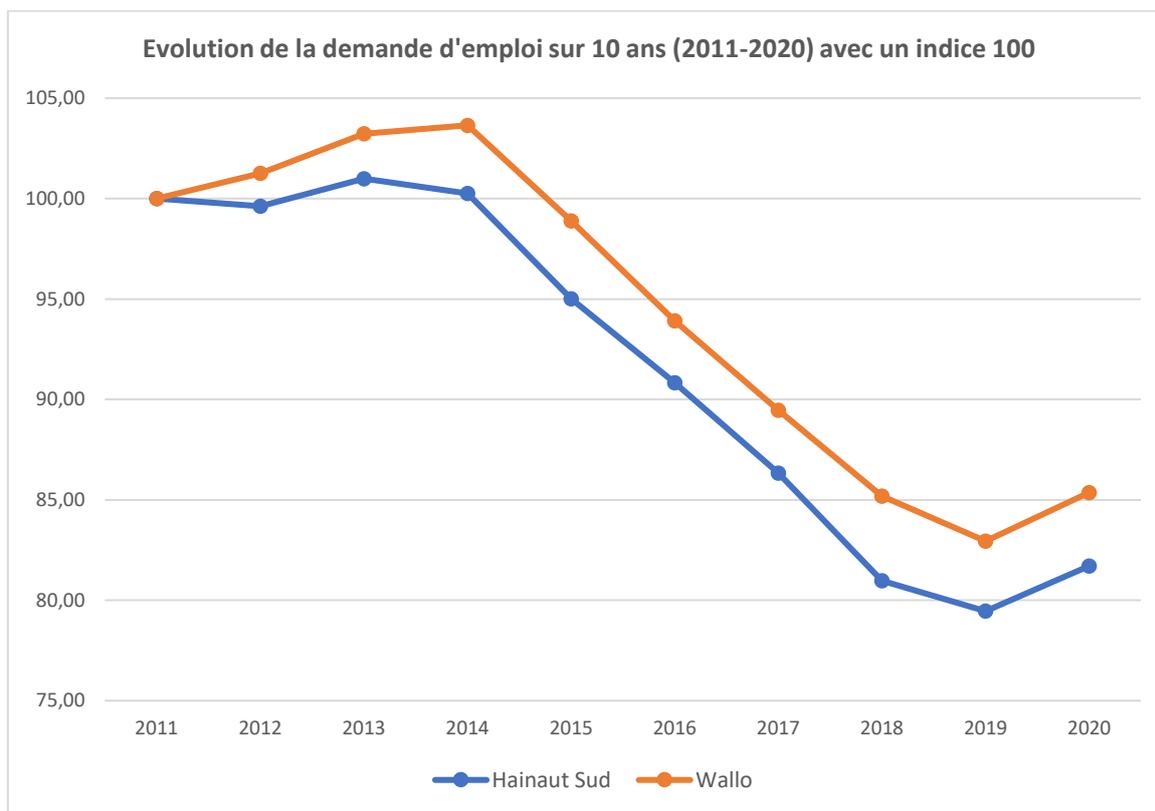
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité



Nationalité	Wallonie	Hainaut Sud
Belge	174.440	31.391
Etr. non-UE	17.298	2.893
Etr. UE	15.083	2.689
Total général	206.820	36.973

⁶ Sans permis : ni deux roues, ni quatre roues.

1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Hainaut Sud	45.249	45.080	45.699	45.363	42.988	41.097	39.065	36.642	35.954	36.974
Wallonie	242.281	245.330	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820

Source : Le Forem, 2010-2020 ; Calculs : IBEFE

1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Prise en compte du positionnement principal des demandeurs d'emploi inoccupés.

Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Source : Forem - GARMO (moyenne 2020)

Positionnement principal	Classe d'âge		Permis (ni 2, ni 4 roues)	Durée	Nationalité	Etude	Total général
	< 25 ans	50 ans et +	NON	2 ans et +	Etr. non-UE	2 ^e degré max	
Vendeur en équipement de la personne	28,7 %	9,3 %	60,2 %	41,3 %	4,6 %	56,7 %	1.757
Employé administratif	12,9 %	26,4 %	36,5 %	43,7 %	4,2 %	22,9 %	1.728
Technicien de surface	9,3 %	25,6 %	70,0 %	47,6 %	15,4 %	73,4 %	1.674
Réassortisseur	38,8 %	9,0 %	70,7 %	43,7 %	5,9 %	71,7 %	1.452
Aide-ménager	8,2 %	31,5 %	74,2 %	56,1 %	10,4 %	80,4 %	1.362
Manoeuvre en construction	30,6 %	11,1 %	63,7 %	38,2 %	12,8 %	82,6 %	1.204
Vendeur en alimentation générale	36,1 %	10,5 %	67,1 %	38,2 %	4,1 %	69,5 %	1.079
Manutentionnaire	13,9 %	25,5 %	55,8 %	47,7 %	23,9 %	76,8 %	963
Commis de cuisine	28,2 %	14,5 %	74,6 %	39,4 %	8,8 %	68,1 %	912
Chauffeur livreur (sur une tournée)	6,6 %	37,2 %	1,2 %	49,0 %	12,6 %	68,1 %	863
Agent de main de finition, contrôle et conditionnement	11,0 %	30,6 %	51,3 %	54,0 %	14,9 %	70,8 %	791
Ouvrier d'entretien du bâtiment	3,6 %	41,1 %	35,9 %	53,2 %	9,9 %	79,2 %	730
Caissier de libre-service	24,7 %	19,4 %	53,1 %	38,5 %	4,7 %	58,7 %	576
Educateur	30,9 %	13,9 %	33,6 %	26,8 %	1,4 %	6,7 %	563
Assistant ménager en collectivité	17,5 %	18,9 %	88,2 %	44,7 %	37,8 %	70,2 %	550
Magasinier	5,8 %	34,0 %	26,5 %	52,1 %	7,2 %	60,7 %	514
Jardinier	17,6 %	25,6 %	62,2 %	50,1 %	2,7 %	74,6 %	437
Maçon	15,1 %	23,9 %	33,9 %	36,5 %	3,0 %	55,7 %	436
Agent d'accueil	12,7 %	33,1 %	42,8 %	47,7 %	9,0 %	39,1 %	432
Serveur en restauration	31,8 %	13,2 %	58,8 %	34,2 %	8,4 %	62,5 %	403

1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Bénéficiaires du revenu d'intégration sociale

Source : SPF économie, Statbel (2019) + Bruxelles

	Bénéficiaires du RIS	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	Plus de 45 ans	Évolution 2010-2019
Bassin du Brabant Wallon	3.042	1.422	1.620	1.136	646	+ 36,60 %
Bassin de Hainaut-Centre	12.519	5.483	7.036	4.825	2.594	+ 77,57 %
Bassin de Hainaut Sud	13.877	6.059	7.817	4.081	3.311	+ 58,32 %
Bassin de Wallonie Picarde	5.133	2.392	2.742	1.959	1.156	+ 56,68 %
Bassin de Huy-Waremme	2.423	1.102	1.321	934	537	+ 51,15 %
Bassin de Liège	20.833	9.531	11.302	6.357	5.274	+ 49,59 %
Bassin de Verviers	4.533	2.102	2.431	1.265	1.070	+ 21,37 %
Bassin du Luxembourg	2.657	1.269	1.388	966	594	+ 37,45 %
Bassin de Namur	7.902	3.879	4.023	2.937	1.596	+ 60,48 %
Wallonie ⁷	73.937	33.720	40.217	24.716	17.071	+ 53,09 %
Bassin de Bruxelles	52.883	24.576	28.257	18.019	13.118	37,9 %

⁷ Ce chiffre reprend les données des 9 bassins wallons et de la communauté germanophone.

Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).

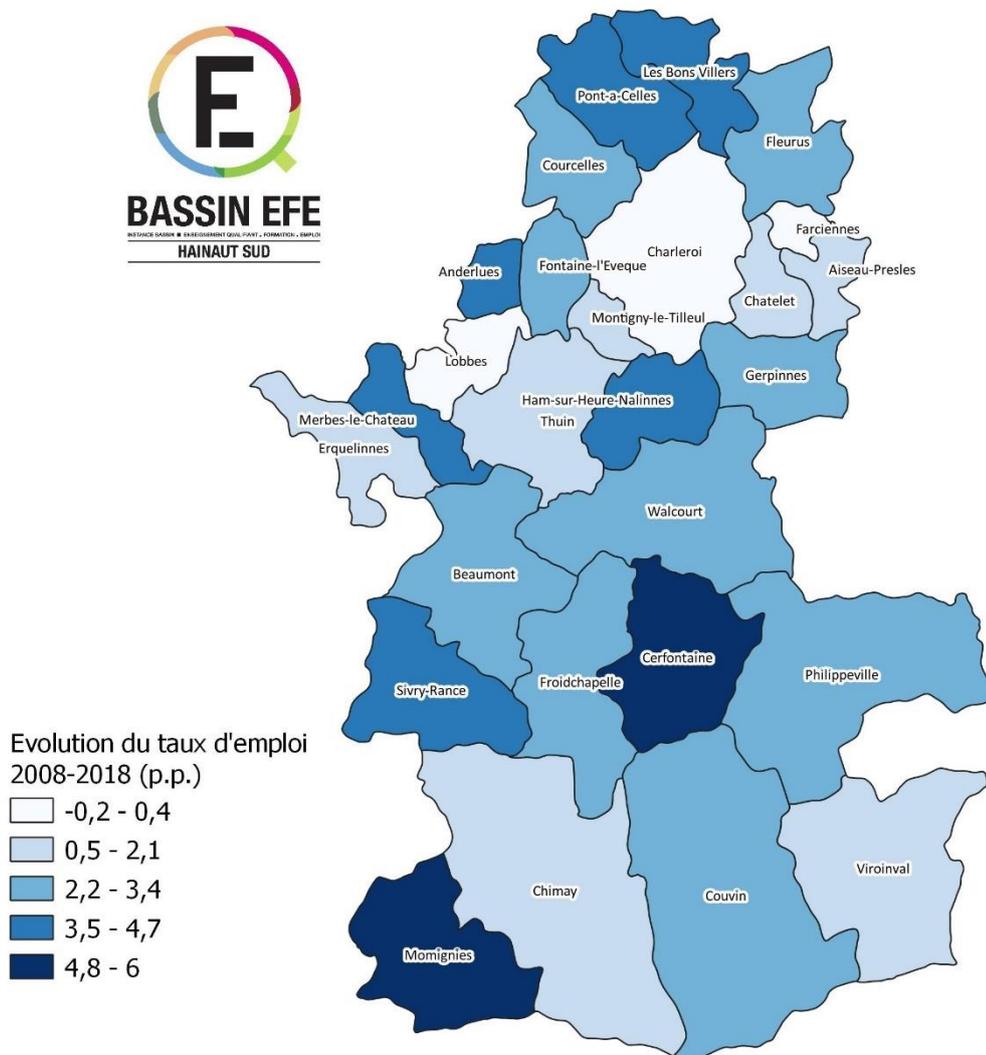
1.3.4. Emploi

1.3.4.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler.

Evolution du taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS (moyennes annuelles 2008 et 2018) + Bruxelles
Carto et calculs : IBEFE Hainaut Sud



	Taux d'emploi administratif 2008	Taux d'emploi administratif 2018	Évolution du taux d'emploi administratif 2008-2018
Bassin du Brabant Wallon	61,1 %	64,1 %	+ 3,0 p.p.
Bassin de Hainaut-Centre	52,5 %	55,1 %	+ 2,6 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	52,1 %	54,0 %	+ 1,9 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	59,2 %	61,5 %	+ 2,3 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	62,0 %	64,5 %	+ 2,5 p.p.
Bassin de Liège	53,8 %	55,6 %	+ 1,8 p.p.
Bassin de Verviers	59,3 %	61,5 %	+ 2,2 p.p.
Bassin du Luxembourg	62,4 %	63,7 %	+ 1,3 p.p.
Bassin de Namur	60,0 %	62,3 %	+ 2,3 p.p.
Wallonie	57,0 %	59,2 %	+ 2,2 p.p.
Bassin de Bruxelles	ND	54,3 %	ND

Taux d'emploi en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS (moyenne annuelle 2018) + Enquête sur les Forces de travail (Bruxelles)

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin Hainaut Sud	57,6 %	50,3 %	21,1 %	51,3 %
Wallonie	62,5 %	56,0 %	22,3 %	57,6 %
Région Bruxelloise	59,0 %	49,6 %	13,7 %	58,0 %

	Taux d'emploi administratif			
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	Plus de 50 ans
Bassin du Brabant wallon	67,1 %	61,3 %	19,1 %	67,1 %
Bassin de Bruxelles	59,0 %	49,6 %	13,7 %	58,0 %
Bassin de Hainaut Centre	58,7 %	51,6 %	20,1 %	51,8 %
Bassin de Hainaut Sud	57,6 %	50,3 %	21,1 %	51,3 %
Bassin de Huy-Waremme	67,7 %	61,3 %	23,0 %	62,4 %
Bassin de Liège	59,4 %	51,8 %	21,0 %	54,2 %
Bassin du Luxembourg	66,9 %	60,5 %	26,1 %	60,8 %
Bassin de Namur	64,9 %	59,7 %	23,3 %	60,3 %
Bassin de Verviers	65,3 %	57,6 %	26,4 %	60,5 %
Bassin de Wallonie picarde	64,0 %	59,0 %	23,5 %	59,4 %
Wallonie	62,5 %	56,0 %	22,3 %	57,6 %

Taux d'emploi BIT des 20-64 ans en fonction du genre

Source : Comptes de l'emploi wallon, moyenne 2018 + Bruxelles

	Hommes	Femmes	Total
Bassin Hainaut Sud	63,1 %	53,1 %	58,1 %
Wallonie	68,2 %	59,3 %	63,7 %
Région bruxelloise	66,3 %	56,6 %	61,4 %

1.3.4.2. Emploi intérieur

	Salariés (2019)	Indépendants (aidants non compris) (2019)	Aidants	Population 15-64 ans (2020)	Ratio d'emploi intérieur (2018)	Evolution de l'emploi intérieur 2008-2018 (p.p.)
Bassin Hainaut Sud	159.831	35.941	2.405	334.853	53,9 %	2,2
Wallonie	1.145.995	296.184	17.332	2.337.015	58,5 %	4,1
Wallonie + Bruxelles	1.704.206	377.782	22.431	3.145.181	66,9	+1,8 p.p.

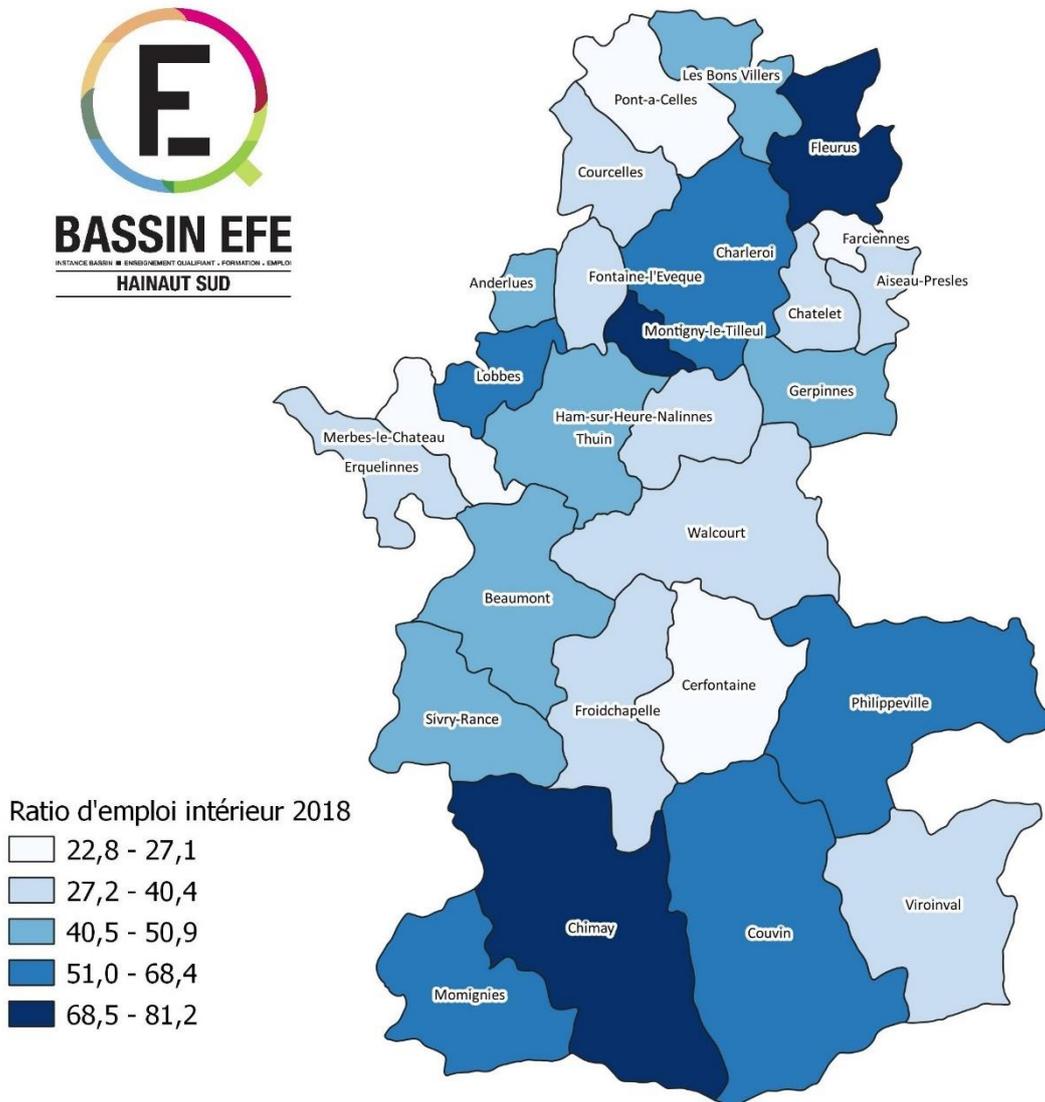
Source : Comptes de l'emploi wallon (moyennes annuelles 2008 et 2018) ; SPF économie Statbel (2020) ; ONSS (2019) ; INASTI (2019)

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidant ou non sur ce territoire. Nous sommes dans un angle de lecture au lieu de travail.

Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

Ratio d'emploi intérieur (moyenne 2018) dans les communes du Bassin Hainaut Sud

Source : Comptes de l'emploi wallon (moyenne annuelle 2018)
Carto et calculs : IBEFE Hainaut Sud



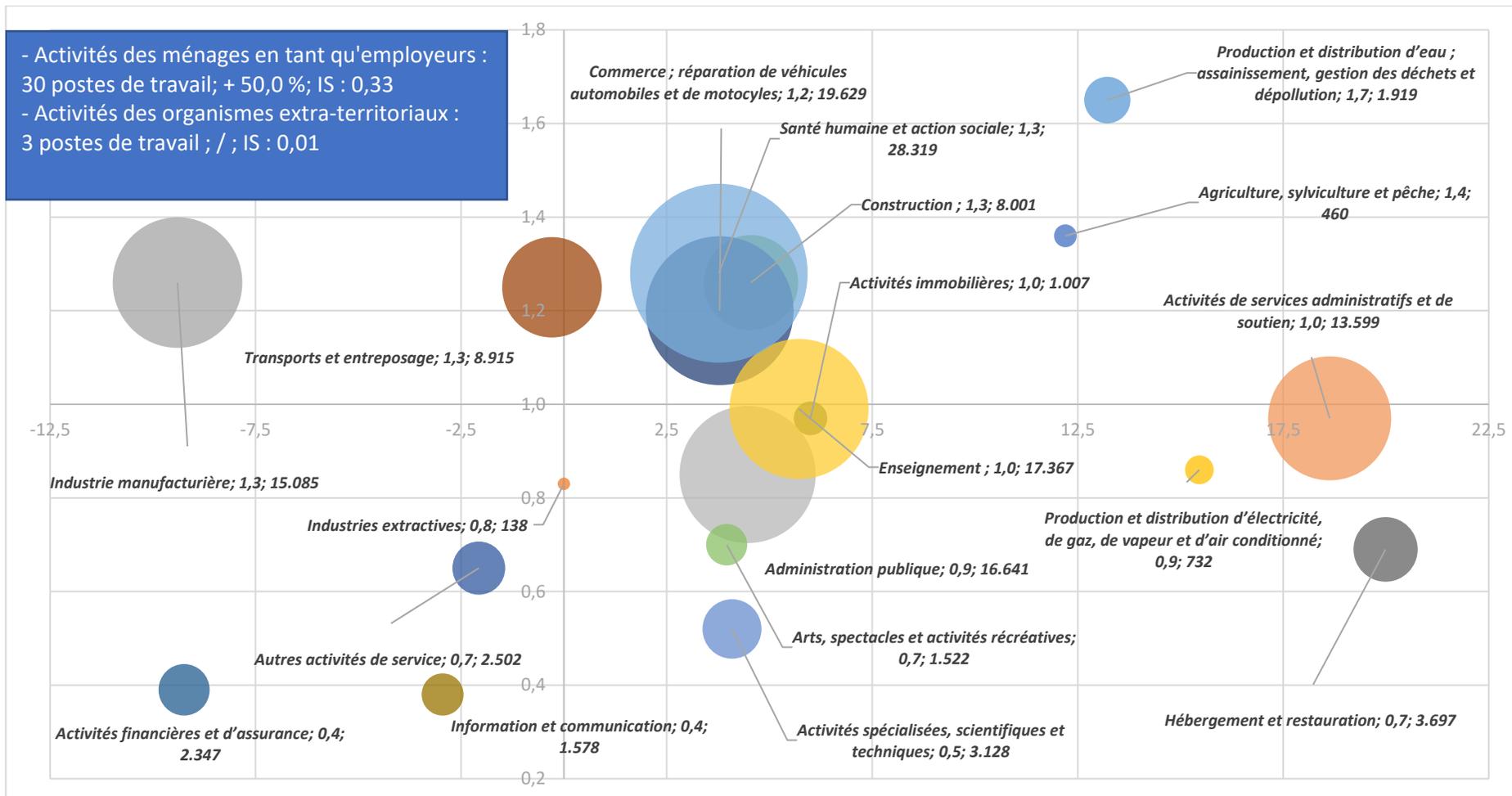
1.3.4.3. Emploi salarié

Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 31/12/2020 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin (2019)	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019 (%)		Nb établissements Bassin (2019)	Pourcentage de femmes
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie		
A - Agriculture, sylviculture et pêche	460	0,31 %	0,23 %	1,36	+ 12,20 %	+ 11,51%	177	31,52 %
B - Industries extractives	138	0,09 %	0,11 %	0,83	0 %	+ 2,21 %	9	12,32 %
C - Industrie manufacturière	15.085	10,29 %	8,14 %	1,26	- 9,40 %	+ 2,63 %	629	16,19 %
D - Production et distribution d'électricité, de gaz	732	0,50 %	0,58 %	0,86	15,46 %	+ 0,17 %	15	26,78 %
E - Production et distribution d'eau; assainissement	1.919	1,31 %	0,80 %	1,65	+ 13,22 %	+ 8,76 %	89	14,85 %
F - Construction	8.001	5,46 %	4,33 %	1,26	+ 4,55 %	+ 1,33 %	1.263	6,92 %
G - Commerce de gros et de détail; réparation de véhicule	19.629	13,39 %	11,11 %	1,20	+ 3,79 %	+ 1,67 %	2.800	47,68 %
H - Transports et entreposage	8.915	6,08 %	4,88 %	1,25	- 0,29 %	+ 7,61 %	329	15,87 %
I - Hébergement et restauration	3.697	2,52 %	3,66 %	0,69	+ 19,99 %	+ 11,90 %	920	53,12 %
J - Information et communication	1.578	1,08 %	2,82 %	0,38	- 2,95 %	+ 6,54 %	142	29,02 %
K - Activités financières et d'assurance	2.347	1,60 %	4,15 %	0,39	- 9,24 %	- 6,41 %	333	63,10 %
L - Activités immobilières	1.007	0,69 %	0,71 %	0,97	+ 6,00 %	+ 5,04 %	178	47,47 %
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.128	2,13 %	4,12 %	0,52	+ 4,09 %	+ 10,41 %	703	58,25 %
N - Activités de services administratifs et de soutien	13.599	9,28 %	9,54 %	0,97	+ 18,63 %	+ 10,66 %	533	60,78 %
O - Administration publique et défense; sécurité sociale	16.641	11,35 %	13,31 %	0,85	+ 4,47 %	- 0,70 %	347	54,49 %
P - Enseignement	17.367	11,84 %	12,02 %	0,99	+ 5,72 %	+ 7,29 %	806	73,81 %
Q - Santé humaine et action sociale	28.319	19,31 %	15,13 %	1,28	+ 3,77 %	+ 7,10 %	856	77,32 %
R - Arts, spectacles et activités récréatives	1.522	1,04 %	1,49 %	0,70	+ 3,96 %	+ 10,33 %	254	46,78 %
S - Autres activités de services	2.502	1,71 %	2,64 %	0,65	- 2,07 %	+ 1,16 %	783	61,99 %
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	30	0,02 %	0,06 %	0,33	+ 50,00 %	+ 0,28 %	18	63,33 %
U - Activités des organismes extra-territoriaux	3	0%	0,19 %	0,01		+ 10,22 %	1	33,33 %
Total général	146.619				+ 3,67 %	+ 4,62 %	11.185	51,12 %

Cette analyse reprend la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré à la fin de chaque fin de trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissements, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel l'activité est exercée.



1.3.4.4. Emploi indépendant

L'emploi indépendant (activité principale et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

Les indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb total des indépendants ⁸ et aidants Bassin 2019	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019		Part des indépendants en activité principale		Part des aidants		% de femmes	
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie
Agriculture et pêche	3.316	8,65 %	9,78 %	0,88	+ 12,87 %	+ 11,34 %	65,1 %	61,7 %	12,7 %	11,7 %	27,7 %	25,3 %
Industrie	8.357	21,79 %	20,31 %	1,07	+ 12,14 %	+ 10,47 %	67,8 %	66,5 %	7,1 %	6,6 %	14,4 %	15,7 %
Commerce	11.947	31,16 %	28,71 %	1,09	+ 1,01 %	+ 0,25 %	59,1 %	60,8 %	7,1 %	6,4 %	38,3 %	37,1 %
Professions libérales	11.574	30,18 %	33,54 %	0,90	+ 16,52 %	+ 18,62 %	53,6 %	57,7 %	3,2 %	2,5 %	49,1 %	48,0 %
Services	2.952	7,70 %	7,24 %	1,06	+ 7,97 %	+ 4,56 %	62,1 %	63,8 %	5,0 %	4,6 %	60,3 %	58,8 %
Divers	200	0,52 %	0,42 %	1,23	- 28,57 %	- 38,36 %	50,5 %	52,0 %	11,0 %	9,4 %	40,0 %	38,0 %
Total général	38.346				+ 9,05 %	+ 9,06 %	60,0 %	61,2 %	6,3 %	5,5 %	37,1 %	36,8 %

Le travail indépendant (activité principale et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

⁸ Indépendants en « activité principale », « complémentaire » et « après la pension ».

Top 20 des professions des indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

Top 20 des professions indépendantes (Bassin Hainaut Sud)		Nb d'indépendants et aidants (2019)	Évolution 2015-2019 (%)	Part à titre principal (%) ⁹	Poids dans le total (%)
310	Industrie du bâtiment	4.301	+ 15,09 %	73,75 %	11,22 %
505	Paramédical	3.802	+ 16,45 %	49,42 %	9,91 %
407	Industrie hôtelière	2.733	+ 9,50 %	73,77 %	7,13 %
402	Commerce en détail	2.665	- 10,60 %	60,04 %	6,95 %
519	Prof. diverses à caract. intellectuel	2.418	+ 26,00 %	42,22 %	6,31 %
406	Intermédiaires commerciaux	2.070	+ 1,57 %	37,58 %	5,40 %
104	Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1.914	- 1,14 %	70,79 %	4,99 %
601	Soins de beauté	1.851	+ 23,32 %	63,26 %	4,83 %
401	Commerce en gros	1.148	+ 61,92 %	65,33 %	2,99 %
501	Médecins, chirurgiens	1.142	- 1,47 %	75,04 %	2,98 %
400	Commerce	1.119	- 31,14 %	70,24 %	2,92 %
602	Prof. diverses à caract. manuel	1.067	- 9,81 %	60,17 %	2,78 %
317	Transports	800	+ 18,52 %	61,00 %	2,09 %
517	Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	656	+ 42,30 %	52,13 %	1,71 %
510	Arts	634	+ 78,09 %	35,49 %	1,65 %
311	Industrie du bois et de l'ameublement	624	+ 16,64 %	68,91 %	1,63 %
303	Industrie des métaux	620	+ 31,36 %	59,35 %	1,62 %
102	Horticulteurs	596	+ 23,65 %	58,89 %	1,55 %
506	Enseignement privé	563	+ 13,28 %	27,18 %	1,47 %
410	Marchands ambulants, colporteurs, ...	558	+ 4,89 %	45,88 %	1,46 %

⁹ Indépendant et aidant à titre principal.

1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem¹⁰

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par le Service Public de l'Emploi Wallon, Le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Les études sectorielles indiquent que le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, plusieurs canaux peuvent être utilisés par les partenaires pour diffuser une même opportunité d'emploi (site du Forem, site de l'agence d'intérim, etc.) ; il se peut donc ainsi qu'une même offre soit comptabilisée plusieurs fois dans les chiffres d'opportunités d'emploi (une fois par canal utilisé).

Contrairement aux éditions précédentes du rapport, nous disposons actuellement de données au lieu de travail alors que précédemment nous utilisions des données au lieu de gestion des offres, ce qui ne correspondait pas nécessairement à des offres émanant des entreprises du Bassin. A l'heure actuelle, les opportunités d'emploi situées dans notre Bassin, mais gérées par d'autres Bassins ou encore d'autres Régions, sont ainsi maintenant comptabilisées dans notre Bassin, ce qui correspond davantage à la réalité observée sur le marché de l'emploi, mais peut également expliquer de grandes différences de chiffres par rapport aux années précédentes. Il est à noter que nous ne disposons de ces données que pour les années 2019 et 2020, ce qui nous empêche de faire des comparaisons sur de plus longues périodes. Reprendre ces deux années disponibles nous permet cependant d'identifier l'impact de la crise sanitaire sur les opportunités d'emploi.

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi ; c'est juste que Le Forem n'en a pas connaissance.

1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

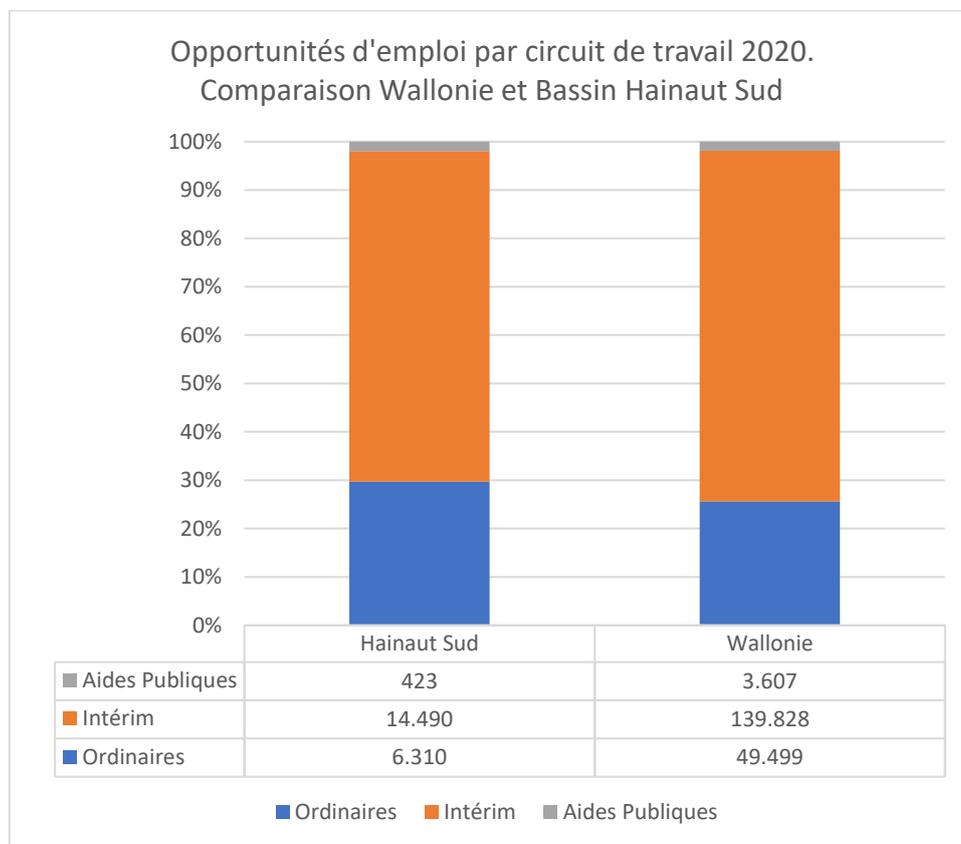
Les "opportunités d'emploi reçues" sont réparties entre différents circuits de travail¹¹:

- Circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) : regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : englobe les opportunités d'emploi intérimaires qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE).
- Circuit de travail « aides publiques » : englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides impulsions, etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre service de l'emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.

¹⁰ Chiffres issus du fichier Excel des opportunités d'emploi par lieu de travail. Les opportunités d'emploi pour la Wallonie sont calculées en retirant le filtre « hors de Wallonie ».

¹¹ Extrait de la note méthodologique du Forem sur les opportunités d'emploi au lieu de gestion.

- Circuit de travail « autres partenaires » : dénombre les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les Services de l'Emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.



Source : Le Forem/Actiris, 2020

1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle¹²

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées directement par les conseillers aux entreprises du Forem du Hainaut.Sud Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Le recours aux services du Forem pour le recrutement est très variable d'un secteur à l'autre.

Une offre peut correspondre à plusieurs unités.

Les opportunités d'emploi gérées localement n'émanent pas nécessairement d'entreprises du bassin bien qu'elles soient enregistrées par des conseillers aux entreprises du Bassin. Le lieu d'exécution n'est pas toujours indiqué.

¹² Chiffres issus du fichier Excel des opportunités d'emploi par lieu de travail. Les opportunités d'emploi pour la Wallonie sont calculées en retirant le filtre « hors de Wallonie ».

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

CATEGORIE PROFESSIONNELLE	Bassin		Wallonie		Part de l'intérim 2020	
	2019	2020	2019	2020	Bassin	Wallonie
11 - Personnel des services aux personnes et à la collectivité	1.002	747	13.695	9.063	21,55 %	23,02 %
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	1.825	1.337	17.100	13.366	34,70 %	38,44 %
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	1.090	802	11.416	7.286	52,24 %	43,54 %
14 - Personnel de la distribution et de la vente	1.482	1.161	15.304	12.951	50,73 %	53,88 %
21 - Professionnels des arts et du spectacle	304	331	5.056	4.507	90,63 %	94,90 %
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	948	776	5.060	3.737	3,22 %	4,39 %
23 - Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	412	379	3.530	3.081	2,90 %	5,45 %
24 - Professionnels de la santé (professions paramédicales)	836	829	6.459	7.242	13,63 %	17,47 %
31 - Professionnels de la santé (professions médicales)	160	175	809	852	16,57 %	14,20 %
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	933	832	10.306	9.326	22,72 %	27,85 %
33 - Cadres commerciaux	1.097	1.057	13.686	9.941	54,87 %	47,70 %
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	219	266	2.302	2.154	60,53 %	59,19 %
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	5.009	5.267	41.500	42.226	84,15 %	81,71 %
43 - Personnel du transport et de la logistique	2.224	1.893	22.685	18.191	75,38 %	73,48 %
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	4.355	2.833	32.558	26.584	73,46 %	75,84 %
45 - Personnel des industries de process	506	432	5.449	4.544	75,93 %	72,07 %
46 - Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)	123	129	1.106	1.155	58,91 %	64,94 %
47 - Personnel de type artisanal	540	683	6.395	8.142	76,43 %	82,58 %
51 - Maîtrise industrielle	201	85	3.249	2.222	70,59 %	84,88 %
52 - Techniciens industriels	1.022	794	7.647	6.974	53,78 %	51,66 %
53 - Cadres techniques de l'industrie	751	790	7.116	6.470	24,18 %	26,31 %
61 - Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	1.192	1.143	10.244	10.592	41,21 %	42,22 %
Total	26.231	22.741	242.672	210.606	57,41 %	58,13 %

Source : Le Forem/Actiris, 2020

1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Ensemble des offres gérées par les services publics de l'emploi, classées selon le nombre décroissant d'opportunités dans le bassin. Indication du **caractère critique du métier, au niveau régional**. Le tableau ci-dessous reprend le **top 40 des métiers en ROME 5** les plus fréquents dans les opportunités d'emploi du Bassin¹³.

Métier ROME 5	ROME 5	Code ROME V3	Opportunités Bassin 2020	Opportunités Wallonie 2020	IS	2020 ¹⁴			% intérim 2020	2021 ¹⁵		
						Pénurie de main-d'œuvre	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail		Pénurie de main-d'œuvre	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail
Employé de ménage à domicile	11111 ¹⁶	K1304	186	2.279	0,77		X	X	11,29 %		X	X
Nettoyeur de locaux et de surfaces	11211 ¹⁷	K2204	214	2.647	0,76		X	X	21,03 %		X	X
Agent administratif d'entreprise	12121	M1602	659	5.681	1,09				32,63 %			
Technicien des services comptables	12142 ¹⁸	M1203	166	2.051	0,76	X	X		36,75 %	X	X	X
Aide de cuisine	13211	G1602 ; G1605	318	1.978	1,52				76,42 %			
Vendeur en produits frais (commerce de détail)	14212	D1106	190	2.196	0,82				64,74 %			
Télévendeur	14231	D1408	158	2.786	0,54				72,15 %			
Aménageur d'espace intérieur	21122	F1102	263	3.517	0,71				97,34 %			
Enseignant des écoles	22111	K2106	243	863	2,66				4,94 %			
Enseignant d'enseignement général	22121	K2106	287	1.404	1,93				0,70 %			
Aide-soignant	24111 ¹⁹	J1501	203	2.106	0,91		X	X	12,32 %		X	X
Infirmier généraliste	24121 ²⁰	J1506	379	2.967	1,21	X		X	17,94 %	X	X	X
Cadre de la gestion des ressources humaines	32121	M1502	152	1.404	1,02				24,34 %			
Informaticien d'étude	32321 ²¹	M1801 ; M1805	177	1.855	0,90	X	X		14,12 %	X	X	X
Responsable des ventes	33113 ²²	M1706	317	3.002	1,00		X		84,86 %			
Cadre de gestion administrative des ventes	33115 ²³	M1701	227	2.165	0,99		X		27,75 %	X	X	X
Directeur de magasin	33124 ²⁴	D1301 ; D1504	192	853	2,12		X		75,52 %			
Assistant des travaux publics et du gros œuvre	42111 ²⁵	F1704	921	8.311	1,05		X		92,62 %			
Ouvrier des travaux publics	42112 ²⁶	F1702	493	5.348	0,87	X	X	X	52,13 %	X	X	X

¹³ Chiffres issus du fichier excel des opportunités d'emploi par lieu de travail. Les opportunités d'emploi pour la Wallonie sont calculées en retirant le filtre « hors de Wallonie ».

¹⁴ [202006 Analyse metiers tension recrutement wallonie 2020.pdf \(leforem.be\)](#)

¹⁵ [20210712 Analyse Liste-2021 fonctions-critiques.pdf \(leforem.be\)](#)

¹⁶ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 1111105 – Aide-ménager »

¹⁷ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 1121101 – Technicien de surface »

¹⁸ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 1214201 – Comptable »

¹⁹ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 2411101 – Aide-soignant »

²⁰ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 2412101 – Infirmier en soins généraux »

²¹ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 3232101 – Analyste informatique », « 3232102 – Développeur informatique » et « 3232103 – Web développeur »

²² Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 3311301 – Responsable commercial »

²³ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 3311502 – Assistant commercial »

²⁴ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 3312401 – Directeur de grande surface »

²⁵ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4211104 – Sableur »

²⁶ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4211202 – Ouvrier de voirie », « 4211204 – Intervenant en grande hauteur » et « 4211205 – Poseur de canalisations »

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Ouvrier de la maçonnerie	42114 ²⁷	F1703	990	8.055	1,16	X	X	X	90,00 %	X	X	X
Couvreur	42123 ²⁸	F1610	1.232	7.117	1,63	X	X	X	96,35 %	X	X	X
Electricien du bâtiment et des travaux publics	42211 ²⁹	F1602	534	4.874	1,03	X	X	X	66,85 %	X	X	X
Installateur d'équipements sanitaires et thermiques	42212 ³⁰	F1603	543	3.725	1,38	X	X	X	75,32 %	X	X	X
Poseur de revêtements rigides	42231 ³¹	F1608	189	1.013	1,76	X	X	X	92,06 %	X	X	X
Peintre en bâtiment	42233 ³²	F1606	153	1.341	1,08		X	X	97,39 %		X	X
Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	43114 ³³	N4101	787	6.121	1,21	X	X	X	84,88 %	X	X	X
Conducteur d'engins de levage	43221	F1301 ; N1104	220	1.471	1,41				96,36 %			X
Agent du stockage et de la répartition de marchandises	43311 ³⁴	N1103	378	3.297	1,08		X	X	73,28 %		X	X
Soudeur	44132 ³⁵	H2913	372	2.921	1,20	X	X		92,20 %		X	X
Mécanicien de maintenance	44311 ³⁶	I1310	461	4.988	0,87	X	X		68,98 %	X	X	
Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	44321 ³⁷	I1604	455	4.106	1,05	X	X		79,12 %	X	X	X
Electricien de maintenance	44331 ³⁸	I1309	309	2.557	1,14	X	X		58,90 %	X	X	X
Polymaintien	44341 ³⁹	I1304	397	4.472	0,84	X	X		74,06 %	X	X	X
Opérateur de production des métaux	45212	H2907	211	508	3,92				99,53 %			
Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés	47331 ⁴⁰	H2206	203	2.994	0,64	X	X	X	77,83 %	X	X	X
Cadre technique de la production	53211 ⁴¹	H2502	182	1.331	1,29	X	X	X	39,01 %	X	X	
Cadre technique de contrôle-qualité	53212 ⁴²	H1502	150	1.138	1,24	X	X	X	10,00 %	X	X	X
Cadre technique d'entretien, maintenance, travaux neufs	53321 ⁴³	I1101 ; I1102	143	868	1,55	X	X	X	13,29 %	X	X	
Architecte du BTP	61211 ⁴⁴	F1101	243	1.589	1,44	X		X	44,86 %	X	X	X
Chef de chantier du BTP	61231 ⁴⁵	F1202	274	1.930	1,34	X	X	X	54,74 %	X	X	X

Source : Forem, 2020

²⁷ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4211401 – Cimentier-façadier », « 4211402 – Maçon », « 4211403 – Installateur de piscines », « 4211404 – Plafonneur » et « 4211405 – Rejointoyeur »

²⁸ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4212301 – Couvreur »

²⁹ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4221101 – Installateur électricien » et « 4221106 – Installateur en système de sécurité »

³⁰ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4221201 – Monteur en sanitaire et chauffage », « 4221204 – Monteur en climatisation (air conditionné) » et « 4221205 – Monteur frigoriste »

³¹ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4223101 – Carreleur »

³² Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4223301 – Peintre en bâtiment »

³³ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4311401 – Chauffeur de poids lourd »

³⁴ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4331101 – Magasinier »

³⁵ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4413201 – Soudeur »

³⁶ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4431101 – Mécanicien d'entretien industriel »

³⁷ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4432105 – Mécanicien poids lourds » et « 4432107 – Mécanicien polyvalent »

³⁸ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4433104 – Electricien de maintenance industrielle »

³⁹ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4434101 – Electromécanicien de maintenance industrielle »

⁴⁰ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 4733101 – Menuisier »

⁴¹ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 5321101 – Responsable de production »

⁴² Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 5321201 – Responsable qualité et affaires réglementaires »

⁴³ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 5332101 – Responsable de maintenance industrielle »

⁴⁴ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 6121101 – Architecte »

⁴⁵ Dans la liste des métiers en pénurie du Forem, le métier associé en REM 7 est « 6123101 – Chef de chantier » et « 6123102 – Chef d'équipe dans la construction »

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

En complément d'informations, un second tableau est présenté. Suivant les référentiels utilisés pour les analyses de l'AMEF, **un top 40 des métiers en REM 7** pour le Bassin Hainaut Sud est également proposé⁴⁶ :

Métier REM7	REM7	Code ROME V3	Opportunités Bassin 2020	Opportunités Wallonie 2020	IS	2020 ⁴⁷			% intérim 2020	2021 ⁴⁸		
						Pénurie de main-d'œuvre	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail		Pénurie de main-d'œuvre	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail
Manœuvre en construction	4211101	F1704	896	8.079	1,05				92,6 %			
Maçon	4211402	F1703	830	6.475	1,21	X	X	X	91,0 %	X	X	X
Chauffeur de poids lourd	4311401	N4101	659	5.283	1,18	X	X	X	83,0 %	X	X	X
Electromécanicien de maintenance industrielle	4434101	I1304	397	4.472	0,84	X	X		74,1 %	X	X	X
Installateur électricien	4221101	F1602	386	3.702	0,98	X	X		81,3 %	X	X	X
Employé administratif	1212104	M1602	359	3.339	1,01				33,4 %			
Infirmier en soins généraux	2412101	J1506	328	2.484	1,25	X		X	5,2 %	X	X	X
Couvreur	4212301	F1610	324	2.080	1,47	X	X	X	86,1 %	X	X	X
Ouvrier de voirie	4211202	F1702	276	3.253	0,80	X	X	X	91,7 %	X	X	X
Architecte d'intérieur (aménagement d'espace d'intérieur)	2112202	F1102	263	3.495	0,71				97,3 %			
Magasinier	4331101	N1103	256	2.085	1,16		x	X	76,6 %		X	X
Soudeur	4413201	H2913	254	1.652	1,45	X	X		91,3 %		X	X
Installateur sanitaire	4221203	F1603	242	1.879	1,22				99,2 %			
Architecte	6121101	F1101	239	1.550	1,46	X		X	43,9 %	X	X	X
Monteur en sanitaire et chauffage	4221201	F1603	227	1.366	1,57	X	X	X	49,8 %	X	X	X
Conducteur de grue	4322101	F1301	219	1.360	1,52				96,3 %			X
Opérateur de production des métaux	4521201	H2907	209	435	4,53				99,5 %			
Menuisier	4733101	H2206	203	2.994	0,64	X	X	X	77,8 %	X	X	X
Mécanicien d'entretien industriel	4431101	I1310	198	2.049	0,91	X	X		83,3 %	X	X	
Technicien de surface	1121101	K2204	196	2.329	0,79		X	X	14,8 %		X	X
Instituteur primaire	2211102	K2106	188	672	2,64				5,9 %			
Carreleur	4223101	F1608	187	974	1,81	X	X	X	92,0 %	X	X	X
Assistant commercial	3311502	D1401	182	1.812	0,95		X		31,9 %	X	X	X
Responsable de production	5321101	H2502	182	1.331	1,29	X	X	X	39,0 %	X	X	
Aide-soignant	2411101	J1501	181	2.001	0,85		X	X	6,6 %		X	X
Aide-ménager	1111105	K1304	172	2.094	0,78		X	X	5,8 %		X	X
Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers	4432101	I1604	170	1.409	1,14				80,0 %			
Employé de comptabilité	1212102	M1203	153	1.080	1,34				0,7 %			

⁴⁶ Chiffres issus du fichier Excel des opportunités d'emploi par lieu de travail. Les opportunités d'emploi pour la Wallonie sont calculées en retirant le filtre « hors de Wallonie ».

⁴⁷ [202006 Analyse metiers tension recrutement wallonie 2020.pdf \(leforem.be\)](#)

⁴⁸ [20210712 Analyse Liste-2021 fonctions-critiques.pdf \(leforem.be\)](#)

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Vendeur détaillant en produits frais	1421201	D1106	152	1.528	0,94				57,9 %			
Enseignant de cours généraux dans l'enseignement secondaire inférieur	2212101	K2107	142	731	1,83				0,0 %			
Comptable	1214201	M1203	141	1.861	0,71	X	X		28,4 %	X	X	X
Boulangier	4711101	D1102	135	1.090	1,17	X	X		84,4 %		X	X
Boucher	4712201	D1101	134	1.047	1,21		X	X	64,9 %	X	X	X
Dessinateur de la construction	6122101	F1104	130	1.685	0,73	X	X		31,5 %	X	X	X
Plafonneur	4211404	F1601	128	1.266	0,95	X	X	X	87,5 %	X	X	X
Chef de chantier	6123101	F1202	126	948	1,25	X	X	X	36,5 %	X	X	X
Ajusteur mécanicien	4413501	H2901	125	1.665	0,71	X	X	X	88,8 %	X	X	
Délégué commercial en service auprès des entreprises	1431401	D1402	125	1.318	0,89				76,8 %			
Jardinier	4111301	A1203	125	1.229	0,96		X	X	76,8 %		X	X
Educateur	2315102	K1207	121	959	1,19				1,7 %			

Source : Forem, 2020

1.4. Mobilité des travailleurs

En 2017, il y avait 43.942 habitants du Bassin qui y travaillaient. Le Hainaut Sud comptait également 94.783 navetteurs venant travailler mais résidant en dehors de celui-ci.⁴⁹

Communes	2017		
	Pas de navette / travaille et vit sur la même localité	Navetteur entrant sur la localité	Total
Anderlues	581	2.233	2.815
Erquelinnes	569	851	1.420
Merbes-le-Château	112	210	322
Aiseau-Presles	319	943	1.262
Beaumont	385	869	1.254
Charleroi	27.246	49.887	77.132
Châtelet	1.767	5.085	6.851
Chimay	1.392	1.989	3.380
Courcelles	1.491	4.345	5.836
Farciennes	262	816	1.078
Fleurus	1.473	8.275	9.748
Fontaine-l'Évêque	654	1.492	2.147
Froidchapelle	166	271	438
Gerpennes	466	1.995	2.461
Ham-sur-Heure-Nalinnes	427	1.123	1.550
Les Bons Villers	329	1.370	1.699
Lobbès	260	1.117	1.376
Momignies	554	1.000	1.554
Montigny-le-Tilleul	292	1.358	1.650
Pont-à-Celles	530	923	1.453
Sivry-Rance	308	542	850
Thuin	770	2.443	3.213
Cerfontaine	175	131	306
Couvin	1.515	2.008	3.522
Philippeville	769	2.045	2.814
Viroinval	381	310	691
Walcourt	752	1.152	1.904
Bassin Hainaut Sud	43.942	94.783	138.726

Source : Steunpunt Werk, 2017

⁴⁹ Les données reçues ne permettent pas de réaliser de tableau de comparaison avec les autres Bassins et régions.

1.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi

1.5.1. Créations et faillites d'entreprises

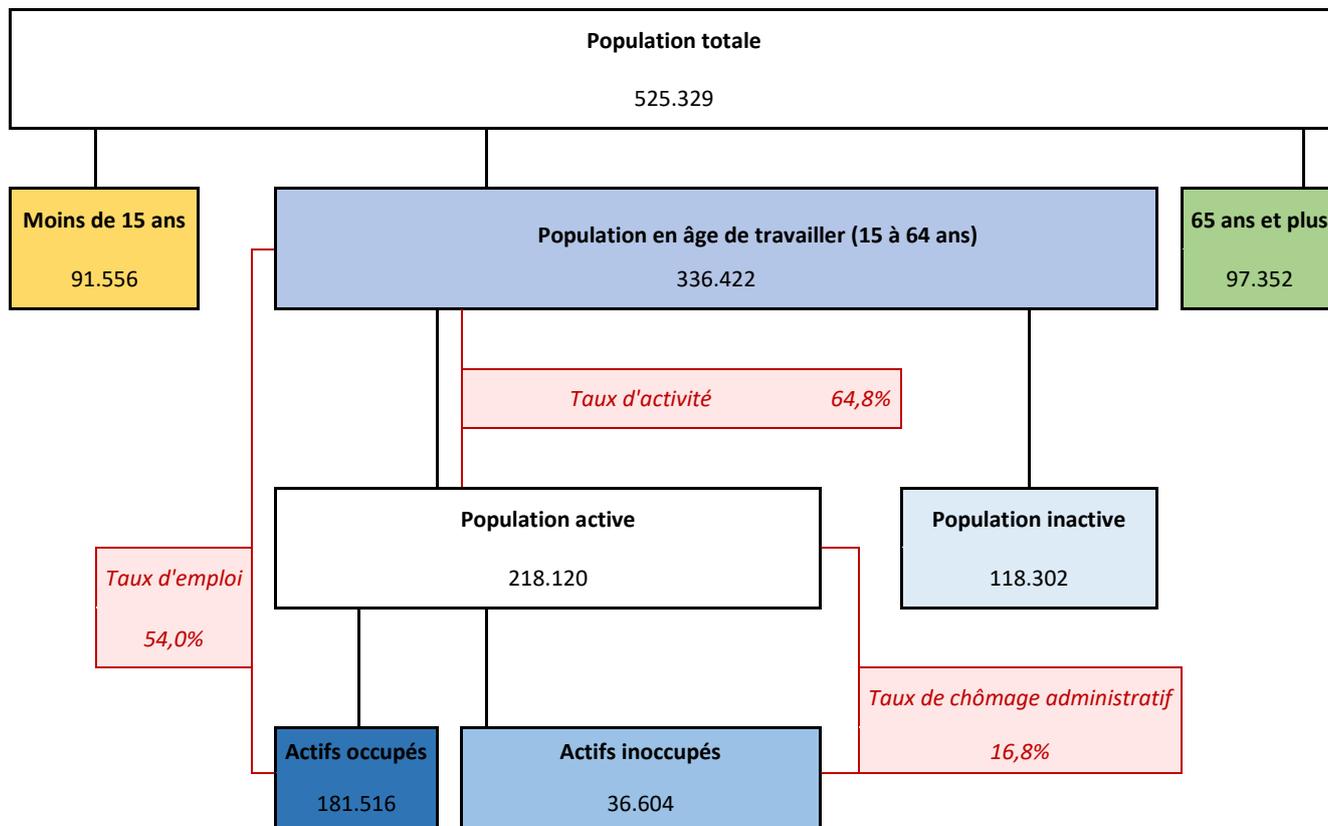
SECTEUR NACE	BASSIN HAINAUT SUD				WALLONIE				REGION BRUXELLOISE			
	Créations		Faillites		Créations		Faillites		Créations		Faillites	
	2019	Evol. 2015-2019	2019	Evol. 2015-2019	2019	Evol. 2015-2019	2019	Evol. 2015-2019	2019	Evol. 2015-2019	2019	Evol. 2015-2019
A - Agriculture, sylviculture et pêche	86	+ 18,81 %	7		761	- 13,33 %	33	+ 32,00 %	24	- 14,29 %	3	- 50,00 %
B - Industries extractives	1		0		4	- 20,00 %	1	0 %	1	0 %	0	
C - Industrie manufacturière	137	+ 22,32 %	19	- 5,00 %	1.184	+ 17,93 %	139	- 15,24 %	316	- 4,82 %	62	+ 1,64 %
D - Prod. et distr. d'électricité, de gaz, de vapeur	18	+ 800,00 %	0		53	+ 120,83 %	1	0 %	15	- 21,05 %	1	
E - Prod. et distr. d'eau/assainissement déchets	6	- 40,00 %	0	- 100 %	42	+ 23,53 %	5	- 44,44 %	7	- 41,67 %	4	- 20,00 %
F - Construction	360	- 11,11 %	67	- 10,67 %	2.817	+ 1,37 %	538	- 3,06 %	1.603	- 15,99 %	564	+ 75,70 %
G - Commerce/rép. d'automobiles et motocycles	685	+ 15,91 %	83	- 11,70 %	4.066	+ 0,94 %	597	- 20,72 %	1.445	- 13,47 %	736	+ 18,52 %
H - Transports et entreposage	90	+ 63,64 %	20	- 4,76 %	460	+ 26,72 %	101	+ 9,78 %	675	+ 59,95 %	176	+ 36,43 %
I - Hébergement et restauration	244	- 0,81 %	62	+ 6,90 %	1.711	- 7,66 %	556	+ 1,09 %	726	- 1,49 %	510	+ 38,96 %
J - Information et communication	127	+ 27,00 %	7	- 30,00 %	1.313	+ 26,74 %	77	- 8,33 %	1.227	+ 39,91 %	100	- 0,99 %
K - Activités financières et d'assurance	23	+ 35,29 %	1	- 66,67 %	223	+ 87,39 %	25	- 3,85 %	112	+ 36,59 %	23	+ 9,52 %
L - Activités immobilières	83	+ 66,00 %	2	- 50,00 %	703	+ 38,11 %	63	- 3,08 %	377	+ 17,81 %	71	+ 7,58 %
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	380	+ 38,18 %	10	- 47,37 %	4.229	+ 25,49 %	166	- 7,78 %	3.242	+ 19,76 %	260	+ 88,41 %
N - Activités de services administratifs et de soutien	229	+ 42,24 %	13	- 45,83 %	1.952	+ 31,45 %	145	- 19,44 %	825	+ 15,55 %	187	- 2,09 %
O - Administration publique, défense et séc. sociale	1	- 75,00 %	0		13	- 38,10 %	0	- 100 %	7	- 36,36 %	0	
P - Enseignement	103	+ 43,06 %	3		896	+ 24,62 %	17	+ 240,00 %	325	+ 16,49 %	5	- 28,57 %
Q - Santé humaine et action sociale	143	+ 88,16 %	6		1.121	+ 68,07 %	78	+ 457,14 %	310	+ 64,02 %	85	+ 269,57 %
R - Arts, spectacles et activités récréatives	101	+ 12,22 %	9	0 %	950	+ 29,60 %	60	+ 30,43 %	499	+ 68,58 %	36	+ 100,00 %
S - Autres activités de services	269	+ 36,55 %	11	- 21,43 %	1.913	+ 33,78 %	98	- 2,00 %	489	+ 8,43 %	152	+ 126,87 %
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	0		0		5	+ 150,00 %	0		7	+ 133,33 %	3	
U - Activités extra-territoriales	0		0		1	0 %	0		2		0	
Activité économique inconnue	1		0		11	+ 1.000,00 %	0		7	+ 250,00 %	0	
Total	3.087	+ 21,73 %	320	- 9,09 %	24.428	+ 15,99 %	2.700	- 5,30 %	12.241	+ 10,68 %	2.978	+ 39,03 %

Source : DGS-Statistics Belgium 2015-2019 ; calculs : IBEFE Hainaut Sud

1.6. En Bref

Structure d'activité de la population en 2018 (moyenne annuelle). Bassin Hainaut Sud

Source : Steunpunt Werk ; Calculs : IWEPS



CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES

2.1. Données globales, de cadrage

Remarque 1 : La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 2.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques⁵⁰) non certifiées⁵¹ ; certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE Hainaut Sud sur base de celles-ci. Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 2.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est dès lors pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre. Le lecteur étant invité à se référer aux différentes sources référencées.

Remarque 2 : Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges. Ces derniers peuvent être établis dans un autre bassin que certaines de leurs implantations.

Remarque 3 : Depuis le 1^{er} septembre 2018, il est institué un enseignement à titre expérimental aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant. La CPU qui signifie « Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage » est un dispositif qui organise la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) sur base de nouveaux profils de certification élaborés par le SFMQ. Le dispositif de la CPU est organisé dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé de forme 4, de plein exercice et en alternance. À ce jour, il existe 35 options organisables en CPU et 3 projets pilotes ouverts dans des écoles prédéfinies.

Les données de fréquentation pour les options en CPU qui figurent dans les tableaux de la formation initiale portent exclusivement sur le 3^e degré, à savoir les 5^e, 6^e et 7^e années. Depuis leur mise en place, les profils CPU remplacent graduellement les anciennes options. Lorsque ces profils coexistent au sein d'un établissement, le nombre d'élèves est cumulé sous l'appellation de l'option en CPU.

Remarques générales : les opérateurs Enseignement et IFAPME/SFPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.

Les rapports sont basés sur les dernières données disponibles au moment de la rédaction (juillet/août). Des données plus récentes, ou non disponibles centralement, fournies notamment par les participants aux réunions de concertation, complètent les analyses sectorielles qui aboutissent à la détermination des thématiques communes en octobre.

⁵⁰ Cf. Source : AGE-DED ; Calculs : OQMT-IBEFE

⁵¹ Les données certifiées sont délivrées par le service en charge de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire qui définit entre-autre le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l'année précédente.

2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin

2.1.1.1. Formation initiale

	Bassin	Nombre d'apprenants		% Femmes (Bassin)
		% Wallonie ⁵²	% FWB	
Enseignement secondaire (Source : AGE-DED, 2018-2019 ; Calculs OQMT-IBEFE)				
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	36.961	13,4%	10,4%	ND ⁵³
• Premier degré ⁵⁴	12.855	14,3%	10,9%	ND
• Deuxième degré	12.354	13,3%	10,3%	ND
- Forme générale	5.974	12,5%	9,4%	ND
- Forme technique et artistique de transition	979	11,8%	9,9%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	2.667	13,9%	11,0%	ND
- Forme professionnelle	2.734	15,3%	12,6%	ND
• Troisième degré	11.350	12,8%	10,1%	ND
- Forme générale	4.259	12,0%	9,1%	ND
- Forme technique et artistique de transition	792	12,0%	9,9%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	3.443	13,5%	10,7%	ND
- Forme professionnelle	2.856	13,5%	11,0%	ND
• Quatrième degré - Section Soins infirmiers ⁵⁵	402	9,2%	8,2%	ND
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	1.586	19,7%	16,9%	ND
• Deuxième degré	941	20,9%	18,1%	ND
• Troisième degré	645	18,1%	15,4%	ND
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2019-2020)				
Inscriptions ⁵⁶	582	12,38 %	SO ⁵⁷	29,21 %
Personnes sous contrat ⁵⁸	672	17,32 %	SO	26,79 %
Enseignement spécialisé (Source : AGE-DED, 2018-2019 ; Calculs OQMT-IBEFE)				
Forme 3	2.303	22,8%	19,1%	ND
Forme 4	51	15,3%	8,8%	ND

⁵² Les données de la Wallonie n'incluent pas celles de la Communauté germanophone.

⁵³ Les données de cadrage ne permettent pas de calculer le % Femmes car les données ne sont pas disponibles (ND).

⁵⁴ Le premier degré globalise les données pour le 1^{er} degré commun et le 1^{er} degré différencié.

⁵⁵ L'enseignement secondaire comporte un 4^e degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section Soins infirmiers qui comprend les chiffres de fréquentation pour les deux filières : Infirmier hospitalier et Infirmier hospitalier – orientation santé mentale et psychiatrie.

⁵⁶ Par code postal du centre IFAPME ; Données 2019-2020.

⁵⁷ Les données IFAPME concernent uniquement la Wallonie, le % FWB est donc sans objet (SO).

⁵⁸ Par code postal de l'apprenant ; Données 2019-2020.

L'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés :

- 1^e degré (degré d'observation)
- 2^e degré (degré d'orientation)
- 3^e degré (degré de détermination)
- 4^e degré (Soins infirmiers)

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2^e degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6^e année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6^e année, soit au terme d'une 7^e année (CQ6 et/ou CQ7).

L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

L'enseignement qualifiant s'organise également en alternance. Elle est organisée selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

L'enseignement spécialisé

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'Enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, prenant en compte le projet personnel de l'élève :

- La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale
- La forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle
- La forme 3 : enseignement professionnel
- La forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : A la forme 4 ne peuvent accéder que des élèves issus de l'enseignement de type 3. Cela concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé.

2.1.1.2. Enseignement supérieur

	Bassin	Nb apprenants	
		% FWB	% Femmes (bassin)
Enseignement de Promotion sociale (Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019)			
Niveau supérieur court	2.792	15,14 %	ND
Niveau supérieur long	102	73,38 %	ND
Supérieur non universitaire (HE et ESA) (Source : ARES, 2018-2019)			
Niveau supérieur court	5.757	7,3 %	65,6 %
Niveau supérieur long	1.237	5,7 %	40,6 %

2.1.1.3. Formation pour adultes et complémentaire

	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement de Promotion sociale (Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019) ⁵⁹				
Niveau secondaire inférieur	4.718	SO	13,27 %	ND
Niveau secondaire supérieur	7.160	SO	16,74 %	ND
IFAPME/SFPME (Source : IFAPME, 2019-2020)				
Formation accélérée à la gestion ⁶⁰	74	8,16 %	SO	36,49 %
Année préparatoire à la formation chef d'entreprise ⁶¹	218	10,87 %	SO	37,61 %
Formation de chef d'entreprise ⁶²	705	8,98 %	SO	40,99 %
Coordination et encadrement ⁶³	141	13,34 %	SO	20,57 %
Personnes sous convention de stage ⁶⁴	424	9,58 %	SO	27,36 %
FOREM hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2020)				
Demandeurs d'emploi - Gestion propre et partenariat ⁶⁵	5.649	16,25 %	SO	53,70 %
Etudiants	0	0 %	SO	SO
Travailleurs - Gestion propre et partenariat	11	1,10 %	SO	100 %
CISP (Source : Interfédéré, 2019)				
DEFI	2.393	22,16 %	SO	54,87 %
EFT	972	21,49 %	SO	43,31 %
CTA (Source : DGEO-DREMT, 2019 ; Calculs OQMT-IBEFE) – Volume d'heures de formation				
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	11.613	10,8%	9,0%	ND ⁶⁶
Élèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0,0%	0,0%	ND
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire et 1 ^e degré)	117	2,4%	1,9%	ND
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	1.104	29,1%	5,3%	ND
Étudiants de l'enseignement supérieur	2.994	41,4%	31,1%	ND
Demandeurs d'emploi	972	10,6%	4,5%	ND
Travailleurs	336	5,6%	5,0%	ND
Enseignants	48	0,9%	0,6%	ND
Centres de compétences/centres de référence ⁶⁷ (Source : Le Forem, 2017)				
Demandeurs d'emploi	6.888	40,21 %	SO	36,40 %
Etudiants	1.858	54,94 %	SO	22,34 %
Travailleurs	830	22,61 %	SO	39,40 %

⁵⁹ Filtre « nombre total d'inscription » du fichier de recensement de l'enseignement de promotion sociale 2018-2019.

⁶⁰ Par code postal du centre IFAPME ; Données 2019-2020

⁶¹ Par code postal du centre IFAPME ; Données 2019-2020

⁶² Par code postal du centre IFAPME ; Données 2019-2020

⁶³ Par code postal du centre IFAPME ; Données 2019-2020

⁶⁴ Par code postal de l'apprenant ; Données 2019-2020

⁶⁵ Mode de gestion : GP (Gestion propre), FC (forem conseil) et FF (forem formation).

⁶⁶ Sur un total de 798 personnes (tous publics confondus) qui ont fréquenté un CTA en 2019 sur le Bassin Hainaut Sud, 24 étaient des femmes.

⁶⁷ Il s'agit ici uniquement des centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem ; Mode de gestion : GP, FC et FF.

Enseignement de Promotion Sociale

L'Enseignement de Promotion Sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle et, de niveau tant secondaire que supérieur, au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 160 établissements sur le territoire de la FWB. Il s'adresse à toute personne – travailleur, demandeur d'emploi, retraité, ... de plus de 18 ans (plus de 15 ans à certaines conditions) qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle, ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

L'Enseignement de promotion sociale, organisé par le décret du 16 avril 1991 poursuit 2 finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle (développement des personnes) ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels (besoins de la société).

Les formations sont composées de différents modules (UE ou Unités d'Enseignement). Chaque section comporte des UE, souvent une ou plusieurs UE de stage et habituellement, une UE épreuve intégrée. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite et chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours. A la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE, ils peuvent adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes personnelles (professionnelles, familiales ...), l'EPS permet de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire ; les horaires varient selon les établissements et les formations.

Sur le territoire Hainaut Sud, 27 écoles d'enseignement de Promotion sociale sont actives :

- CESA – Centre d'enseignement supérieur pour adultes (Roux)
- ECEPS – Ecole communale d'enseignement de promotion sociale (Jumet, Marcinelle, « cours ménagers » de Charleroi, « Charleroi langues », Gilly, Couillet, Marchienne-au-Pont, Mont-sur-Marchienne, Courcelles, Couvin)
- ATC – Collège technique Aumôniers du Travail (Charleroi)
- IETC PS – Institut d'enseignement technique et commercial (Charleroi)
- IPSMa PS – Institut Provincial Supérieur des sciences Sociales et Pédagogiques (Charleroi)
- ISIPS – Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale (Charleroi)
- IETS PS – Institut d'Enseignement Technique Secondaire de Promotion sociale (Charleroi)
- FPS – Ecole des femmes prévoyantes socialiste (Charleroi)
- CPA – Cours professionnel pour adultes (Charleroi)
- Espace Formation (Pont-à-Celles)
- IPETP PS – Institut Provincial d'Enseignement Technique et Professionnel (Farciennes)
- E.C.E.T.I.C – Etablissement communal d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial (Châtelet)
- Ecole industrielle et commerciale (Thuin)

- IEPS – Institut d’enseignement de Promotion Sociale de la FWB (Thuin- Erquelines, Rance, Philippeville-Florennes)
- AMEPS – Ecole des arts et métiers de Promotion sociale (Erquelines)
- Cours Industriels et commerciaux (Chimay)

IFAPME

L’Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d’intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur le plan pédagogique, administratif et financier, un Réseau de 8 centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie. Le Réseau IFAPME propose plus de 130 formations, dans tous les secteurs d’activité : métiers de la vente et du commerce, de la construction, l’automobile, les soins aux personnes, l’Horeca, l’industrie alimentaire, métiers économiques et de conseil aux entreprises, l’information et le graphisme, la petite enfance, les métiers verts, ...

Les types de formations organisés sont les suivants :

- **formation en alternance – Apprentissage (A)** : Une formation en alternance (Apprentissage), permet d’acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C’est une formation à la fois générale, technique et pratique, d’une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l’IFAPME (3 à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en alternance se base sur un contrat qui est conclu entre l’apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d’un référent IFAPME (délégué à la tutelle) : le **contrat d’alternance**. Au terme de la formation, sont délivrés des **Certificats d’apprentissage**.
- **formation de Coordination et d’encadrement (COEN)** : La formation de Coordination et d’encadrement (COEN) permet d’acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l’exercice d’une fonction salariée d’encadrement de personnes, d’adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d’une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C’est une formation diplômante d’une durée d’un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d’une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week-end) ; ce qui permet de se former tout en travaillant ou d’optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée (**Convention de stage**).
- **formation de Chef d’entreprise (CE)** : La formation de Chef d’entreprise permet d’acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l’entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d’apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d’entreprise s’étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques ; notamment pour les stagiaires qui n’ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end) ; ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion**.

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

Dans le bassin, l'IFAPME organise des formations à Charleroi, Gilly et Gosselies .

Le Forem

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 31 Centres de formation, qui proposent plus de 250 formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier ; et notamment dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

Dans le bassin, les formations Forem sont dispensées :

- au Service clientèle de Charleroi
- à la Cellule Coup de Boost
- aux Cellules de Reconversion
- au Centre de Charleroi
- au Centre de Châtelineau
- à la Citegeco
- au Service relations avec les opérateurs

Attention l'unité de base est l'épisode de formation (contrats, inscriptions ...), une même personne apparaît autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée.

Les Centres de Compétences (CDC)

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise.

Il y a actuellement 25 Centres de Compétences en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

Le territoire du Bassin du compte plusieurs Centres de Compétences :

- Centre de compétence Cefoverre
- Centre de Compétence Forem – Cepegra
- Centre de Management & Commerce
- ConstruForm Charleroi
- Design Innovation
- Technocampus – Gosselies 1, 2 et 3
- Technofutur – TIC
- WAN

Attention l'unité de base est l'épisode de formation (contrats, inscriptions ...), une même personne apparaît autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée.

CISP – Centres d'insertion socioprofessionnelle

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche « **entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services
- la « **démarche de formation et d'insertion** » (**DEFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **l'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel,
- **la formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé,
- **la formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil ; ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l'issue des formations, les centres délivrent une attestation de fréquentation.

Les CISP du bassin sont :

- Accueil et Promotion des Immigrés (API)
- AID Soleilmont
- ARCHIPEL
- AVANTI
- BRASEAP
- CAP – INFO
- Carrefour
- Cellule Solidarité Emploi
- Centre de Formation de Treignes
- Centre Européen du Travail
- Centre Pilote pour la formation et l'économie sociale
- Chantier
- CODEF
- CPAS Charleroi – Trans'Form
- CPAS Courcelles – Emploi et moi
- CPAS Fleurus – La ptite main fleurusienne
- FUNOC

- Le Gerموir
- Le Levain
- L'Essor
- Lire et Ecrire Charleroi-Sud Hainaut
- Mode d'Emploi Charleroi-Thuin
- Quelque Chose A Faire
- SIMA Charleroi.

REMARQUE : Les formations « Bilan d'orientation », « Formation employé administratif » et « Formation à l'accueil et à l'animation de projets culturels et touristiques (Namur) » du **Centre Européen du Travail** ne sont pas comptabilisées dans ce rapport car elles sont données dans le Bassin de Namur.

Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

Remarque : pour les CTA, les données et analyses présentées dans le tableau sont basées sur un nombre d'heures de formation et non un nombre d'apprenants⁶⁸.

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »⁶⁹ Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

Il existe trente Centres de Technologies Avancées en FWB. Le Bassin Hainaut Sud en compte deux :

- CTA Mécanique appliquée de Charleroi
- CTA Domotique – immotique de Charleroi.

⁶⁸ Voir *Rapport d'activités du réseau des Centres de Technologies Avancées de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, DGEO-DREMT, 2019.

⁶⁹ Accord de coopération du 20 mars 2014 conclu entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'équipement mis à disposition dans le cadre de la refondation de l'Enseignement qualifiant et à la collaboration entre les centres de technologies avancées et les centres de compétences.

2.1.1.4. Formation professionnelle adaptée

	Bassin	Nombre d'apprenants	
		% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (AVIQ) (Source : 2019)			
Orientation/Formation de base	82	9,94 %	29,27 %
Formation professionnalisante	40	6,50 %	27,50 %

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA)

Les CFISPA s'adressent aux personnes ayant un handicap reconnu par l'AVIQ ou un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé. Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre selon la situation du stagiaire :

- une phase de détermination de projet,
- une phase de validation de projet,
- une phase de formation qualifiante,
- une phase de suivi post-formatif.

2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin

Indicateurs	Bassin	FWB
Taux d'inscrits dans le premier degré différencié ⁷⁰	7,4%	7,2%
Ratio qualification/transition au niveau secondaire ⁷¹	53,3%	48,0%
Part de secondaire spécialisé dans le total du secondaire ⁷²	8,0%	4,7%
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant ⁷³	11,6%	7,9%
Part de l'alternance total (en intégrant l'apprentissage Classes Moyennes)	ND ⁷⁴	ND

Sources : AGE-DED, 2018-2019 ; Calculs : OQMT-IBEFE

2.1.3. Focus sur l'alternance

Pour ce focus, les données ont été fournies par l'OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) ; dès lors, elles se rapportent exclusivement aux formations des CEFA, de l'IFAPME et du SFPME.

⁷⁰ Taux d'inscrits dans le premier degré différencié par rapport au total du nombre d'élèves inscrits dans le premier degré commun et différencié.

⁷¹ Ratio représenté par la section de qualification dans l'enseignement secondaire ordinaire en plein exercice et en alternance aux 2^e, 3^e et 4^e degrés.

⁷² Part représentée par le secondaire spécialisé dans l'enseignement secondaire ordinaire (en plein exercice et en alternance) et spécialisé.

⁷³ Part de l'alternance (2^e et 3^e degrés) dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant (2^e, 3^e et 4^e degrés qualifiants ordinaires de plein exercice et en alternance).

⁷⁴ Les fichiers sources ne permettent pas de réaliser ce calcul puisque les données en lien avec l'enseignement spécialisé ne sont pas disponibles (ND) via les données de cadrage et les données IFAPME concernent uniquement la Wallonie.

Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d'analyse s'étale du début de l'encodage des données dans la plateforme (ainsi que l'application temporaire) au 31 décembre 2020. Les données ont été extraites de la plateforme OPLA en juin 2021.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. A ce jour, seules les données relatives aux CEFA wallons sont encodées ;
- L'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées par l'opérateur quotidiennement depuis leur propre application ;
- Les données du SFPME (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par l'opérateur depuis leur propre application (à ce jour, peu de données disponibles).

Inscriptions des apprenants résidents dans le bassin

Le tableau, ci-dessous, reprend les apprenants inscrits chez un opérateur en formation en alternance ayant minimum 1 jour actif au cours de l'année 2020. Ainsi, 2.883 apprenants résidents dans le bassin du Hainaut Sud sont inscrits auprès d'un opérateur en formation en alternance (tout bassin confondu).

Parmi ces apprenants, 207 sont considérés comme « sans alternance », à savoir qu'ils n'ont jamais eu de contrat signé avec une unité d'établissement.

Inscriptions apprenants – Année 2020

Source : OFFA, 2020

	Total inscrits (dont sans contrat)	Total inscrits sans date de fin (dont sans contrat)	Total inscriptions (dont sans contrat)
Bassin du Brabant Wallon	944 (68)	300 (25)	1.151 (93)
Bassin de Hainaut Centre	1.757 (112)	2.377 (158)	620 (46)
Bassin de Hainaut Sud	2.143 (158)	740 (49)	2.883 (207)
Bassin de Wallonie Picarde	896 (76)	254 (12)	1.150 (88)
Bassin de Huy-Waremme	734 (49)	302 (22)	1.036 (71)
Bassin de Liège	2.762 (204)	843 (40)	3.605 (244)
Bassin de Verviers	1.085 (90)	298 (24)	1.383 (114)
Bassin du Luxembourg	911 (72)	324 (28)	1.235 (100)
Bassin de Namur	1.401 (96)	557 (37)	1.958 (133)
Total Wallonie	12.633 (925)	4.238 (283)	16.871 (1.208)
Bassin de Bruxelles	ND	ND	ND

Par ailleurs, un filtre a été rajouté pour les apprenants n'ayant aucune date de certification et de fin théorique (aucune donnée encodée dans la plateforme pour ces variables). Ainsi, il est constaté que, parmi les 2.883 apprenants inscrits dans le bassin au cours de l'année 2020, 740 ont une durée de formation supérieure à 3 ans. La question peut donc se poser pour ces apprenants s'ils sont toujours (peuvent être considérés comme) inscrits chez un opérateur.

Nombre de contrats par opérateur

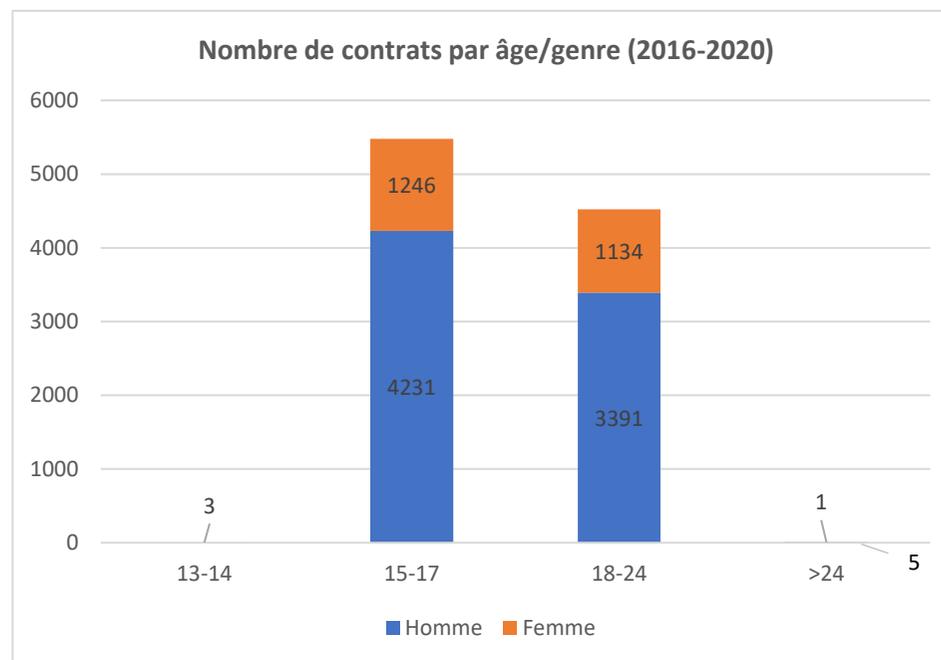
Ce volet se concentre sur l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du bassin du Hainaut Sud au cours de la période 2016-2020 (les contrats antérieurs à 2016 ont également été intégrés dans le total général, étant peu nombreux). Un apprenant peut donc être comptabilisé plusieurs fois, le traitement se faisant sur le numéro de contrat et non sur le numéro de registre national de l'apprenant.

Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une UE du bassin du Hainaut Sud

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL contrats
SFPME	0	0	0	0	0	0
IFAPME	1.094	819	836	701	489	3.939
CEFA	969	1.261	1.473	1.312	1.071	6.086
Inconnu	0	0	0	0	15	15
TOTAL	2.063	2.080	2.309	2.013	1.575	10.040

Nombre de contrats par âge et genre



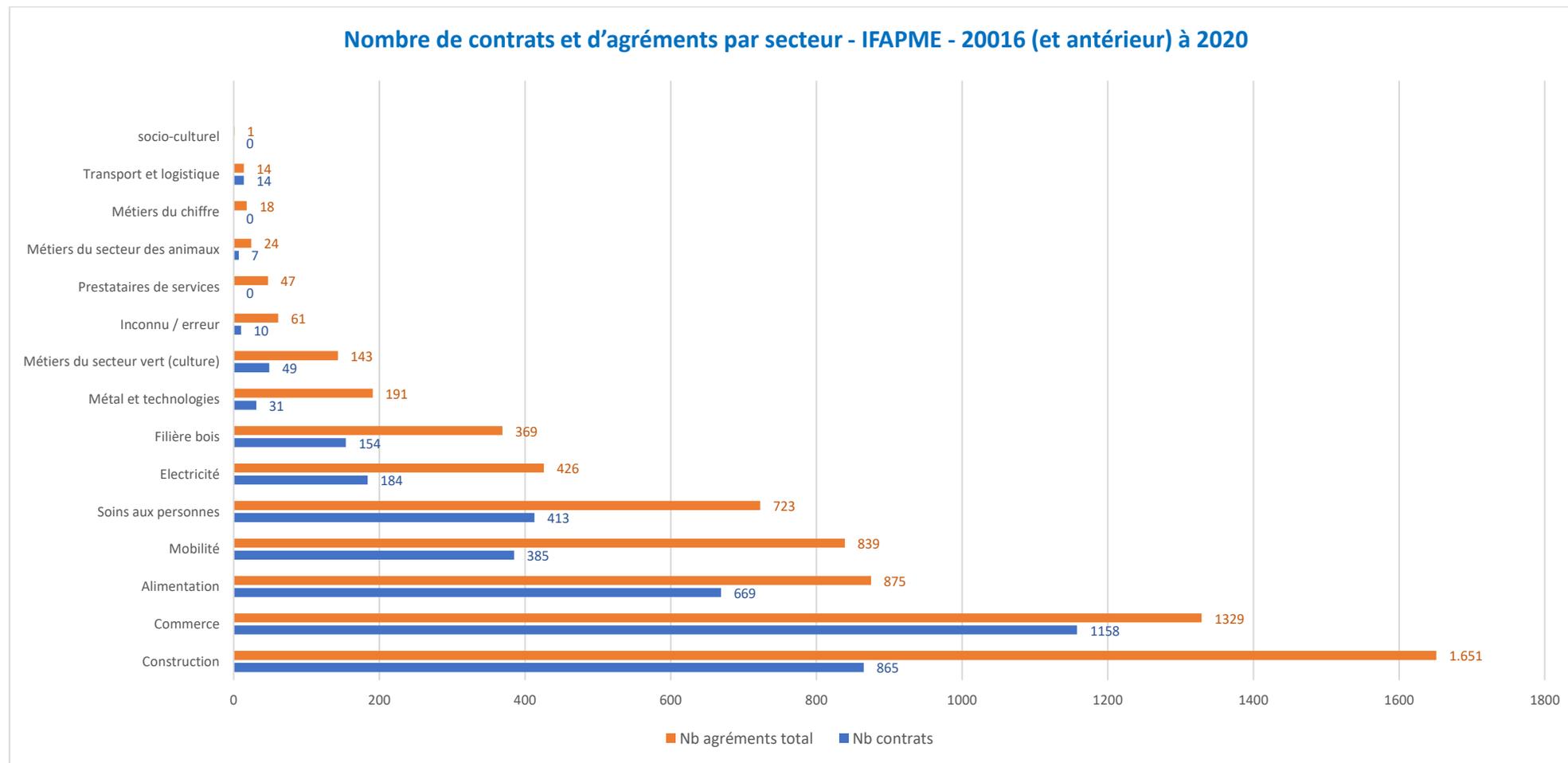
Source : OFFA, 2020

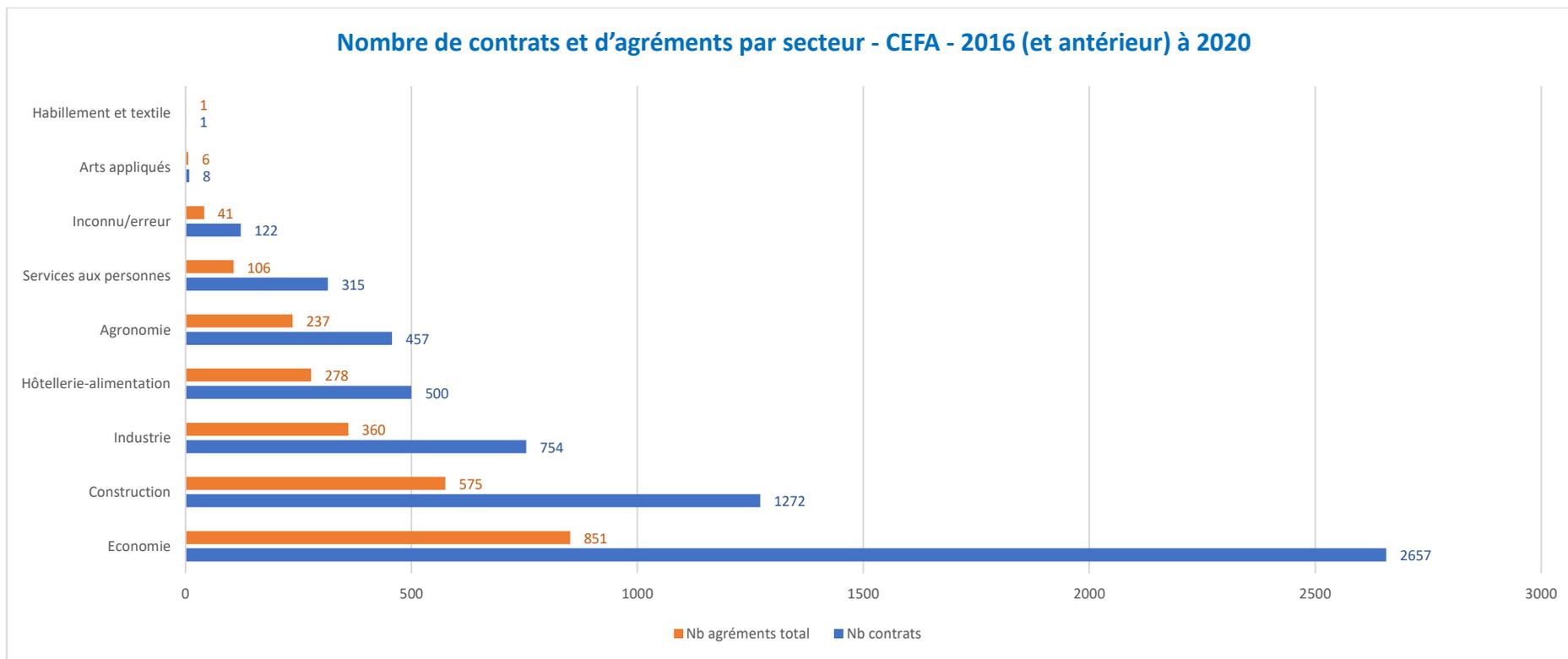
NB : Pour information, les données relatives au genre se basent sur la variable « civilité » encodée dans la plateforme OPLA. En effet, il n'existe pas de variable relative au genre de l'apprenant. Il convient dès lors d'être prudent quant aux données reprises pour cette variable, ne s'agissant ici que d'avoir une visualisation générale sur la question du genre. Les contrats sans information de civilité ou d'âge n'ont pas été pris en compte.

Nombre de contrats et d'agrément selon l'opérateur

La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur. Quant à l'indicateur, il renseigne le nombre total d'agrément qui ont été octroyés à une unité d'établissement. Ces agrément étant octroyés selon une formation bien spécifique (données chez un opérateur en alternance), le graphique ci-dessous permet de répartir les agrément obtenus par les unités d'établissements implantées dans le bassin selon l'opérateur en alternance.

Les contrats et agrément antérieurs à 2016 ont également été intégrés dans le total général, étant peu nombreux. Pour l'IFAPME, le total des contrats est de 3.939 et celui des agrément est de 6.711. Pour les CEFA, le total des contrats est de 6.086 et celui des agrément de 2.455.





Source : OFFA, 2020

Nombre d'unités d'établissements agréées

L'indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissements qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance. Il est important de préciser que parmi l'ensemble des unités d'établissement qui ont été agréées dans le Bassin Hainaut Sud, 61,48% ont signées au minimum 1 contrat d'alternance avec un apprenant, les autres unités d'établissements n'ayant jamais eu d'apprenants en alternance (selon les données encodées au sein de la plateforme OPLA).

Unités d'établissement agréées – Bassin EFE Hainaut Sud

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL contrats
Nombre UE	2.854	271	298	201	242	3.866

2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Remarque 1 : Les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du Bassin Hainaut Sud et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondant ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

Remarque 2 : Depuis le 1^{er} septembre 2018, il est institué un enseignement à titre expérimental aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant. La CPU qui signifie « Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage » est un dispositif qui organise la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) sur base de nouveaux profils de certification élaborés par le SFMQ. Le dispositif de la CPU est organisé dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé de forme 4, de plein exercice et en alternance. À ce jour, il existe 35 options organisables en CPU et 3 projets pilotes ouverts dans des écoles prédéfinies.

Les données de fréquentation pour les options en CPU qui figurent dans les tableaux de la formation initiale portent exclusivement sur le 3^e degré, à savoir les 5^e, 6^e et 7^e années. Depuis leur mise en place, les profils CPU remplacent graduellement les anciennes options. Lorsque ces profils coexistent au sein d'un établissement, le nombre d'élèves est cumulé sous l'appellation de l'option en CPU dans les tableaux et l'ancien intitulé est indiqué en note de bas de page.

2.2.1. Formation initiale

2.2.1.1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degré)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nbr d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Assistant en soins animaliers	P	A1501, A1503	1	100	ND	+ 7,5 %
	Complément en élevage et gestion de troupeaux	7P	A1407, A1408, A1409, A1410, A1411	1	21	ND	SO ⁷⁵
	Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1405, A1414, A1416	1	30	ND	+ 100,0 %
	Technicien en environnement	TQ	ND ⁷⁶	3	34	ND	- 22,5 %
	Total Agronomie			SO	185	ND	+ 22,5 %
Industrie ⁷⁷	Assistant de maintenance pc-réseaux	P	I1401, M1810	1	23	ND	- 8,0 %
	Carrossier	P	H3404, I1606	2	18	ND	- 41,9 %
	Carrossier spécialisé	7P	I1606	1	6	ND	0 %

⁷⁵ SO (sans objet) dans les tableaux de fréquentation signifient que l'OBG n'existait pas sur le territoire en 2016-2017. Le calcul d'une évolution n'est donc pas envisageable.

⁷⁶ ND (non disponible) signifie qu'aucun code favorable n'a été encodé pour une correspondance OBG-ROME V3. Les avis sont uniquement réservés et/ou défavorables, voire inexistant.

⁷⁷ Pour le secteur industrie, l'OBG Mécanicien en cycles (P) existait en 2016-2017 avec 1 occurrence et 10 élèves. De plus, n'est pas reprise l'OBG expérimentale CPU Gestionnaire en transport et logistique (TQ) qui est présente sur le Bassin Hainaut Sud en 2019-2020 avec 1 occurrence et 2 élèves en 4^e année.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

	Complément en chaudronnerie	7P	H2902	1	2	ND	0 %
	Complément en électricité de l'automobile	7P	I1604	3	21	ND	+ 75,0 %
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	ND	2	16	ND	- 27,3 %
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H2902, H2911, H2913	2	7	ND	+ 16,7 %
	Electricien automatique	TQ	I1309	8	141	ND	+ 7,6 %
	Installateur - réparateur d'appareils électroménagers	7P	I1402	2	11	ND	0 %
	Installateur électricien (CPU) ⁷⁸	P	F1602, H2601, H2602, H2603, I1309	6	92	ND	- 8,9 %
	Mécanicien automatique	TQ	I1302, I1304, I1310	5	72	ND	+ 10,8 %
	Mécanicien d'entretien	P	H2901, H2903, I1310	1	6	ND	0 %
	Mécanicien d'entretien automobile (CPU)	P	I1604	7	155	ND	+ 15,7 %
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	3	19	ND	- 5,0 %
	Mécanicien polyvalent automobile (CPU)	TQ	I1604	4	77	ND	- 9,4 %
	Métallier-soudeur	P	F1502, H2902, H2911, H2913	3	64	ND	- 3,0 %
	Technicien du froid	TQ	I1306	1	13	ND	- 38,1 %
	Technicien en électronique	TQ	H2602, H2603, H2604, H2605, I1305	3	38	ND	- 5,0 %
	Technicien en informatique	TQ	I1401	2	67	ND	+ 24,1 %
	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	I1302, I1304, I1309, I1310	1	8	ND	SO
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile (CPU)	7TQ	I1604	1	2	ND	SO
	Technicien en systèmes d'usinage (CPU) ⁷⁹	TQ	H2903	1	13	ND	+ 62,5 %
	Technicien plasturgiste	TQ	H3201	1	10	ND	- 28,6 %
	Total Industrie			SO	881	ND	+ 1,3 %
Construction⁸⁰	Charpentier (CPU)	7P	F1501, F1503, H2202, H2206	1	3	ND	- 40,0 %
	Complément en agencement d'intérieur	7P	F1604	3	11	ND	- 21,4 %
	Complément en techniques spécialisées en construction-gros œuvre	7P	F1201, F1202, F1502, F1601, F1602, F1603, F1604, H1606, F1607, F1608, F1610, F1701, F1702, F1703, H2201	2	8	ND	+ 60,0 %
	Conducteur d'engins de chantier	P	F1302	1	32	ND	+ 10,3 %
	Cuisiniste	P	F1604, I1306	1	5	ND	SO
	Dessinateur en construction	TQ	F1104	1	15	ND	- 6,3 %
	Installateur en chauffage central	7P	F1603, I1308	2	6	ND	0 %
	Maçon (CPU) ⁸¹	P	F1703	5	62	ND	- 24,4 %

⁷⁸ Anciens intitulés : électricien installateur en résidentiel et électricien installateur industriel.

⁷⁹ Ancien intitulé : technicien en usinage.

⁸⁰ Pour le secteur construction, l'OBG Complément en agencement d'intérieur (7P) avec 2 occurrences et 14 élèves et l'OBG Tapissier – garnisseur (P) avec 1 occurrence et 1 élève existaient en 2016-2017.

⁸¹ Ancien intitulé : ouvrier qualifié en construction-gros œuvre.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

	Menuisier d'intérieur et d'extérieur (CPU) ⁸²	P	F1607, H2201, H2206	7	67	ND	- 26,4 %
	Monteur en chauffage et sanitaire (CPU) ⁸³	P	F1603	3	51	ND	- 16,4 %
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	7P	F1703	2	13	ND	0 %
	Peintre décorateur (CPU) ⁸⁴	P	F1606	1	16	ND	+ 23,1 %
	Technicien en construction et travaux publics	TQ	F1104, F1107, F1108, F1201, F1202	1	5	ND	- 70,6 %
	Total Construction			SO	294	ND	- 19,9 %
Hôtellerie-alimentation⁸⁵	Boulangier - pâtissier	P	D1102, D1104, G1603, H1505, H2102	2	60	ND	- 4,8 %
	Chef de cuisine de collectivité	7P	D1103, G1402, G1404, G1601, G1602	2	8	ND	- 27,3 %
	Chocolatier - confiseur - glacier	7P	D1104	1	9	ND	+ 28,6 %
	Complément en cuisine internationale	7P	G1602	1	4	ND	0 %
	Cuisinier de collectivité	P	D1103, G1602, G1603, G1604, G1803	4	51	ND	+ 4,1 %
	Hôtelier-restaurateur	TQ	D1105, G1402, G1503, G1601, G1602, G1603, G1604, G1701, G1702, G1703, G1801, G1802, G1803, H1505	3	32	ND	- 40,7 %
	Restaurateur (CPU)	P	D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1801, G1802, G1803, G1804, H1505	6	65	ND	- 31,6 %
	Sommelier	7P	A1413, G1801, G1804	2	8	ND	+ 60,0 %
	Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions	7P	D1101, D1103, D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1604, G1801, G1803, G1804	2	16	ND	0 %
	Total Hôtellerie-alimentation			SO	253	ND	- 16,8 %
Habillement et textile	Agent qualifié en confection	P	H2402	1	6	ND	- 60,0 %
	Agent technique en mode et création	TQ	L1502	1	20	ND	+ 100,0 %
	Complément en stylisme	7P	B1805	1	7	ND	+ 40,0 %
		Total Habillement et textile			SO	33	ND
Arts appliqués	Arts plastiques	TQ	E1205	5	111	ND	+ 6,7 %
	Assistant aux métiers de la publicité	P	E1205	5	123	ND	- 3,9 %
	Assistant en décoration	P	L1503	2	22	ND	- 15,4 %
	Complément en techniques publicitaires	7P	SO	5	39	ND	- 13,3 %
	Technicien en image de synthèse	7TQ	E1205	1	12	ND	+ 20,0 %

⁸² Ancien intitulé : menuisier.

⁸³ Ancien intitulé : monteur en sanitaire et en chauffage.

⁸⁴ Ancien intitulé : peintre.

⁸⁵ Pour le secteur hôtellerie-alimentation, n'est pas reprise l'OBG expérimentale CPU Artisan boulanger-pâtissier (TQ) qui est présente sur le Bassin Hainaut Sud en 2019-2020 avec 1 occurrence et 9 élèves en 4^e année.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

	Technicien en infographie	TQ	E1205	5	147	ND	+ 6,5 %
	Technicien en photographie	TQ	E1201, E1203	1	22	ND	+ 10,0 %
	Total Arts appliqués			SO	476	ND	+ 1,1 %
Economie	Agent en accueil et tourisme	TQ	G1101, G1201, G1303, G1703, M1601, N2201	4	60	ND	- 15,5 %
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1601, M1602, M1606, M1607	5	137	ND	- 13,8 %
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	ND	10	180	ND	+ 30,4 %
	Technicien commercial	TQ	D1401, D1402, D1403, D1407	3	154	ND	+ 97,4 %
	Technicien de bureau	TQ	M1601, M1602, M1605, M1606, M1607, M1608, M1609	13	257	ND	+ 10,8 %
	Technicien en comptabilité	TQ	C1401, M1203	15	394	ND	+ 2,3 %
	Vendeur	P	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403	9	174	ND	+ 5,5 %
	Total Economie			SO	1.356	ND	+ 10,4 %
Services aux personnes	Agent d'éducation	TQ	G1202, G1203, K1207	13	668	ND	+ 2,6 %
	Agent médico-social	7P	M1609	3	32	ND	+ 23,1 %
	Aide familial	P	K1302	12	257	ND	+ 2,0 %
	Aide-soignant	7P	J1501	8	75	ND	- 13,8 %
	Animateur	TQ	G1202, G1203	2	91	ND	+ 21,3 %
	Aspirant en nursing	TQ	K1303	3	75	ND	- 33,6 %
	Assistant aux métiers de la sécurité et de la prévention	7TQ	K1706, K2503	3	260	ND	+ 56,6 %
	Coiffeur (CPU)	P	D1202	7	124	ND	- 19,5 %
	Coiffeur manager (CPU)	7P	D1202	6	26	ND	- 13,3 %
	Complément en pédicurie - manucurie	7P	D1208	1	6	ND	- 50,0 %
	Esthéticien (CPU)	TQ	D1208	4	97	ND	+ 14,1 %
	Gestionnaire d'un institut de beauté	7TQ	D1208	1	11	ND	+ 83,3 %
	Puériculteur	7TQ	K1303	7	85	ND	- 3,4 %
	Puériculture	P	K1303	7	223	ND	- 13,2 %
	Soins infirmiers (4° degré)	P	J1506	1	137	ND	- 18,0 %
	Techniques sociales	TQ	ND	4	320	ND	- 4,2 %
Total Services aux personnes			SO	2.350	ND	- 6,1 %	
Sciences appliquées	Assistant pharmaceutico-technique	TQ	J1302, J1307	4	55	ND	- 12,7 %
	Complément en officine hospitalière	7TQ	J1307	1	10	ND	+ 11,1 %
	Technicien chimiste	TQ	H1210, H1503, H2301, J1302	2	22	ND	- 26,7 %
	Technicien des industries agroalimentaires	TQ	H2102	2	35	ND	- 12,5 %
	Total Sciences appliquées			SO	122	ND	- 14,1 %

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

2.2.1.2. Enseignement ordinaire en alternance

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nbr d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie ⁸⁶	Eleveur	P	A1407, A1409, A1410, A1411	1	5	ND	+ 25,0 %
	Groom lad	P	A1501	1	1	ND	- 66,7 %
	Ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins	P	A1203, A1414	5	46	ND	- 2,1 %
	Palefrenier	P	A1403	3	21	ND	+ 50,0 %
	Sous-total alternance 45			SO	73	ND	+ 7,4 %
	Agent agricole polyvalent (CPU) ⁸⁷	P	A1101, A1405, A1407, A1409, A1410, A1411, A1414, A1416	1	2	ND	- 33,3 %
	Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	A1407	2	16	ND	+ 60,0 %
	Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1405, A1414, A1416	1	10	ND	+ 900,0 %
	Ouvrier qualifié en sylviculture	P	A1101, A1205	1	14	ND	+ 55,6 %
	Sous-total alternance 49			SO	42	ND	+ 55,6 %
Total Agronomie			SO	115	ND	+ 21,1 %	
Industrie ⁸⁸	Aide mécanicien cycles et petits moteurs	P	I1607	1	1	ND	SO
	Aide mécanicien garagiste	P	I1604, I1607	5	60	ND	- 30,2 %
	Aide-électricien	P	F1602, H2601, H2602	2	15	ND	0 %
	Ferronnier	P	B1601, H2911	1	2	ND	- 33,3 %
	Métallier	P	ND	3	14	ND	+ 16,7 %
	Monteur de pneus – aligneur	P	I1604	2	6	ND	- 40,0 %
	Peintre en carrosserie	P	H3401, H3404, I1608	1	8	ND	- 60,0 %
	Tôlier en carrosserie	P	I1606	1	9	ND	0 %
	Sous-total alternance 45			SO	115	ND	- 27,2 %
	Carrossier	P	H3404, I1606	1	8	ND	+ 700,0 %
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H2902, H2911, H2913	1	6	ND	SO
	Electricien automatique	TQ	I1309	1	5	ND	- 58,3 %
	Installateur électricien (CPU) ⁸⁹	P	F1602, H2601, H2602, H2603, I1309	2	5	ND	+ 150,0 %
	Mécanicien d'entretien automobile (CPU)	P	I1604	4	21	ND	- 38,2 %
Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	1	5	ND	- 16,7 %	
Métallier-soudeur	P	F1502, H2902, H2911, H2913	2	10	ND	+ 150,0 %	

⁸⁶ Pour le secteur agronomie, l'OBG Complément en techniques d'enseignement de l'équitation (7P) avec 1 occurrence et 4 élèves existait en alternance Art.49 en 2016-2017.

⁸⁷ Ancien intitulé : Ouvrier qualifié en agriculture (P) Art.49

⁸⁸ Pour le secteur industrie, l'OBG Manutentionnaire – cariste (P) avec 1 occurrence et 3 élèves existait en alternance Art.45 en 2016-2017, ainsi que l'OBG Complément en chaudronnerie (7P) avec 1 occurrence et 3 élèves en alternance Art.49.

⁸⁹ Anciens intitulés : électricien installateur en résidentiel et électricien installateur industriel.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

	Technicien en climatisation et conditionnement d'air	7TQ	F1603, I1306	1	2	ND	- 50,0 %
	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	I1302, I1304, I1309, I1310	1	6	ND	+ 100,0 %
	Sous-total alternance 49			SO	69	ND	0 %
	Total Industrie			SO	184	ND	- 18,9 %
Construction⁹⁰	Auxiliaire du bâtiment	P	F1704	6	49	ND	SO
	Carreleur (CPU) ⁹¹	P	F1608	1	2	ND	- 80,0 %
	Maçon	P	F1703	4	23	ND	- 75,3 %
	Monteur en chauffage	P	F1603	2	9	ND	- 52,6 %
	Monteur en sanitaire	P	F1603	3	14	ND	- 51,7 %
	Monteur-placeur d'éléments menuisés	P	F1607, H2201	3	15	ND	+ 15,4 %
	Ouvrier en peinture du bâtiment	P	F1606	2	6	ND	- 62,5 %
	Ouvrier plafonneur	P	F1601, F1604	3	10	ND	- 41,2 %
	Poseur de couvertures non métalliques	P	F1610, F1613	2	8	ND	- 42,9 %
	Sous-total alternance 45			SO	136	ND	- 35,5 %
	Carreleur chapiste (CPU) ⁹²	P	F1608, F1703	1	8	ND	+ 300,0 %
	Couvreur – étancheur (CPU)	P	F1610, F1613	1	1	ND	- 83,3 %
	Couvreur – étancheur (CPU)	7P	F1610, F1613	1	2	ND	SO
	Installateur en chauffage central	7P	F1603, I1308	1	4	ND	+ 33,3 %
	Maçon (CPU) ⁹³	P	F1703	7	44	ND	+ 4,8 %
	Menuisier d'intérieur et d'extérieur (CPU) ⁹⁴	P	F1607, H2201, H2206	2	7	ND	+ 600,0 %
	Menuisier en pvc et alu	7P	F1607	1	2	ND	- 75,0 %
	Monteur en chauffage et sanitaire (CPU) ⁹⁵	P	F1603	2	19	ND	- 9,5 %
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	7P	F1703	1	14	ND	+ 27,3 %
	Plafonneur	P	ND	1	2	ND	- 33,3 %
Sous-total alternance 49			SO	92	ND	- 5,2 %	
	Total Construction			SO	228	ND	- 26,0 %
Hôtellerie-alimentation⁹⁶	Commis de cuisine	P	G1602, G1605	4	41	ND	0 %
	Découpeur – désosseur	P	H2101	1	7	ND	- 12,5 %
	Garçon/serveuse de restaurant (CPU)	P	G1605, G1801	2	2	ND	SO
	Préparateur en boucherie / Vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés	P	D1101, D1103	1	8	ND	- 20,0 %
	Sous-total alternance 45			SO	58	ND	- 13,4 %

⁹⁰ Dans le tableau, n'est pas reprise l'OBG Plafonneur cimentier (P) qui est présente sur le Bassin Hainaut Sud en 2019-2020 avec 1 occurrence (organisée en alternance Art. 49) et 8 élèves en 4^e année CPU.

⁹¹ Ancien intitulé : ouvrier carreleur.

⁹² Ancien intitulé : carreleur.

⁹³ Ancien intitulé : ouvrier qualifié en construction - gros œuvre.

⁹⁴ Ancien intitulé : menuisier.

⁹⁵ Ancien intitulé : monteur en sanitaire et en chauffage.

⁹⁶ Pour le secteur hôtellerie-alimentation, existaient en 2016-2017, les OBG Commis de cuisine de collectivité (P) avec 1 occurrence et 1 élèves en alternance Art.45, Commis de salle (P) avec 2 occurrences et 7 élèves en alternance Art.45 et Cuisinier de collectivité (P) avec 1 occurrence et 5 élèves en alternance Art.49.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

	Boucher – charcutier	P	D1101, D1103, H2101, H2102	2	16	ND	+ 45,5 %
	Boulangier – pâtissier	P	D1102, D1104, G1603, H1505, H2102	1	4	ND	+ 300,0 %
	Restaurateur (CPU)	P	D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1801, G1802, G1803, G1804, H1505	2	14	ND	- 12,5 %
	Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions	7P	D1101, D1103, D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1604, G1801, G1803, G1804	1	2	ND	0 %
	Sous-total alternance 49			SO	36	ND	+ 2,9 %
	Total Hôtellerie-alimentation			SO	94	ND	- 7,8 %
Arts appliqués	Assistant aux métiers de la publicité	P	E1205	1	1	ND	SO
	Sous-total alternance 49			SO	1	ND	SO
	Total Arts appliqués			SO	1	ND	SO
Economie	Auxiliaire de magasin	P	D1505, D1507	11	283	ND	+ 6,8 %
	Encodeur de données	P	M1606	1	3	ND	+ 50,0 %
	Equipier logistique	P	N1103, N1105	2	26	ND	+ 23,8 %
	Sous-total alternance 45			SO	312	ND	+ 8,3 %
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1601, M1602, M1606, M1607	1	11	ND	0 %
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	ND	7	76	ND	+ 35,7 %
	Vendeur	P	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403	11	132	ND	+ 3,9 %
	Sous-total alternance 49			SO	219	ND	+ 12,9 %
Total Economie			SO	531	ND	+ 10,2 %	
Services aux personnes⁹⁷	Aide familial	P	K1302	3	20	ND	- 16,7 %
	Aide-soignant	7P	J1501	2	4	ND	- 50,0 %
	Coiffeur (CPU)	P	D1202	2	12	ND	- 20,0 %
	Sous-total alternance 49			SO	36	ND	- 28,0 %
	Total Services aux personnes			SO	36	ND	- 28,0 %

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

⁹⁷ Pour le secteur services aux personnes, l'OBG Animateur (TQ) avec 1 occurrence et 3 élèves existait en alternance Art.49 en 2016-2017.

2.2.1.3. IFAPME/SFPME Apprentissage

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nbr d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher - Charcutier	D1101	1	37	10,81 %	+ 5,71 %
	Boulangier - Pâtissier	D1102	1	17	29,41 %	- 39,29 %
	Restaurateur	G1601	2	38	31,58 %	- 20,83 %
	Vendeur en boucherie, charc. et plats prép. à emporter - Prép. en boucherie dét. prod. frais	D1106	1	3	100 %	+ 50,00 %
	Cuisinier de collectivité	G1602	1	1	100 %	- 75,00 %
	Total « Alimentation »				96	26,04 %
Commerce	Commerçant - Détaillant	D1106 ; D1210 ; D1211 ; D1212 ; D1214	7	139	60,43 %	- 13,66 %
	Gestionnaire d'un point de vente	D1210	1	1	0 %	SO
	Total « Commerce »			140	60,00 %	- 13,04 %
Construction	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	1	24	0 %	SO
	Installateur en chauffage central	F1603	1	14	0 %	- 70,21 %
	Maçon - Bétonneur	F1703	1	11	0 %	- 74,42 %
	Rejointoyeur - Ravaleur de façades	F1611	1	1	0 %	0 %
	Couvreur	F1610	1	28	0 %	+ 12,00 %
	Maçon	F1703	1	27	0 %	SO
	Peintre en bâtiment - Tapissier - Poseur de revêtements des murs et du sol	F1606	1	5	0 %	- 78,26 %
	Peintre décorateur	F1606	1	20	0 %	SO
	Fabricant - Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bains	F1604	1	1	0 %	0 %
	Fabricant - Installateur de fermetures de baies	F1607	1	1	0 %	- 66,67 %
Total « Construction »			132	0 %	- 8,97 %	
Electricité	Electricien - Bobineur	H2601	1	1	0 %	SO
	Fabricant - Installateur d'enseignes lumineuses	ND	1	1	0 %	SO
	Installateur - Electricien	F1602	1	9	0 %	- 76,32 %
	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	22	0 %	+ 450,00 %
	Installateur - Réparateur en mini- et micro-ordinateurs	I1401	1	1	0 %	SO
	Total « Electricité »			34	0 %	- 19,05 %
Filière bois	Menuisier	H2206	1	4	0 %	- 63,64 %
	Menuisier d'intérieur	H2206	1	15	0 %	SO
	Menuisier d'extérieur	H2206	1	1	0 %	SO
	Total « Filière bois »			20	0 %	+ 81,82 %
Métal & technologie	Technicien en systèmes d'usinage	H2903	1	2	0 %	SO
	Total « Métal & technologie »			2	0 %	+ 100 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Mobilité	Carrossier - Réparateur	I1606	1	16	0 %	- 40,74 %
	Mécanicien poids lourds	I1604	1	2	0 %	0 %
	Magasinier de garage	N1103	1	7	0 %	- 36,36 %
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	45	4,44 %	+ 32,35 %
	Préparateur-peintre en carrosserie	I1606	1	13	7,69 %	SO
	Total « Mobilité »				83	3,61 %
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	63	90,48 %	- 17,11 %
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	1	100 %	SO
	Total « Soins aux personnes »			64	90,63 %	
Transport & logistique	Magasinier	N1103	1	11	0 %	0 %
	Total « Transport & logistique »			11	0 %	0 %
TOTAL				582	29,21 %	- 8,63 %

Source : IFAPME, 2019-2020

2.2.1.4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3^e degré) de plein exercice

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nbr d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agriculture	Jardinier d'aménagement (CPU)	A1203	2	10	10,0%	SO
	Jardinier d'entretien (CPU) ⁹⁸	A1203	7	47	10,6%	+ 34,3 %
	Ouvrier en exploitation horticole	A1414	1	4	0,0%	- 55,6 %
	Ouvrier forestier	A1205	1	1	100,0%	- 66,7 %
	Total Agriculture			SO	62	11,3%
Industrie ⁹⁹	Aide mécanicien cycles et petits moteurs	I1607	1	2	0,0%	SO
	Aide mécanicien garagiste	I1604, I1607	5	25	0,0%	0 %
	Ferronnier	B1601, H2911	4	27	0,0%	- 3,6 %
	Métallier	ND	2	11	0,0%	+ 83,3 %
	Monteur de pneus – aligneur	I1604	1	1	0,0%	SO
	Préparateur de travaux de peinture en carrosserie	H3401, H3404, I1606	1	1	0,0%	- 75,0 %
	Tôlier en carrosserie	I1606	1	2	0,0%	- 71,4 %
	Total Industrie			SO	69	0,0%

⁹⁸ Ancien intitulé : ouvrier jardinier.

⁹⁹ Pour le secteur industrie, l'OBG Ouvrier mécanicien cycles & petits engins avec 1 occurrence et 3 élèves existait dans l'enseignement spécialisé qualifiant en 2016-2017.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Construction	Aide électricien	F1602, H2601, H2602	3	14	14,3%	+ 16,7 %
	Maçon	F1703	9	45	0,0%	- 2,2 %
	Monteur en chauffage	F1603	1	5	0,0%	+ 400,0 %
	Monteur en sanitaire	F1603	2	8	0,0%	0,0 %
	Monteur-placeur d'éléments menuisés	F1607, H2201	5	26	0,0%	- 35,0 %
	Ouvrier en entretien du bâtiment et de son environnement	I1203	5	28	7,1%	0,0 %
	Ouvrier en peinture du bâtiment	F1606	3	6	33,3%	- 45,5 %
	Ouvrier poseur de faux plafonds, cloisons et planchers surélevés	F1604	1	4	0,0%	+ 300,0 %
	Paveur	F1702	2	6	0,0%	- 40,0 %
	Poseur de couvertures non métalliques	F1610, F1613	1	8	0,0%	- 38,5 %
	Total Construction		SO	150	4,0%	- 11,8 %
Hôtellerie-alimentation	Commis de cuisine	G1602, G1605	7	41	58,5%	+ 20,6 %
	Commis de cuisine de collectivité	G1602, G1605	5	67	71,6%	+ 59,5 %
	Commis de salle	ND	2	4	100,0%	0 %
	Ouvrier en boulangerie-pâtisserie	D1102	1	7	57,1%	+ 40,0 %
	Préparateur en boucherie / Vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés	D1101, D1103	1	3	66,7%	SO
	Total Hôtellerie-alimentation		SO	122	67,2%	+ 43,5 %
Habillement et textile	Cordonnier	D1206	1	1	0,0%	- 50,0 %
	Ouvrier retoucheur	D1207	3	10	100,0%	- 16,7 %
	Piqueur polyvalent	H2401, H2402	3	16	93,8%	+ 6,7 %
	Total Habillement et textile		SO	27	92,6%	- 6,9 %
Arts appliqués	Ouvrier en sérigraphie	E1301	1	3	100,0%	- 66,7 %
	Total Arts appliqués		SO	3	100,0%	- 66,7 %
Economie	Assistant de réception-téléphoniste	M1601	1	1	100,0%	SO
	Auxiliaire de magasin	D1505, D1507	3	33	63,6%	0 %
	Encodeur de données	M1606	2	2	50,0%	- 71,4 %
	Equipier logistique	N1103, N1105	1	2	50,0%	0 %
	Total Economie		SO	38	63,2%	- 9,5 %
Services aux personnes	Aide logistique en collectivité	I1203	4	27	92,6%	- 35,7 %
	Aide-ménagère	K1304	2	10	90,0%	+ 11,1 %
	Technicien de surface-nettoyeur	K2204	2	7	85,7%	- 46,2 %
	Total Services aux personnes		SO	44	90,9%	- 31,3 %

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

2.2.1.5. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3^e degré) en alternance (art. 47)

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nbr d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Jardinier d'aménagement (CPU)	A1203	1	2	0,0%	SO
	Jardinier d'entretien (CPU) ¹⁰⁰	A1203	3	5	0,0%	SO
	Total Agronomie		SO	7	0,0%	SO
Industrie ¹⁰¹	Aide mécanicien garagiste	I1604, I1607	2	3	0,0%	+ 50,0 %
	Tôlier en carrosserie	I1606	1	2	0,0%	SO
	Total Industrie		SO	5	0,0%	+ 25,0 %
Construction	Maçon (CPU)	F1703	1	5	0,0%	- 37,5 %
	Monteur en chauffage	F1603	1	8	0,0%	+ 100,0 %
	Monteur en sanitaire	F1603	1	2	0,0%	- 83,3 %
	Ouvrier en entretien du bâtiment & environnement	I1203	2	4	0,0%	SO
	Ouvrier en peinture du bâtiment	F1606	1	1	0,0%	- 87,5 %
	Paveur	F1702	1	2	0,0%	SO
	Poseur de couvertures non métalliques	F1610, F1613	1	10	0,0%	+ 42,9 %
	Total Construction		SO	32	0,0%	- 17,9 %
Hôtellerie-alimentation	Commis de cuisine de collectivité	G1602, G1605	1	2	100,0%	SO
	Commis de salle	ND	1	2	0,0%	SO
	Total Hôtellerie-alimentation		SO	4	50,0%	SO
Economie	Auxiliaire de magasin	D1505, D1507	1	2	0,0%	0 %
	Total Economie		SO	2	0,0%	0 %
Services aux personnes	Aide logistique en collectivité	I1203	2	4	100,0%	0 %
	Total Services aux personnes		SO	4	100,0%	0 %

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

¹⁰⁰ Ancien intitulé : ouvrier jardinier.

¹⁰¹ Pour le secteur industrie, l'OBG Ferronnier avec 1 occurrence et 2 élèves existait dans l'enseignement spécialisé qualifiant en alternance Art.47 en 2016-2017.

2.2.2. Formations pour adultes

2.2.2.1. Enseignement de Promotion Sociale

Secteur Ens. de Prom. Soc.	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nbr d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution 2016-2017 / 2018-2019
Agronomie – Ressources sol et eaux – Monde animal	Agent semi-qualifié en hortic, gest de parcs et d'esp verts	ND	2	31	40	11	0 %	- 55,07 %
	Agent technique de la nature et des forêts	ND	2	28	16	21	13,57 %	+ 12,00 %
	Assistant vétérinaire	ND	1	96	51	29	87,23 %	+ 47,69 %
	Guide - nature	ND	1	11	0	11	38,98 %	- 15,38 %
	Jardiner d'entretien	ND	1	19	15	15	1,83 %	SO
	Total « Agronomie – Ressources sol et eaux – Monde animal »				185	122	87	49,73 %
Arts appliqués	Art floral	ND	1	19	0	0	100 %	+ 35,71 %
	Arts plastiques : peinture	ND	1	27	0	0	96,30 %	+ 3,85 %
	Arts visuels	ND	1	38	0	0	96,61 %	+ 72,73 %
	Céramiste	ND	1	5	0	0	100 %	- 70,59 %
	Fleuriste	ND	4	52	13	0	94,48 %	+ 4,00 %
	Ouvrier tapissier-garnisseur	ND	2	56	2	2	70,34 %	+ 24,44 %
	Photographe	ND	3	65	0	0	55,13 %	- 70,32 %
	Sculpteur sur bois : ornementaliste et praticien	ND	1	8	1	0	33,33 %	+ 60,00 %
	Techn en dessin & scenarii appliques à la bande dessinée	ND	1	25	0	0	52,00 %	+ 56,25 %
	Technicien en décoration et aménagement d'espaces	ND	1	10	0	0	68,42 %	- 28,57 %
	Technicien en photographie	ND	5	178	0	0	54,66 %	SO
Total « Arts appliqués »				483	16	2	68,50 %	+ 12,85 %
Construction	Couvreur	ND	1	5	3	3	0 %	- 37,50 %
	Ebéniste	ND	2	28	6	7	17,95 %	+ 133,33 %
	Menuisier	ND	2	31	2	2	26,51 %	+ 93,75 %
	Monteur en sanitaire et chauffage	ND	1	19	16	7	0 %	- 44,12 %
	Ouvrier carreleur	ND	1	37	3	3	0 %	+ 311,11 %
	Ouvrier maçon	ND	1	37	1	1	0 %	+ 640,00 %
	Ouvrier plafonneur	ND	1	3	1	1	0 %	- 50,00 %
	Technicien en construction et travaux publics	ND	1	4	1	2	0 %	- 33,33 %
	Total « Construction »				164	33	26	8,07 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Economie (Cours orientés « métier »)	Agent en accueil et tourisme	ND	1	18	23	8	66,67 %	- 58,14 %
	Agent en accueil et tourisme (convention)	ND	1	27	0	0	87,01 %	+ 3,85 %
	Connaissances de gestion de base	ND	14	351	0	0	53,56 %	- 18,94 %
	Secrétariat médical	ND	6	186	103	107	97,97 %	+ 10,71 %
	Technicien de bureau	ND	13	301	37	61	88,70 %	+ 28,63 %
	Technicien en bureautique	ND	6	67	0	4	44,83 %	- 59,39 %
	Technicien en comptabilité	ND	8	91	18	22	73,63 %	+ 93,62 %
	Technicien en image numérique	ND	3	41	0	0	65,00 %	- 19,61 %
	Technicien en infographie	ND	2	15	11	13	28,16 %	- 70,00 %
	Technicien en informatique	ND	5	61	15	25	13,55 %	- 40,20 %
	Technicien en transport et logistique	ND	3	37	0	0	59,42 %	+ 60,87 %
	Techniques de secrétariat juridique - convention	ND	1	18	12	12	93,96 %	0 %
	Total « Economie (Cours orientés « métier ») »			1.213	219	252	69,91 %	- 12,42 %
Habillement	Bonneterie artisanale - tricot main	ND	2	31	0	0	96,77 %	- 13,89 %
	Habillement : techniques spécifiques	ND	2	13	0	16	95,00 %	SO
	Habillement du logis	ND	3	74	0	0	100 %	+ 1,37 %
	Opérateur en habillement	ND	11	272	0	0	99,48 %	- 14,20 %
	Tech base habill, costumes & chapeaux de théâtre &folklore	ND	2	37	0	0	96,72 %	- 37,29 %
	Traceur - gradeur - coupeur	ND	1	12	0	8	100 %	- 63,64 %
	Total « Habillement »			439	0	24	99,09 %	- 15,25 %
Hôtellerie - Alimentation	Boulangier - pâtissier	ND	1	15	31	5	60,40 %	- 16,67 %
	Chocolatier - confiseur	ND	3	51	15	9	68,69 %	- 46,32 %
	Commis de cuisine	ND	2	10	26	18	59,68 %	- 69,70 %
	Restaurateur	ND	2	20	20	7	57,58 %	- 50,00 %
	Sommelier	ND	2	29	0	0	20,69 %	+ 38,10 %
	Total « Hôtellerie – Alimentation »			125	92	39	61,60 %	- 39,61 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Industrie	Agent de maintenance en électromécanique	ND	1	8	3	5	0 %	0 %
	Aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	ND	1	16	0	0	4,17 %	- 68,63 %
	Bourellier	ND	1	14	0	0	65,38 %	- 53,33 %
	Carrossier - réparateur	ND	1	4	0	4	0 %	- 33,33 %
	Conducteur d'autobus et d'autocar	ND	2	33	55	23	15,04 %	+ 6,45 %
	Conducteur de poids lourds	ND	1	46	93	37	14,86 %	+ 31,43 %
	Dessinateur polyvalent en bureau d'étude	ND	3	28	0	0	82,14 %	- 26,32 %
	Electricien installateur-monteur	ND	2	22	6	6	4,21 %	+ 4,76 %
	Electricien-automaticien	ND	1	4	3	4	0 %	+ 33,33 %
	Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	ND	3	23	0	12	8,33 %	- 25,81 %
	Mécanicien d'entretien automobile	ND	1	14	8	8	0 %	SO
	Mécanicien polyvalent automobile	ND	2	19	0	0	3,85 %	SO
	Métallier industriel	ND	3	39	0	12	8,15 %	+ 30,00 %
	Soudeur qualifié sur tôles	ND	2	17	0	6	4,00 %	+ 13,33 %
	Technicien du froid	ND	1	6	3	2	0 %	- 85,00 %
	Total « Industrie »			293	171	119	17,75 %	- 29,50 %
Sciences appliquées	Animateur	ND	1	140	136	0	60,05 %	SO
	Assistant pharmaceutico-technique	ND	4	132	167	99	81,00 %	- 7,69 %
	Auxiliaire de l'enfance	ND	7	189	410	97	94,63 %	- 8,70 %
	Educateur	ND	3	134	255	64	55,70 %	- 17,79 %
	Esthéticien social	ND	1	14	38	15	100 %	- 39,13 %
	Total « Sciences appliquées »			609	1.006	275	75,21 %	+ 13,62 %
Services aux personnes (Cours orientés « métier »)	Agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire	ND	1	18	14	0	100 %	SO
	Agent en techniques de nettoyage	ND	1	14	14	0	0 %	SO
	Aide familial	ND	6	52	371	71	91,58 %	- 48,51 %
	Aide-ménagère	ND	2	72	54	60	96,25 %	- 10,00 %
	Aide-soignant	ND	9	233	693	228	90,19 %	- 14,02 %
	Ambulancier en transport médico-sanitaire (convention)	ND	2	66	48	48	49,23 %	SO
	Ambulancier relevant du transport médico-sanitaire (cv)	ND	1	11	0	0	36,36 %	- 88,04 %
	Assistant en logistique unité soins et/ou service d'urgences	ND	4	72	128	61	92,19 %	+ 148,28 %
	Coiffeur manager	ND	1	6	33	2	100 %	SO
	Esthétique canine	ND	1	51	19	19	91,15 %	+ 6,25 %
	Form cont de technicien de surface en milieu hospit(conv)	ND	1	13	0	0	100 %	+ 44,44 %
	Formation compl assistant en logistique unités de soins-conv	ND	1	22	18	0	95,00 %	+ 46,67 %
	Infirmier hospitalier	ND	1	38	87	42	84,33 %	+ 22,58 %
	Pédicurie médicale	ND	4	65	105	45	97,39 %	- 20,73 %
Total « Services aux personnes (Cours orientés « métier ») »			733	1.584	578	85,95 %	- 7,68 %	
TOTAL			4.244	3.243	1.402	69,18 %	- 5,18 %	

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2019-2020

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

En complément des formations professionnalisantes présentées ci-dessus, nous reprenons ci-dessous un tableau avec les formations aux cours généraux et cours de langues. Ces formations ne correspondent à **aucun code Rome V3** et ne peuvent être associées à aucun métier :

Secteur Ens. de Prom. Soc.	Intitulé de la formation	Nbr d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution 2016-2017 / 2018-2019
Cours généraux	Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré-or gé	1	29	0	10	57,43 %	+ 81,25 %
	Cess - humanités générales	4	221	0	37	61,54 %	+ 39,87 %
	Compl formation générale en vue obtent certif corresp cess	6	180	0	124	58,88 %	+ 60,71 %
	Total « Cours généraux »		430	0	171	60,23 %	+ 50,35 %
Economie (Cours orientés « langues »)	Français : langue étrangère-niveau débutant	7	328	0	0	44,44 %	- 4,37 %
	Langue : anglais - niveau intermédiaire	5	138	0	0	66,04 %	+ 2,22 %
	Langue : espagnol - niveau élémentaire	8	284	0	0	63,75 %	- 8,97 %
	Langue : espagnol - niveau intermédiaire	3	58	0	0	65,12 %	+ 11,54 %
	Langue : français - niveau élémentaire	6	102	0	0	64,42 %	+ 96,15 %
	Langue : italien - niveau élémentaire	6	254	0	0	67,54 %	- 8,30 %
	Langue : italien - niveau intermédiaire	1	12	0	0	50,00 %	- 69,23 %
	Langue : néerlandais - niveau intermédiaire	2	29	0	0	66,00 %	+ 222,22 %
	Langue : portugais - niveau élémentaire	1	26	0	0	50,00 %	- 18,75 %
	Langue : arabe-niveau élémentaire	1	18	0	0	72,22 %	0 %
	Langue : chinois-niveau élémentaire	1	20	0	0	40,00 %	+ 17,65 %
	Langue : chinois-niveau moyen	1	14	0	0	44,44 %	+ 7,69 %
	Langue : grec-niveau élémentaire	1	22	0	0	40,91 %	+ 10,00 %
	Langue : japonais-niveau élémentaire	1	56	0	0	52,94 %	+ 1,82 %
	Total « Economie (Cours orientés « langues ») »		1.361	0	0	58,56 %	- 3,34 %
Services aux personnes (Cours orientés « langues »)	Langue des signes - niveau élémentaire	3	52	0	0	90,14 %	+ 8,33 %
	Langue des signes - niveau moyen	1	21	0	2	82,35 %	+ 40,00 %
	Total « Services aux personnes (Cours orientés « langues ») »		73	0	2	87,67 %	+ 15,87 %
TOTAL			1.864	0	173	60,09 %	+ 6,09 %

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2019-2020

2.2.2.2. IFAPME/SFPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nbr d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscript. 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher - Charcutier - Traiteur	D1101	1	15	20,00 %	- 46,43 %
	Ouvrier boulanger-pâtissier	ND	1	17	64,71 %	+ 88,89 %
	Cuisinier - Cuisinier travaillant seul	G1602	1	31	54,84 %	SO
	Garçon de restaurant	G1803	1	14	64,29 %	- 33,33 %
	Total « Alimentation »			77	51,95 %	- 35,83 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Construction	Installateur en chauffage central	F1603	1	32	0 %	+ 18,52 %
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	1	5	0 %	- 16,67 %
	Total « Construction »			37	0 %	+ 12,12 %
Electricité	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	25	0 %	+ 31,58 %
	Total « Electricité »			25	0 %	+ 25,00 %
Filière bois	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	10	0 %	+ 25,00 %
	Total « Filière bois »			10	0 %	+ 25,00 %
Mobilité	Carrossier – Réparateur	I1606	1	5	0 %	- 37,50 %
	Mécanicien de cycles	I1607	1	7	14,29 %	0 %
	Mécanicien d'entretien automobile	I1604	1	12	8,33 %	SO
	Total « Mobilité »			24	8,33 %	- 36,84 %
Soins aux personnes	Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	24	100 %	+ 20,00 %
	Coiffeur	D1202	1	21	76,19 %	SO
	Total « Soins aux personnes »			45	88,89 %	- 13,46 %
TOTAL				218	37,61 %	- 19,56 %

Source : IFAPME, 2019-2020

2.2.2.3. IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nbr d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscript. 2016-2017 à 2019-2020
Action Sociale	Directeur de maison de repos - RW	K1403	1	21	71,43 %	- 40,00 %
	Directeur de maisons d'enfants	K1202	1	7	100 %	- 75,00 %
	Total « Action Sociale »			28	78,57 %	- 66,27 %
Alimentation	Boucher - Charcutier - Traiteur	D1101	1	25	12,00 %	- 32,43 %
	Boulangier - Pâtissier	D1102	1	16	81,25 %	- 42,86 %
	Pizzaïolo	G1604	1	13	30,77 %	SO
	Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	1	2	50,00 %	- 91,67 %
	Confiseur - Chocolatier	D1104	1	7	71,43 %	- 30,00 %
	Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie	G1801	1	5	80,00 %	SO
	Chef de cuisine de collectivité	G1601	1	1	0 %	- 95,00 %
	Micro brasseur	A1413	1	17	5,88 %	SO
	Cuisinier -Cuisinier travaillant seul	G1602	1	1	0 %	SO
	Traiteur - organisateur de banquets et de réceptions	G1602 ; E1107	1	9	77,78 %	SO
	Total « Alimentation »			96	39,58 %	- 20,66 %
Commerce	Gestionnaire d'un point de vente	D1301	1	46	52,17 %	+ 9,52 %
	Total « Commerce »			46	52,17 %	+ 9,52 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Construction	Installateur en chauffage central	F1603	1	24	0 %	- 36,84 %
	Technicien chauffagiste Combustibles liquides et gazeux	I1308	1	12	0 %	SO
	Décorateur d'intérieur	F1102	1	39	87,18 %	- 20,41 %
	Total « Construction »			75	45,33 %	- 25,00 %
Electricité	Installateur – Electricien	F1602	1	22	0 %	- 24,14 %
	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	10	0 %	+ 400,00 %
	Total « Electricité »			32	0 %	+ 3,23 %
Filière bois	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	8	0 %	- 52,94 %
	Total « Filière bois »			8	0 %	- 52,94 %
Métal & technologie	Infographiste	E1205	1	24	29,17 %	+ 33,33 %
	Conseiller technique PC-Réseau	I1401	1	21	4,76 %	- 27,59 %
	Concepteur de produits multimédias	E1205	1	11	0 %	- 15,38 %
	Administrateur - Conseil en réseaux télématiques	M1801	1	8	12,50 %	+ 100,00 %
	Gestionnaire en réseaux télématiques	I1401	1	7	0 %	- 30,00 %
	Concepteur d'animations 3D	L1510	1	2	0 %	ND
	Total « Métal & technologie »			73	12,33 %	- 1,35 %
Métiers du chiffre	Comptable passerelle Bachelor (3 ou 4 ans)	M1202 ; M1203	1	15	46,67 %	- 46,43 %
	Total « Métiers du chiffre »			15	46,67 %	- 46,43 %
Mobilité	Carrossier - Réparateur	I1606	1	10	0 %	0 %
	Garagiste - Réparateur	I1604	1	8	0 %	- 66,67 %
	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	15	6,67 %	- 48,28 %
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	I1604	1	1	0 %	SO
	Négociant en cycles	I1607	1	6	0 %	SO
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	15	0 %	SO
	Total « Mobilité »			55	1,82 %	- 12,70 %
Prestataires de service	Candidat courtier d'assurances	C1103	1	7	42,86 %	- 76,67 %
	Agent immobilier	C1504	1	120	43,33 %	+ 29,03 %
	Agent commercial	D1402	1	23	34,78 %	+ 27,78 %
	Conseiller en gestion du personnel	M1503	1	17	94,12 %	SO
	Conseiller en relations publiques	E1103	1	4	75,00 %	- 73,33 %
	Détective privé	K2502	1	22	40,91 %	- 37,14 %
	Total « Prestataires de service »			193	47,15 %	- 4,93 %
Socio-culturel	Agent de voyages	G1303	1	13	69,23 %	- 23,53 %
	Total « Socio-culturel »			13	69,23 %	- 23,53 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Soins aux personnes	Masseur	D1208	1	12	50,00 %	- 20,00 %
	Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	23	100 %	- 14,81 %
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	9	88,89 %	- 74,29 %
	Coiffeur	D1202	1	19	52,63 %	SO
	Entrepreneur de pompes funèbres	K2602	1	6	83,33 %	- 92,00 %
	Total « Soins aux personnes »			69	75,36 %	- 57,14 %
Transport & logistique	Gestionnaire des approvisionnements et des stocks	N1303	1	2	100 %	SO
	Total « Transport & logistique »			2	100 %	SO
TOTAL				705	40,99 %	- 25,00 %

Source : IFAPME, 2019-2020

2.2.2.4. IFAPME/SFPME – Encadrement et Coordination

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nbr d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscript. 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Chef de cuisine de collectivité	G1601	1	9	44,44 %	SO
	Cuisinier -Cuisinier travaillant seul	G1602	1	14	21,43 %	+ 133,33 %
	Premier chef de rang	G1803	1	1	0 %	SO
	Total « Alimentation »			24	29,17 %	+ 100,00 %
Commerce	Responsable de rayon	D1507	1	2	50,00 %	+ 100,00 %
	Total « Commerce »			2	50,00 %	+ 100,00 %
Electricité	Conseiller en domotique et Smart Home	F1106	1	8	12,50 %	SO
	Total « Electricité »			8	12,50 %	SO
Métal & technologies	Community manager	E1101	1	17	52,94 %	SO
	Conseiller en solutions d'objets connectés	ND	1	4	0 %	SO
	Conseiller en solutions d'infrastructure IT	ND	1	5	20,00 %	SO
	Développeur d'interfaces web	M1805	1	7	0 %	SO
	Développeur d'applications mobiles	M1805	1	8	0 %	SO
	Total « Métal & technologies »			41	24,39 %	SO
Mobilité	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	38	13,16 %	SO
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	I1604	1	1	0 %	SO
	Total « Mobilité »			39	12,82 %	SO
Prestataires de service	Gestionnaire de projet en marketing digital	M1705	1	13	23,08 %	SO
	Total « Prestataires de service »			13	23,08 %	SO
Transport & logistique	Gestionnaire des approvisionnements et des stocks	N1303	1	7	0 %	SO
	Superviseur en entrepôt	N1303 ; N1302	1	7	28,57 %	SO
	Total « Transport & logistique »			14	14,29 %	SO
TOTAL				141	0,21 %	+ 984,62 %

Source : IFAPME, 2019-2020

2.2.2.5. Le Forem Formation (hors centres de compétence) – Gestion propre¹⁰²

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nb stagiaires 2020	% Femmes	Evolution 2017-2020
BureauTIC	Agent d'accueil	M1601	36	69,44 %	SO
	Collaborateur administratif	M1607	8	62,50 %	SO
	Modulaire bureautique	ND	2	100 %	- 99,33 %
	Total « BureauTIC »		46	69,57 %	- 88,27 %
Gestion et secrétariat	Aide-comptable	M1203	9	66,67 %	- 86,96 %
	Assistant commercial interne	D1401	13	69,23 %	SO
	Assistant de direction (concerne convention)	M1604	10	90,00 %	SO
	Assistant de la gestion du personnel (concerne convention)	ND	8	100 %	SO
	Assistant de direction (concerne convention)	M1604	8	87,50 %	SO
	Collaborateur administratif et comptable	M1608	20	80,00 %	SO
	Employé administratif	M1602	21	76,19 %	+ 75,00 %
	Secrétaire	M1607	3	100 %	- 66,67 %
	Secrétaire comptable	M1608	13	61,54 %	SO
	Secrétaire juridique (concerne convention)	M1607	10	90,00 %	SO
	Secrétaire médicale	M1609	9	88,89 %	SO
	Secrétaire médicale (concerne convention)	M1609	10	100 %	- 33,33 %
	Techniques de secrétariat juridique (concerne convention)	M1607	11	81,82 %	- 35,29 %
	Total « Gestion et secrétariat »		145	81,38 %	- 49,65 %
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	Auxiliaire de ménage	K1304	11	100 %	- 91,41 %
	Total « Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme »		11	100 %	- 92,41 %
Industrie	Conducteur de ligne de production en ind. Alim.	H2102	1	0 %	SO
	Qualiticien en pharma, chimie et bio tech	H1503	8	50 %	SO
	Total « Industrie »		9	44,44 %	- 54,55 %
Management et Commerce	Marketing du projet professionnel et personnel	ND	4	100 %	SO
	Vendeur en magasin	D1106	1	100 %	SO
	Total « Management et Commerce »		5	100 %	SO
Numérique	Communication et collaboration	ND	16	75,00 %	SO
	Création de contenu	ND	127	68,50 %	SO
	Général	ND	12	33,33 %	SO
	Total « Numérique »		155	66,45 %	SO
Qualité, Sécurité, Environnement	Ouvrier agricole	A1416	3	66,67 %	+ 50,00 %
	Total « Qualité, Sécurité, Environnement »		3	66,67 %	- 57,14 %
TOTAL			374	73,53 %	- 66,25 %

Source : Forem, 2020

¹⁰² Mode de gestion : GP (gestion propre)

En complément des formations professionnalisantes présentées ci-dessus, nous reprenons ci-dessous un tableau avec les formations reprises dans les secteur « autres », « langues et techniques de communication » et « recherche emploi ». Ces formations ne correspondent à **aucun code Rome V3** et ne peuvent être associées à aucun métier :

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Nb stagiaires 2020	% Femmes	Evolution 2014-2017
Autres	Compétences clés : général	9	88,89 %	SO
	Compétences clés : insertion socio-professionnelle	5	40,00 %	SO
	Compétences clés : numérique	19	26,32 %	SO
	Total « Autres »	33	45,45 %	- 86,53 %
Langues et Techniques de communication	Anglais langue générale	159	66,04 %	- 27,40 %
	Anglais langue spécifique (TL)	19	15,79 %	SO
	Français langue générale	73	68,49 %	- 82,32 %
	Néerlandais langue générale	123	70,73 %	- 43,58 %
	Total « Langues et Techniques de communication »	374	65,51 %	- 56,00 %
Recherche Emploi	Utiliser les outils, ressources et services	17	94,12 %	SO
	Total « Recherche Emploi »	17	94,12 %	SO
TOTAL		424	65,09 %	- 61,28 %

Source : Forem, 2020

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

2.2.2.6. CISP

Famille Rome V3	Intitulé de la formation au sein du CISP	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution 2017-2019
A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Bâtiment et horticulture	ND	232	5,17 %	+ 13,73 %
	Espaces verts	A1201 ; A1203 ; K2303	28	0 %	- 24,32 %
	Filière horticulture	A1203 ; A1402 ; A1414	22	0 %	0 %
	Formation d'ouvrier semi qualifié en entreprise de création, d'entretien et aménagement parcs et jardins	A1202 ; A1203 ; A1414	59	0 %	+ 13,46 %
	Horticulture et aménagements d'espaces verts	A1203 ; A1414	23	0 %	+ 15,00 %
	Horticulture et environnement	A1203 ; A1205 ; A1405 ; A1414	16	6,25 %	+ 23,08 %
	Parcs et jardins	A1203	19	0 %	- 9,52 %
	Total « Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux »		399	3,26 %	+ 8,13 %
B - Art et façonnage d'ouvrages d'art	Filière textile	B1301 ; D1205 ; D1214 ; D1207 ; K1304 ; H2410	46	97,83 %	+ 6,98 %
	Total « Art et façonnage d'ouvrages d'art »		46	97,83 %	+ 6,98 %
D - Commerce, vente et grande distribution	Vendeur	B1301 ; D1212 ; D1214	29	48,28 %	+ 314,29 %
	Vente	D1106 ; D1107 ; D1211 ; D1212 ; D1214	23	82,61 %	+ 4,55 %
	Vente et secrétariat	D1106 ; D1211 ; D1212 ; D1214 ; D1301 ; M1602 ; M1606 ; M1607	122	80,33 %	- 6,87 %
	Total « Commerce, vente et grande distribution »		174	75,29 %	+ 8,75 %
E - Communication, media et multimédia	Infographie et travaux de bureau	E1205	30	33,33 %	- 21,05 %
	Web design - secrétariat	E1205 ; M1607	22	63,64 %	0 %
	Total « Communication, media et multimédia »		52	46,15 %	- 13,33 %
F - Construction, bâtiment et travaux publics	Bâtiment	F1503 ; F1601 ; F1602 ; F1603 ; F1606 ; F1608 ; F1609 ; F1610 ; F1611 ; F1612 ; F1613 ; F1701 ; F1703 ; F1704 ; F1705 ; H2206 ; I1306 ; I1308 ; I1309	204	0,98 %	- 3,32 %
	Bâtiment - Parachèvement	F1601 ; F1606 ; F1608 ; F1611 ; F1703 ; F1704	23	4,35 %	-17,86 %
	Ouvrier polyvalent du bâtiment (maçonnerie, carrelage, pavage et plafonnage)	F1601 ; F1608 ; F1702 ; F1703 ; F1704	12	8,33 %	- 25,00 %
	Peinture et décoration d'intérieur	F1606	17	17,65 %	- 43,33 %
	Total « Construction, bâtiment et travaux publics »		256	2,73 %	- 10,18 %
G - Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	Commis de salle et de cuisine de collectivité	G1602 ; G1603 ; G1803	27	33,33 %	+ 8,00 %
	Commis en cuisine et/ou garçon/fille de salle	G1602 ; G1803	40	40,00 %	- 9,09 %
	Formation à l'accueil et à l'animation de projets culturels et touristiques (Thuin)	G1102 ; G1201 ; G1202	10	70,00 %	- 16,67 %
	Horeca	G1602 ; G1803	55	100 %	- 5,17 %
	Total « Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation »		132	65,91 %	- 5,04 %
H - Industrie	Formation « Soudure et tôlerie »	H2902 ; H2913	31	0 %	+ 24,00 %
	Total « Industrie »		31	0 %	+ 24,00 %
	Valoriste généraliste	B1302 ; B1806 ; I1402 ; K2304	23	21,74 %	- 23,33 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

I - Installation et maintenance	Valoriste spécialisé – réparateur électroménagers	K2304 ; I1402	20	0 %	- 20,00 %
	Total « Installation et maintenance »		43	11,63 %	- 21,82 %
K – Service à la personne et à la collectivité	Aide aux personnes	K1304 ; K2204	22	100 %	- 12,00 %
	Aide ménager	K1304 ; K2204	30	96,67 %	- 18,92 %
	Auxiliaire à l'enfance et services aux collectivités	ND	20	95,00 %	+ 25,00 %
	Enfance – Education	K1303	73	93,15 %	+ 12,31 %
	Nettoyage	K2204	69	100 %	+ 9,52 %
	Préparation aux métiers du social	ND	19	94,74 %	- 24,00 %
	Services aux personnes	D1207 ; K1304 ; K2201	47	93,62 %	+ 38,24 %
	Total « Service à la personne et à la collectivité »		280	96,07 %	+ 5,66 %
M - Support à l'entreprise ¹²	Préparation bureautique aux métiers du tertiaire	ND	12	83,33 %	0 %
	Secrétariat et travail(aux) de bureau	M1602 ; M1607	33	84,85 %	- 5,71 %
	Total « Support à l'entreprise »		45	84,44 %	- 4,26 %
N – Transport et logistique	Livreur manutentionnaire	N1101 ; N1105 ; N4105	40	7,50 %	+ 14,29 %
	Total « Transport et logistique »		40	7,50 %	+ 14,29 %
TOTAL			1.498	45,73 %	+ 1,01 %

Source : Interfédéré, 2019

En complément des formations professionnalisantes présentées ci-dessus, nous reprenons ci-dessous un tableau avec les formations d'orientation, d'alphabétisation et d'aide à la recherche d'emploi. Ces formations ne correspondent à aucun code Rome V3 et ne peuvent être associées à aucun métier :

Hors famille Rome V3	Intitulé de la formation au sein du CISP	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution 2017-2019
Orientation, alphabétisation et recherche emploi	Alphabétisation	232	61,64 %	0 %
	Alphabétisation pour personnes étrangères	49	51,02 %	+ 6,52 %
	Alphabétisation pour public francophone et non francophone	72	56,94 %	- 25,00 %
	Ateliers d'orientation et de recherche d'emploi	26	69,23 %	0 %
	Français langue étrangère	361	65,93 %	- 2,96 %
	Initiation à la lecture et à l'écriture	53	54,72 %	+ 35,90 %
	Insertion professionnelle par le développement personnel et par l'apprentissage de techniques de base de type artisanal en bois, en métal, en art du spectacle et de l'audiovisuel, en maraîchage bio	49	18,37 %	0 %
	Mobilisation en ateliers pratiques : travailler l'émergence de projets et l'autonomie socioprofessionnelle	69	49,28 %	+ 1,47 %
	MOVE – Mobilisation et orientation vers l'emploi	76	60,53 %	+ 5,56 %
	Orientation	196	66,33 %	- 9,26 %
	Orientation et recherche d'emploi	37	75,68 %	+ 15,63 %
	Orientation : définir son projet professionnel	64	46,88 %	+ 64,10 %
	Préparation à la formation qualifiante en promotion sociale	15	100 %	+ 66,67 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

TOTAL	Remise à niveau	427	54,57 %	+ 4,91 %
	Savoirs de base (Alphabétisation, Remise à niveau et FLE)	68	63,24 %	- 26,88 %
	Start Emploi	37	37,84 %	- 9,76 %
	Visa pour l'emploi	36	100 %	+ 50,00 %
		1.867	59,56 %	+ 0,32 %

Source : Interfédé, 2019

2.2.2.7. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Communication, média et multimédia	Community manager	E1104	4	75 %	SO
	Total « Communication, média et multimédia »		4	75 %	SO
Construction, bâtiment et travaux publics	Dessinateur BTP	F1104	7	0 %	SO
	Total « Construction, bâtiment et travaux publics »		7	0 %	SO
Industrie	Monteur PC	H2604	5	0 %	SO
	Dessinateur mécanique	H103 ?	4	0 %	SO
	Total « Industrie »		9	0 %	SO
Installation et maintenance	Maintenance PC	I401 ?	8	0 %	SO
	Total « Installation et maintenance »		8	0 %	SO
Support à l'entreprise	Assistant administratif	M103 ?	12	66,67 %	SO
	Total « Support à l'entreprise »		12	66,67 %	SO
TOTAL			40	27,50 %	SO

Source : AVIQ, 2019

2.2.3. Formation complémentaire

2.2.3.1. Centres de compétences – Gestion propre

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nb stagiaires 2020	% Femmes	Evolution 2017-2020
Construction et Bois	Carreleur	F1608	55	0 %	+ 22,22 %
	Chef de chantier	F1202	28	0 %	SO
	Coffreur-ferrailleur	F1701	13	7,69 %	- 90,44 %
	Conducteur de grues à tour	F1301	58	0 %	SO
	Conducteur de grues mobiles	F1301	25	0 %	SO
	Conducteur d'engins de chantier	F1302	124	0,81 %	- 40,67 %
	Couvreur tuiles et ardoises	F1610	43	0 %	+ 230,77 %
	Dessinateur bâtiment / BIM modeleur	F1104	27	51,85 %	SO
	Dessinateur dao	K2109	22	36,36 %	- 71,43 %
	Eco-construction	ND	11	9,09 %	SO
	Lecture de plan construction	ND	9	0 %	- 18,18 %
	Maçon	F1703	61	1,64 %	- 69,95 %
	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	72	0 %	+ 89,47 %
	Monteur / Technicien en ventilation résidentielle	ND	41	0 %	SO
	PEB-performance énergétique des bâtiments	ND	46	6,52 %	- 65,41 %
	Peintre décorateur	F1606	116	22,41 %	- 36,26 %
	Poseur routier	ND	47	0 %	- 18,97 %
	Tailleur de pierres	F1612	21	14,29 %	+ 40,00 %
	Technicien chauffagiste	F1603	31	0 %	SO
	Technicien en IEV	ND	28	7,14 %	SO
Total « Construction et Bois »			878	6,83 %	- 31,57 %
Gestion et Secrétariat	Assistant commercial interne	D1401	7	85,71 %	SO
	Modulaire gestion	ND	11	36,36 %	SO
	Total « Gestion et Secrétariat »		18	55,56 %	SO
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	Auxiliaire de ménage	K1304	33	87,88 %	- 34,00 %
	Technicien de surface	K2204	48	66,67 %	+ 9,09 %
	Total « Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme »		81	75,31 %	- 13,83 %
Industrie	Assistant de projet en laboratoire R&D - spécialisation en thérapie cellulaire (Concerne convention)	ND	12	66,67 %	+ 47,06 %
	Autres partenariats (Forem, CDC, EFT/OISP, prom soc) 2020 - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	13	0 %	SO
	Chargé de communication digitale	ND	75	72,00 %	SO
	Conception circulaire environnement - appel à projet 2020 complémentaire (Concerne convention)	ND	11	54,55 %	SO
	Conducteur offset – modulaire	ND	13	38,46 %	- 18,75 %
Créatif à l'emploi - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	1	100 %	SO	

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Créativité & innovation - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	7	42,86 %	SO
Design thinking - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	9	88,89 %	SO
Digital printing pour graphic designer	ND	27	51,85 %	- 53,45 %
Domoticien industriel- appel à projets 2019 (Concerne convention)	ND	3	33,33 %	SO
Electromécanicien (site Gosselies 3) 2020 - appel à projet 2020 complémentaire (Concerne convention)	I1304	1	0 %	SO
Facilitateur économique circulaire - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	10	50,00 %	SO
Gestion de projets / d'équipe en biotechnologie	ND	4	75,00 %	SO
Graphic designer	ND	105	59,05 %	- 12,50 %
Graphic designer – atelier	ND	15	73,33 %	SO
Graphic designer – modulaire	ND	352	62,50 %	- 41,14 %
Imprimeur - conducteur de presse offset	E1301	21	14,29 %	SO
Installateur électricien résidentiel	F1602	73	0 %	+ 128,13 %
Motion designer	E1104	26	30,77 %	- 23,53 %
Multimédia – modulaire	K2105	302	51,32 %	+ 23,27 %
Partenariat section industrie Forem Dinant (CAO/DAO), site Gosselies 2, 2020 - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	7	0 %	SO
Partenariat section industrie Forem Dinant (pneumatique/hydraulique) site Gosselies 3, 2020 - appel à projet 2020 complémentaire (Concerne convention)	ND	9	0 %	SO
Partenariat section industrie Forem Dinant (pneumatique/hydraulique), site Gosselies 3, 2020 - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	21	4,76 %	SO
Partenariat section industrie Forem Dinant - électromécanicien - appel à projets 2019 (Concerne convention)	ND	4	0 %	SO
Partenariat section industrie Forem Dinant (mécanique), site Gosselies 3, 2020 - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	25	0 %	SO
Qualiticien en pharma, chimie et biotech	ND	21	85,71 %	SO
Soudeur 2 (site Gosselies 3) 2020 - appel à projet 2020 (Concerne convention)	H2913	2	0 %	SO
Tcomp: technicien en matériaux composites (au WAN) - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	1	0 %	SO
Techniciens vitriers - appel à projets 2019 (Concerne convention)	F1607	1	0 %	SO
Techniques de créativité - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	2	100 %	SO
Techniques de culture cellulaire	ND	10	60,00 %	SO
Tmd: technicien en maintenance de drones (partie WAN) - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	1	0 %	SO
Tuyauteur (site Gosselies 3) 2020 - appel à projet 2020 (Concerne convention)	H2914	1	0 %	SO
Usineur (conventionnel) site Gosselies 2, 2020 - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	1	0 %	SO
Usineur tourneur (numérique) site Gosselies 2, 2020 - appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	2	0 %	SO
Web designer - développeur front-end	E1104	7	14,29 %	- 58,82 %
Web designer - modulaire	E1104	462	68,61 %	+ 5,48 %
Web designer - spécialisation UX design	E1104	9	77,78 %	SO
Web designer - UX/UI designer	E1104	57	40,35 %	SO
Total « Industrie »		1.723	54,67 %	- 1,03 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Informatique et Télécoms	Développeur web	M1805	14	35,71 %	SO
	Formations à distance – appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	2	100 %	SO
	Webinaire – 2 webinaires forfait de 2000 / Webinaire – Appel à projet 2020 (Concerne convention)	ND	2	50,00 %	SO
	Total « Informatique et Télécoms »		18	44,44 %	- 70,00 %
Management et Commerce	Acheteur	M1101	2	0 %	SO
	Assistant en ressources humaines	M1501	35	91,43 %	+ 191,67 %
	Assistant import-export	ND	7	28,57 %	- 41,67 %
	Certificat universitaire en gestion RH	ND	32	84,38 %	+ 52,38 %
	Conseiller technico-commercial	ND	54	44,44 %	+ 350,00 %
	Consultant en interim	K1801	6	83,33 %	+ 500,00 %
	Consultant en interim (Concerne convention)	K1801	8	87,50 %	- 11,11 %
	Consultant en recrutement et sélection	ND	15	93,33 %	SO
	Délégué commercial	D1402	17	29,41 %	SO
	Délégation commerciale à La Louvière (Concerne convention)	D1402	9	44,44 %	SO
	Dynamisation commerciale (te@mjob)	ND	200	12,50 %	SO
	Essai-métier : découverte métiers : managt & co	ND	21	71,43 %	- 76,14 %
	Gestion opérationnelle de projets	ND	24	58,33 %	SO
	Marketing du projet professionnel et personnel	ND	18	27,78 %	SO
	Modulaire management et commerce	ND	663	41,18 %	- 25,42 %
	Passe @ l'emploi	ND	13	15,38 %	SO
	Responsable commercial	D1406	7	42,86 %	SO
	Responsable d'équipe	ND	4	50,00 %	- 60,00 %
	Responsable stratégie commerciale (explort)	M1707	80	51,25 %	+ 263,64 %
	Starter camp (création d'entreprise)	ND	307	63,19 %	+ 667,50 %
	Vendeur - caissier - réassortisseur	D1106	12	66,67 %	SO
	Vendeur automobile (Concerne convention)	ND	11	27,27 %	+ 22,22 %
	Vendeur en magasin	ND	104	60,58 %	SO
Total « Management et Commerce »		1.649	46,57 %	+ 27,14 %	
Numérique	Général	ND	8	0 %	SO
	Total « Numérique »		8	0 %	SO
Qualité, Sécurité, Environnement	Conseiller en énergie tertiaire	F1103	18	11,11 %	SO
	Qualiticien	ND	45	44,44 %	SO
	Responsable qualité en industrie alimentaire	ND	9	22,22 %	SO
	Signalisation	ND	10	0 %	+ 233,33 %
	Travaux en hauteur	ND	554	7,40 %	+ 5,52 %
	VCA	ND	720	5,14 %	- 45,54 %
	Total « Qualité, Sécurité, Environnement »		1.356	7,52 %	- 27,18 %

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Transport et Logistique	Coordinateur eBusiness	ND	17	64,71 %	SO
	Gestionnaire de la chaîne logistique	ND	14	50,00 %	SO
	Total « Transport et Logistique »		31	58,06 %	- 61,25 %
TOTAL			5.762	34,17 %	- 10,60 %

Source : Forem, 2020

En complément des formations professionnalisantes présentées ci-dessus, nous reprenons ci-dessous un tableau avec les formations du secteur « Autres ». Ces formations ne correspondent à aucun code Rome V3 et ne peuvent être associées à aucun métier :

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Nb stagiaires 2020	% Femmes	Evolution 2017-2020
Autres	Compétences clés : général	11	36,36 %	SO
	Compétences clés : numérique	3	33,33 %	SO
	Total « Autres »	14	35,71 %	- 50,00 %
TOTAL		14	35,71 %	- 50,00 %

Source : Forem, 2020

2.2.4. Validation des compétences

Secteur VdC	Epreuves réalisées dans le Bassin	Code(s) ROME V3	Personnes distinctes présentes 2020	Epreuves 2020	% Femmes (personnes distinctes présentes)	Evo. Personnes distinctes présentes 2017-2020	Evo. épreuves 2017-2020
Service aux personnes	Aide-ménagère	K1304	22	27	100 %	ND	SO
	Coiffeur	D1202	8	11	25,00 %	ND	- 31,25 %
	Coiffeur autonome	D1202	7	8	71,43 %	ND	- 50,00 %
	Esthéticienne	D1208	7	16	100 %	ND	- 38,46 %
	Total « Service aux personnes »		44	62	81,82 %	ND	+ 6,90 %
Construction	Carreleur	F1608	11	32	0 %	ND	+ 33,33 %
	Maçon	F1703	3	7	100 %	ND	- 84,44 %
	Paveur	F1702	11	11	0 %	ND	- 31,25 %
	Total « Construction »		25	50	12,00 %	ND	- 41,18 %
Administration – économie – gestion	Employé administratif	M1602	29	32	86,21 %	ND	- 80,72 %
	Total « Administration – économie – gestion »		29	32	86,21 %	ND	- 80,72 %
Electricité	Monteur frigoriste	F1306	4	4	0 %	ND	SO
	Total « Electricité »		4	4	0 %	ND	SO
	Technicien en système d'usage	H1404 ; H2903	7	8	0 %	ND	SO

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Industrie technologique	Tôlier industriel	H2902	7	21	14,29 %	ND	SO
	Total « Industrie technologique »		14	29	7,14 %	ND	SO
Intersectoriel	Tuteur en entreprise	ND	5	5	40,00 %	ND	- 83,33 %
	Total « Intersectoriel »		5	5	40,00 %	ND	- 83,33 %
TOTAL			121	182	55,37 %	ND	- 46,31 %

Source : Consortium de validation des compétences, 2020

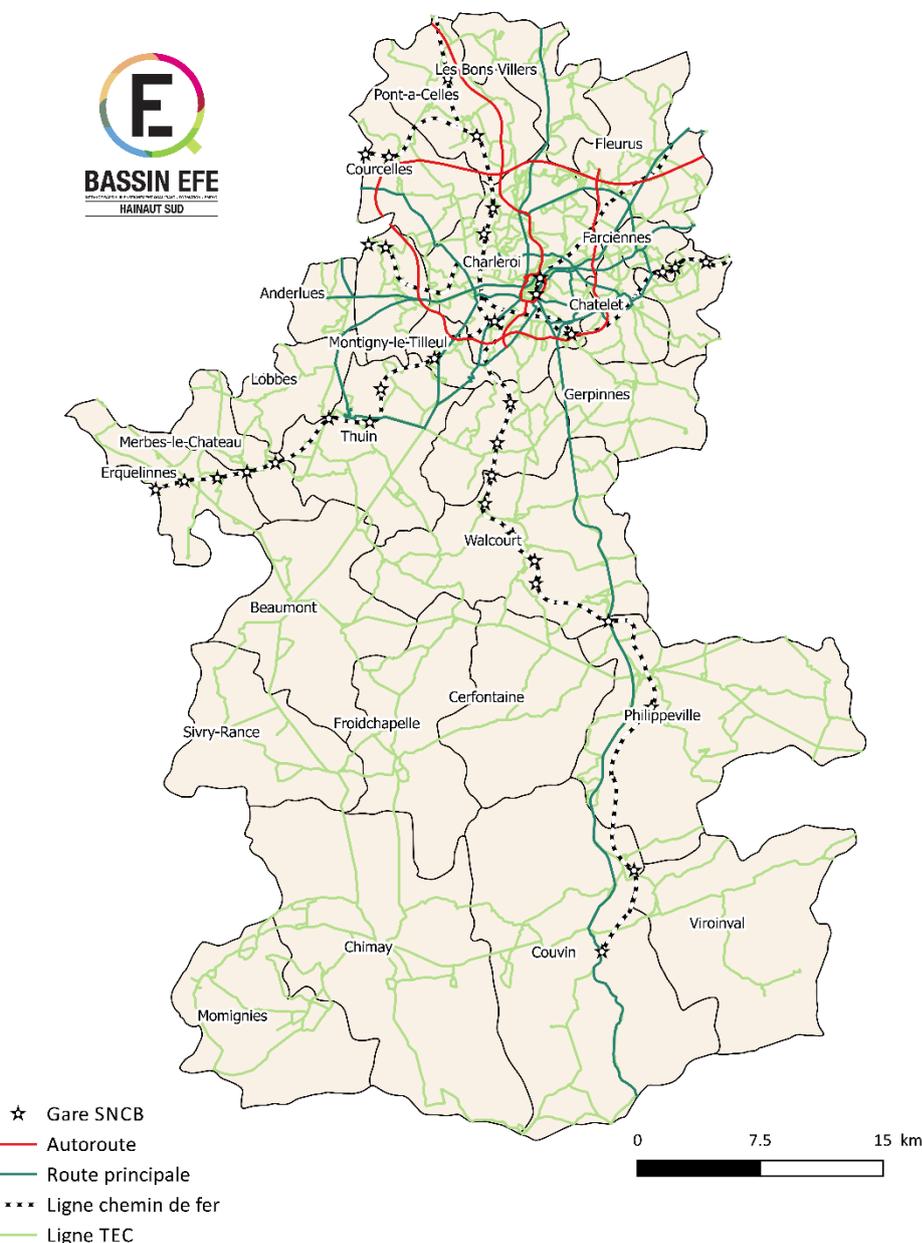
Quelques remarques/précisions :

- Par épreuves réalisées, il faut entendre le nombre d'épreuves qui ont été organisées par des Centres de validation. Une épreuve correspond à une personne. Une personne peut toutefois passer plusieurs épreuves (et plusieurs fois la même épreuve, en cas d'échec lors de la première tentative).
- Par personnes distinctes présentes, il faut entendre le nombre de personnes distinctes qui se sont présentées à au moins une épreuve de validation des compétences pour le métier visé. Ce nombre peut être légèrement inférieur aux nombres d'épreuves réalisées du fait qu'une personne peut passer deux fois la même épreuve (suite à un premier échec).
- Par personnes distinctes ayant réussi, il faut entendre le nombre de personnes distinctes qui ont obtenu au moins un Titre de compétence pour le métier visé.

2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

Aperçu de certains moyens de mobilité dans le Bassin EFE Hainaut Sud

Source : IWEPS ; cartographie : IBEFE Hainaut Sud



On dénombre plusieurs types d'infrastructures :

- ❖ Des axes autoroutiers (A15, A503, A54, R3, R9 et R53) ;
- ❖ Des routes nationales (N5, N29, N90, N54, N53, N59, etc.) ;
- ❖ Des lignes de chemin de fer (L112, L124, L130, L130A, L132, L140 et L180) ;
- ❖ Des lignes de bus.

La combinaison de plusieurs infrastructures est surtout présente dans l'arrondissement de Charleroi tandis qu'au nord et au sud du Bassin EFE, les infrastructures disponibles sont plus limitées. Ceci conduit à des problèmes de mobilité lors des déplacements entre le nord et le sud du territoire, a fortiori dans les communes les plus rurales. Il est plus difficile pour les personnes ne résidant pas à proximité des axes ferroviaires ou de lignes de bus fréquemment desservies et/ou ne possédant pas de véhicule de trouver un emploi et de participer à une formation.

2.3.1. Formation initiale

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 ^{ème} degré (Nb élèves)	CTA (Nb écoles)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé
Brabant wallon	150	11	SO	11	38
Bruxelles	45	5	3	0	30
Hainaut centre	596	38	11	50	79
Hainaut sud	10.292	503	10	544	2.759
Huy-Waremme	6	1	1	0	6
Liège	11	0	4	6	3
Luxembourg	6	1	2	0	3
Namur	870	36	13	153	114
Verviers	1	0	SO	0	0
Wallonie Picarde	27	2	6	0	11
Hors Bassin	ND	ND	ND	0	ND
Flandre	ND	ND	ND	0	ND
Communauté germanophone	ND	ND	ND	0	ND
Étranger	ND	ND	ND	0	ND
Total	12.004	597	50	764	3.043

Sources : AGE-DED (2019-2020), DGEO-DREMT (2019) ; Calculs : OQMT-IBEFE – IFAPME (2019-2020)

2.3.2. Formation pour adultes

Bassin de formation	Forem ¹⁰³	Validation des compétences	CISP ¹⁰⁴	IFAPME Formation pour adultes	CFISPA
Brabant wallon	91	ND	35	61	5
Bruxelles	0	ND	0	0	0
Hainaut centre	841	ND	55	123	10
Hainaut sud	2.332	ND	2.921	855	85
Huy-Waremme	2	ND	1	9	0
Liège	50	ND	3	21	0
Luxembourg	156	ND	2	0	0
Namur	359	ND	379	215	25
Verviers	125	ND	0	0	0
Wallonie Picarde	134	ND	0	3	0
Hors Bassin	ND	ND	ND	0	ND
Flandre	ND	ND	0	0	0
Communauté germanophone	ND	ND	0	0	0
Étranger	ND	ND	0	0	0
Total	4.090	ND	3.396	1.287	125

Source : Forem (2020), Interfédé (2019), IFAPME (2019-2020), AVIQ (2019), Consortium de Validation des Compétences (2020)

2.3.3. Enseignement supérieur non universitaire

Bassin de formation	Hautes écoles / ESA
Brabant wallon	223
Bruxelles	705
Hainaut centre	1.354
Hainaut sud	4.506
Huy-Waremme	23
Liège	174
Luxembourg	24
Namur	1.317
Verviers	8
Wallonie Picarde	126
« Autres »	227
Total	8.687

Sources : ARES, 2018-2019

¹⁰³ Données Forem uniquement en mode de « gestion propre ».

¹⁰⁴ Sélection de « toutes les catégories » : F.P., F.B. et O.P. ; Les chiffres sont ceux obtenus en effectuant une recherche par code postale des apprenants.

2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

2.4.1. Formation initiale

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 ^{ème} degré (Nb élèves)	CTA (Nb écoles)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé
Brabant wallon	110	8	3	6	8
Bruxelles	22	2	3	0	21
Hainaut centre	190	32	7	17	246
Hainaut sud	10.292	503	10	544	2.759
Huy-Waremme	7	0	0	0	1
Liège	12	0	1	0	3
Luxembourg	9	0	0	0	5
Namur	456	30	3	14	190
Verviers	1	0	0	0	5
Wallonie Picarde	7	0	2	0	10
Hors Bassin	ND	ND	ND	1	ND
Flandre	222	13	ND	ND	31
Communauté germanophone	1	0	ND	ND	1
Étranger	325	16	ND	ND	161
Total	11.654	604	29	582	3.441

Sources : AGE-DED (2019-2020), DGEO-DREMT (2019) ; Calculs : OQMT-IBEFE – IFAPME (2019-2020)

2.4.2. Formation des adultes

Bassin de formation	Forem ¹⁰⁵	Validation des compétences	CISP	IFAPME Formation pour adultes	CFISPA
Brabant wallon	497	ND	11	65	7
Bruxelles	182	ND	0	8	0
Hainaut centre	730	ND	81	103	7
Hainaut sud	2.332	ND	3.155	855	85
Huy-Waremme	89	ND	0	1	0
Liège	229	ND	1	3	0
Luxembourg	177	ND	2	0	0
Namur	744	ND	67	95	11
Verviers	66	ND	0	0	0
Wallonie Picarde	276	ND	0	3	0
Hors Bassin	58	ND	ND	5	ND
Flandre	ND	ND	1	ND	0
Communauté germanophone	5	ND	0	ND	0
Étranger	ND	ND	0	ND	0
Inconnu	1.195	ND	ND	ND	ND
Total	6.580	ND	3.318	1.138	110

Source : Forem (2020), Interfédé (2019), IFAPME (2019-2020), AVIQ (2019), Consortium de Validation des Compétences (2020)

2.4.3. Enseignement supérieur non universitaire

Bassin de formation	Hautes écoles / ESA
Brabant wallon	187
Bruxelles	89
Hainaut centre	706
Hainaut sud	4.506
Huy-Waremme	9
Liège	18
Luxembourg	29
Namur	606
Verviers	8
Wallonie Picarde	78
« Autres »	758
Total	6.994

Sources : ARES, 2018-2019

¹⁰⁵ Données Forem uniquement en mode de « gestion propre ».

CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE

Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées :

- d'une liste de métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- de recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu pédagogique de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

3.1. Cadrage méthodologique

Considérant que la crise sanitaire qui persiste fait que d'une part, les objectifs des thématiques communes 2020 n'ont pu être suffisamment atteints; notamment en ce qui concerne la création de nouvelles formations (initiales et/ou pour adultes) et que d'autre part, les données reçues, tronquées et incomplètes, ne permettent d'effectuer des analyses prospectives et de tirer des orientations pertinentes à moyen terme, il a été décidé pour l'établissement de la liste de nos métiers prioritaires 2021 :

- « de reprendre intégralement la liste 2020 en la complétant si besoin de quelques métiers mis en exergue dans nos pôles de synergies (FACTORI, Passerelles et transition, ...) et dans la liste des métiers en pénurie du Forem;
- de consulter l'ensemble des directeurs d'établissements d'enseignement secondaire qualifiant du territoire afin d'identifier les amendements qu'ils souhaitaient apporter à la liste des métiers prioritaires. »

Ces ajouts ont bien évidemment fait l'objet d'une analyse soumise à l'approbation de l'Instance.

Il en résulte que quatre nouveaux métiers font ainsi leur entrée dans notre liste : « **Gestionnaire des opérations de transport et des prestations logistiques, Opérateur de production en industrie alimentaire, Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire** et **Boulangier** ».

3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE Hainaut Sud.

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

Formation pour adultes : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés).

Remarque 1 : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

Remarque 2 : Concernant la formation initiale, l'offre présentée reprend toutes les correspondances établies entre la classification ROME V3 (métier) et les options de l'enseignement secondaire qualifiant (PE et ALT). Ainsi, certaines options sont inexistantes sur le territoire Hainaut Sud¹⁰⁶ (*en italique*) et d'autres ne pourront pas être soutenues dans le cadre de l'octroi des incitants en raison des règles décrétales et des filtres qui régissent le fonctionnement de la Chambre Enseignement (ex. pas de soutien aux OBG Art. 45, pas d'incitants au maintien pour les 7èmes années, etc.). Les établissements d'enseignement secondaire qualifiant du Bassin Hainaut Sud doivent dès lors également se référer au plan de redéploiement établi par ladite Chambre Enseignement.

¹⁰⁶ Données certifiées au 15 janvier 2020 (année scolaire 2019-2020).

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux			
Maraîcher / Ouvrier en horticulture maraîchère	A1414 – Horticulture et maraîchage	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 1001 – Ouvrier en implantation et entretien des parcs et jardins (Art. 45) 1005 – Ouvrier en pépinières (Art. 45) 1009 – Ouvrier en exploitation horticole (Art. 45) 1010 – Ouvrier en cultures maraîchères sous abri et de plein champ (Art. 45) 1019 – Polyculteur (Art. 45) 1109 – Technicien en agriculture (TQ) 1118 – Agent agricole polyvalent (P) - CPU 1208 – Ouvrier qualifié en horticulture (P) 1209 – Technicien en horticulture (TQ) 1211 – Complément en productions horticoles et décoration florale (7P) 1214 – Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins (7P) 1306 – Agent technique de la nature et des forêts (TQ)</p>	<p>MAINTIEN + ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir ce métier lié aux recommandations formulées sur le sud du territoire afin de tenir compte des spécificités de cette partie du Bassin. ● Adapter pour tendre vers un profil de maraîcher et/ou d'agriculteur (et non d'horticulteur car les apprenants sont difficiles à insérer à l'emploi) ; miser sur les DEI positionnés pour répondre aux besoins ; proposer le complément de formation en modules courts ou VDC ● Intégrer des modules de formation en techniques de la vigne (tailles, rognage, effeuillage, pulvérisation et travail au chai).
D – Commerce, vente et grande distribution			
Boulangier	D1102– Boulangerie - viennoiserie	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4310 – Boulanger-pâtissier (P) 4312 – Patron boulanger-pâtissier-chocolatier (7P) 4313 – Artisan boulanger-pâtissier (P) /OBG expérimentale</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Privilégier le métier de boulanger (+ OBG correspondantes) au vu de l'augmentation du nombre d'offres d'emploi 	
Boucher	D1101 – Boucherie	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4010 – Préparateur en boucherie – vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés (Art. 45) 4205 – Boucher-charcutier (P) 4207 – Patron boucher-charcutier (7P) 4208 – Artisan boucher-charcutier (P) /OBG expérimentale</p> <p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4125 – Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P)</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Être attentif aux conditions d'emploi pouvant impacter l'attractivité du métier ● « Découpeur-désosseur » correspond au boucher industriel, alors que « boucher » correspond au « boucher – charcutier » artisanal ● Problèmes de recrutement des apprenants ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

F – Construction, bâtiment et travaux publics			
Carreleur	F1608 – Pose de revêtements rigides	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3037 – Carreleur (Art. 45) - CPU 3134 – Parqueteur (7P) 3301 – Tailleur de pierre – marbrier (P) 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3305 – Complément en pose de pierres naturelles (7P) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P) 3521 – Carreleur-chapiste (P) - CPU</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences
Charpentier	<p>F1501 – Montage de structures et de charpentes bois</p> <p>F1503 – Réalisation - installation d'ossature bois</p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3122 – Technicien des industries du bois (TQ) 3130 – Complément en industrie du bois (7T. compl.) 3137 – Constructeur - monteur en bâtiment structure bois (7P) 3224 – Technicien des constructions en bois (7TQ) 3226 – Charpentier (7P)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Problèmes de recrutement d'élèves 	/
Coffreur / Chapiste	F1703 – Maçonnerie	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3003 – Maçon (Art. 45) 3038 – Chapiste (Art. 45) - CPU 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P) 3309 – Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment (7P) 3311 – Maçon (P) - CPU 3521 – Carreleur-chapiste (P) - CPU</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences
Conducteur d'engins de terrassement	F1302 – Conduite d'engins de terrassement et de carrière	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3208 – Conducteur d'engins de chantier (P)</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement de nouvelles formations en cours Créer le profil de Grutier au SFMQ
Conducteur de grue	F1301 – Conduite de grue	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) Pas de correspondance ROME V3</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoin de créer une option « Grutier » en Art. 49, ce qui nécessite de créer le profil SFMQ 	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement de nouvelles formations en cours Créer le profil de Grutier au SFMQ

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

<p>Couvreur-étancheur</p>	<p><i>F1610 – Pose et restauration de couvertures</i></p> <p><i>F1613 – Travaux d'étanchéité et d'isolation</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3026 – Poseur de couvertures non métalliques (Art. 45) 3227 – Complément en techniques spécialisées de couverture (7P compl.) 3230 – Couvreur-étancheur (P) - CPU</p> <p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associer ces deux métiers (comme dans l'enseignement) 	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire attention à la réserve de main-d'œuvre (expliquer la situation en analysant les compétences manquantes) ; combler les besoins de compétences (VDC pour DE) et travailler la requalification des demandeurs d'emploi • Travailler l'attractivité du métier • Étancheur : considéré comme une compétence transversale ; seules quelques grandes entreprises recherchent spécialement ce profil. Les employeurs engagent généralement un profil de couvreur-étancheur
<p>Dessinateur de la construction</p>	<p><i>F1104 – Dessin BTP et paysage</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3221 – Dessinateur en construction (TQ) 3223 – Technicien en construction et travaux publics (TQ) 3228 – Dessinateur DAO en construction (7TQ) 6113 – Art et structure de l'habitat (TQ)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de recrutement d'élèves 	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'insertion parfois faible dans les formations professionnelles • Problème de recrutement; les formations existantes (ex. IFAPME « coordinateur BIM ») ne rencontrent pas beaucoup de succès • Important de bien préciser quelles sont les compétences à acquérir pour ce métier en formation ou dans l'enseignement
<p>Electricien ligne réseau</p>	<p><i>F1605 – Montage réseaux électriques et télécoms</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) Pas de correspondance ROME V3</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de créer une option en alternance Art. 49 • La formation est particulièrement onéreuse 	<p>CRÉER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de formations chez les opérateurs d'où la nécessité d'en créer • Métier accessible sous contrat PFI (plan de formation insertion en entreprise) permettant d'accéder à l'emploi par la formation • Favoriser les VDC pour les agréments en électricité (normes spécifiques)
<p>Maçon</p>	<p><i>F1703 – Maçonnerie</i></p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3003 – Maçon (Art. 45) 3038 – Chapiste (Art. 45) - CPU 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P) 3309 – Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment (7P) 3311 – Maçon (P) - CPU 3521 – Carreleur-chapiste (P) - CPU</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification • Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

<p>Monteur de cloisons et/ou faux-plafonds</p>	<p>F1601 – Application et décoration en plâtre, stuc et staff</p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3022 – Ouvrier plafonneur (Art 45) 3514 – Complément en plâtrage, cimentage et enduisage (7P compl.) 3522 – Plafonneur cimentier (P) - CPU</p> <p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place des modules de remise à niveau ● Métier pas assez connu, problèmes de recrutement des apprenants ● Soutenir les offres de formation limitrophes (ex. CDC de Namur)
<p>Monteur en sanitaire et chauffage/ Ventiliste</p>	<p>F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2216 – Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ) 3001 – Monteur en sanitaire (Art. 45) 3002 – Monteur en chauffage (Art. 45) 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P) 3424 – Technicien en équipements thermiques (TQ) 3425 – Installateur en sanitaire (7P) 3428 – Installateur en chauffage central (7P) 3429 – Monteur en chauffage et en sanitaire (P) - CPU</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir les VDC pour les agréments, accès à une remise à niveau ● Problèmes de qualification car pas assez de gens diplômés à l'issue de ces formations pour répondre aux demandes. Les DEI positionnés sur ce métier ont-ils les compétences nécessaires (techniques et soft skills) ? depuis quand sont-ils positionnés sur ce métier ?
<p>Monteur en structure bois</p>	<p>F1501 – Montage de structures et de charpentes bois F1503 – Réalisation - installation d'ossature bois</p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3122 – Technicien des industries du bois (TQ) 3130 – Complément en industrie du bois (7T. compl.) 3137 – Constructeur - monteur en bâtiment structure bois (7P) 3224 – Technicien des constructions en bois (7TQ) 3226 – Charpentier (7P)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Problèmes de recrutement d'élèves 	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Métier pas assez connu, problèmes de recrutement et de mobilisation des entreprises pour les stages ● Soutenir les offres de formation limitrophes (ex. CDC de Namur)
<p>Ouvrier de voirie</p>	<p>F1702 – Construction de routes et voies</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3015 – Voiriste (Art. 45) 3016 – Pavéur (Art. 45) 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Problèmes de recrutement d'élèves 	<p>CRÉER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Problèmes de recrutement des apprenants ● Soutenir l'ouverture d'une formation alternée « ouvrier de voirie » ● Difficultés rencontrées par les entreprises pour trouver des personnes qualifiées en fonction de leurs attentes (compétences techniques et soft skills) ; donc mise en place de modules courts de remise à niveau

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

<p>Plafonneur-cimentier</p>	<p><i>F1601 – Application et décoration en plâtre, stuc et staff</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3022 – Ouvrier plafonneur (Art. 45) 3514 – Complément en plâtrage, cimentage et enduisage (7P compl.) 3522 – Plafonneur cimentier (P) - CPU</p> <p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer de préférence en alternance Art. 49, demande des patrons 	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences Ce métier est impacté par la problématique du détachement des travailleurs. Le taux d'insertion est parfois faible dans les formations professionnelles
<p>Poseur de fermetures menuisées</p>	<p><i>F1607 – Pose de fermetures menuisées</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3025 – Monteur-placeur d'éléments menuisés (Art. 45) 3132 – Menuisier en PVC et ALU (7P) 3135 – Menuisier d'intérieur et d'extérieur (P) - CPU 3517 – Vitrier (P) 3518 – Complément en techniques spécialisées de vitrerie (7P)</p> <p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des modules de remise à niveau Métier pas assez connu, problèmes de recrutement des apprenants Soutenir les offres de formation limitrophes (ex. CDC de Namur)
<p>G – Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation</p>			
<p>Barman</p>	<p><i>G1801 – Café, bar brasserie</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4130 – Barman (7TQ) - CPU</p> <p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4012 – Garçon de restaurant (Art. 45) - CPU 4118 – Hôtelier-restaurateur (TQ) 4120 – Sommelier (7P) 4121 – Complément en hôtellerie européenne (7T. compl.) 4125 – Traiteur-organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions (7P) 4131 – Restaurateur (P) - CPU</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien d'une option apparue au répertoire en septembre 2019 (1 seule occurrence sur la zone du Bassin Hainaut Sud) Demande formulée par des écoles avant la crise sanitaire 	<p>/</p>

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

<p>Chef de cuisine</p>	<p>G1601 – Management du personnel de cuisine</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4118 – Hôtelier-restaurateur (TQ) 4125 – Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P) 4126 – Chef de cuisine de collectivité (7P) 4127 – Responsable d'équipe(s) en chaînes de restauration (7P) 4131 – Restaurateur (P) - CPU 4405 – Gestionnaire de cuisine de collectivité (7TQ)</p>	<p>ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir des modules courts pour l'acquisition de certaines compétences (ex. centre management et commerce pour les compétences managériales utiles pour le métier de chef de cuisine) ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse
<p>Cuisinier</p>	<p>G1602 – Personnel de cuisine</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4001 – Commis de cuisine (Art. 45) 4011 – Commis de cuisine de collectivité (Art. 45) 4118 – Hôtelier-restaurateur (TQ) 4121 – Complément en hôtellerie européenne (7T. compl.) 4123 – Complément en cuisine internationale (7P) 4124 – Complément en techniques spécialisées de restauration (7P) 4125 – Traiteur-organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions (7P) 4126 – Chef de cuisine de collectivité (7P) 4128 – Cuisinier de collectivité (P) 4131 – Restaurateur (P) - CPU</p>	<p>ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir des modules courts pour l'acquisition de certaines compétences (contacts avec le client, notamment) ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ● Pour le public féminin CISP (n'ayant pas le CESS et souvent en situation de familles monoparentales), il est préférable de privilégier les modules long (2100h). ● Multiplier les passerelles existantes (ex. entre CISP et l'IFAPME) permettant aux stagiaires de passer directement en 2^{ème} année chef de cuisine de collectivité
<p>Serveur en restauration</p>	<p>G1603 – Personnel polyvalent en restauration G1803 – Service en restauration</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4118 – Hôtelier-restaurateur (TQ) 4125 – Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P) 4128 – Cuisinier de collectivité (P) 4131 – Restaurateur (P) – CPU</p> <p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4310 – Boulanger-pâtissier (P)</p>	<p>ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ce sont surtout des profils «ouvrier polyvalent service» qui sont recherchés, d'où la nécessité de diversifier les formations (pour des petites entreprises telles que des friteries, sandwicheries, etc.) ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

H – Industrie			
<p>Agent d'assemblage en menuiserie industrielle</p>	<p>H2201 – Assemblage d'ouvrages en bois</p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3025 – Monteur-placeur d'éléments menuisés (Art. 45) 3117 – Ebéniste (P) 3122 – Technicien des industries du bois (TQ) 3130 – Complément en industrie du bois (7T. compl.) 3135 – Menuisier d'intérieur et d'extérieur (P) - CPU 3137 – Constructeur – monteur en bâtiment structure bois (7P)</p> <p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout du métier pour l'OBG ébéniste, disparue des thématiques communes en raison des nouvelles correspondances ROME V3-OBG. La Chambre soutient d'ailleurs en création 2 cette option dans le cadre des incitants 21-22 (= unique occurrence sur le Bassin) 	
<p>Chaudronnier / tôlier</p>	<p>H2902 – Chaudronnerie – tôlerie</p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2636 – Complément en soudage sur tôles et sur tubes (7P) 2640 – Complément en chaudronnerie (7P)</p> <p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2625 – Métallier-soudeur (P)</p> <p>ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • A adapter pour approfondir les spécificités du marché de l'emploi • Renforcer les articulations avec la formation de soudeur et les passerelles • Problèmes de recrutement d'élèves 	<p>ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les prérequis en modules courts; attention particulière portée sur la compétence « lecture de plan » • Nécessité de pouvoir travailler en autonomie
<p>Découpeur désosseur</p>	<p>H2101 – Abattage et découpe des viandes</p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 4004 – Découpeur – désosseur (Art. 45) 4205 – Boucher-charcutier (P) 4207 – Patron boucher-charcutier (7P)</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être attentif aux conditions d'emploi pouvant impacter l'attractivité du métier • « Découpeur-désosseur » correspond au boucher industriel, alors que « boucher » correspond au « boucher – charcutier » artisanal • Problèmes de recrutement des apprenants • Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Dessinateur – concepteur en mécanique	H1203 – Conception et dessin produits mécaniques	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2644 – Dessinateur en DAO (mécanique-électricité) (7TQ)</p> <p>Commentaires - Problèmes de recrutement d’élèves ; il est important de travailler la vision du métier</p>	MAINTENIR
Menuisier	H2206 – Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3122 – Technicien des industries du bois (TQ) 3130 – Complément en industrie du bois (7T. compl.) 3135 – Menuisier d’intérieur et d’extérieur (P) - CPU 3226 – Charpentier (7P)</p> <p>Commentaires - Problèmes de recrutement d’élèves persistant (même s’il n’y a pas de pénurie)</p>	MAINTENIR
Monteur-câbleur en équipements électriques	H2602 – Câblage électrique et électromécanique	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2005 – Aide-électricien (Art. 45) 2115 – Installateur électricien (P) - CPU 2214 – Technicien en électronique (TQ)</p>	<p>CRÉER + MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser la création de formations de pré-qualifications ● Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes ● Offre d’emploi en croissance ● Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne ● Importance d’avoir des VDC pour les agrégations en électricité
Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	H2102 – Conduite d’équipement de production alimentaire	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2022 – Technicien conducteur de ligne de production alimentaire (Art. 45) 2024 – Opérateur de production en Industrie Alimentaire OPIA (Art. 45) – CPU 4013 – Agent de fabrication du secteur alimentaire AFA (Art. 45) – CPU 4205 – Boucher-charcutier (P) 4310 – Boulanger-pâtissier (P) 9101 – Complément en techniques spécialisées de production des entreprises agroalimentaires (7P compl.) 9310 – Technicien des industries agroalimentaires (TQ) 9312 – Opérateur de production des entreprises agroalimentaires (P)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Demande du secteur : les Bassins de Charleroi, WaPi, Liège, Huy-Waremme et Verviers sont les plus porteurs car il s’y trouve un nombre important de salariés 	
Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)			
Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique	H2301 – Conduite d’équipement de production chimique ou pharmaceutique	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 9309 – Technicien chimiste (TQ) 9315 – Complément en biochimie (7T. compl.)</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nécessité d’une formation de base en physique et chimie, avant d’accéder aux formations de manipulation des machines ● Importance des protocoles d’utilisation des machines ● Compétences importantes : commandes numériques ; contrôle qualité

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

<p>Soudeur</p>	<p>H2913 – Soudage manuel</p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2636 – Complément en soudage sur tôles et sur tubes (7P)</p> <p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2625 – Métallier-soudeur (P)</p> <p>ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • A adapter pour approfondir les spécificités du marché de l’emploi • Renforcer les articulations avec la formation de soudeur et les passerelles • Problèmes de recrutement d’élèves 	<p>ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les prérequis en modules courts; attention particulière portée sur la compétence « lecture de plan » • Nécessité de pouvoir travailler en autonomie • Offres d’emploi soudeur demandent des compétences et agréments spécifiques. Nécessité d’avoir des candidats ayant une formation de soudeur afin de leur proposer une remise à niveau; des partenariats entre opérateurs existent déjà. Il existe de nombreuses techniques de soudage. Nécessité d’accentuer l’orientation dans certaines spécialisations. Ex. des entreprises travaillant sur « soudure épaisse », qui est une technique pour laquelle il n’y a pas formation sur le Bassin
<p>Technicien en systèmes d’usinage (métal) / Usineur (commande numérique)</p>	<p>H2903 – Conduite d’équipement d’usinage</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2325 – Mécanicien d’entretien (P) 2333 – Technicien en systèmes d’usinage (TQ) - CPU</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de recrutement d’élèves • Difficultés pour trouver des lieux de stage en alternance 	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Importance des protocoles d’utilisation des machines • Importance des compétences en commandes numériques
<p>Tuyauteur industriel</p>	<p>H2914 – Réalisation et montage en tuyauterie</p>	<p>Options associées (Enseignement qualifiant) Pas de correspondance Rome V3</p>	<p>CRÉER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les prérequis en modules courts; attention particulière portée sur la compétence « lecture de plan » • Nécessité de pouvoir travailler en autonomie • Problèmes de recrutement de prérequis, travail d’ingénierie qui nécessite des compétences spécifiques, problèmes de recrutement des jeunes, ...
<p>I – Installation et maintenance</p>			
<p>Carrossier</p>	<p>I1606 – Réparation de carrosserie</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2012 – Tôlier en carrosserie (Art. 45) 2016 – Préparateur de travaux de peinture en carrosserie (Art. 45) 2707 – Carrossier (P) 2714 – Complément en travaux sur carrosserie (7P) 2715 – Carrossier spécialisé (7P)</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes pour trouver des places de stage • Favoriser les formations polyvalentes permettant au carrossier d’acquérir des compétences en tôlerie et peinture
<p>Electricien de maintenance industrielle</p>	<p>I1309 – Maintenance électrique</p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2115 – Installateur électricien (P) - CPU 2409 – Electricien automatique (TQ) 2413 – Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels (7TQ)</p>	<p>CRÉER + MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création de formations de pré-qualifications • Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes • Offre d’emploi en croissance • Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne • Importance d’avoir des VDC pour les agrégations en électricité

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

<p>Electromécanicien / Electromécanicien de maintenance industrielle</p>	<p><i>11302 – Installation et maintenance d'automatismes</i> <i>11304 – Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2410 – Mécanicien automatique (TQ) 2413 – Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels (7TQ)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de recrutement d'élèves • Difficultés pour trouver des lieux de stage en alternance • Il est important de plaider pour le métier d'électromécanicien 	<p>CRÉER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relancer les formations d'électromécanicien, forte demande
<p>Installateur électricien</p>	<p><i>11307 – Installation et maintenance télécoms et courants faibles</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2215 – Technicien en télécommunication (7TQ)</p>	<p>CRÉER + MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création de formations de pré-qualifications • Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes • Offre d'emploi en croissance • Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne • Importance d'avoir des VDC pour les agrégations en électricité
<p>Installateur en système de sécurité</p>	<p><i>11307 – Installation et maintenance télécoms et courants faibles</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2215 – Technicien en télécommunication (7TQ)</p>	<p>CRÉER + MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création de formations de pré-qualifications • Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes • Offre d'emploi en croissance • Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne • Importance d'avoir des VDC pour les agrégations en électricité
<p>Mécanicien cycles</p>	<p><i>11607 – Réparation de cycles, motos et motoculteurs de loisirs</i></p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2006 – Aide-mécanicien cycles et petits moteurs (Art. 45) 2008 – Aide-mécanicien garagiste (Art. 45) 2331 – Mécanicien en cycles (P) 2525 – Technicien motos (7TQ) 2643 – Mécanicien pour matériel de parcs, jardins et espaces verts (P)</p>	<p>CRÉER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse
<p>Mécanicien d'entretien industriel</p>	<p><i>11310 – Maintenance mécanique industrielle</i></p>	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2325 – Mécanicien d'entretien (P) 2410 – Mécanicien automatique (TQ) 2413 – Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels (7TQ) 2641 – Complément en maintenance aéronautique (7T. compl.)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de recrutement d'élèves 	<p>CRÉER</p>

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Mécanicien motocycles	I1607 – Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2006 – Aide-mécanicien cycles et petits moteurs (Art. 45) 2008 – Aide-mécanicien garagiste (Art. 45) 2331 – Mécanicien en cycles (P) 2525 – Technicien motos (7TQ) 2643 – Mécanicien pour matériel de parcs, jardins et espaces verts (P)</p>	<p>CRÉER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse
Monteur frigoriste	I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2216 – Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ) 2804 – Technicien du froid (TQ) 3133 – Cuisiniste (7P) 3424 – Technicien en équipements thermiques (TQ)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les articulations et les passerelles pour permettre une réelle insertion 	<p>CRÉER</p>
Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage	I1308 – Maintenance d'installation de chauffage	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 3424 – Technicien en équipements thermiques (TQ) 3428 – Installateur en chauffage central (7P)</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir les VDC pour les agréments, accès à une remise à niveau
Technicien frigoriste	I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2216 – Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ) 2804 – Technicien du froid (TQ) 3133 – Cuisiniste (7P) 3424 – Technicien en équipements thermiques (TQ)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les articulations et les passerelles pour permettre une réelle insertion 	<p>CRÉER</p>
Technicien de maintenance en électronique	I1305 – Installation et maintenance électronique	<p>CRÉER</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2214 – Technicien en électronique (TQ) 2628 – Technicien en microtechnique (TQ) 2635 – Complément en microtechnique (7T. compl.)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Problèmes de recrutement d'élèves 	<p>CRÉER</p>

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

J -Santé			
Infirmier en soins généraux	<p><i>J1501 – Soins d'hygiène, de confort du patient</i></p> <p><i>J1506 – Soins infirmiers généralistes</i></p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 8216 – Aide-soignant (7P) 8601 – Infirmiers psychiatriques (P) 8602 – Infirmier hospitalier (P)</p> <p>ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des conditions de travail et de l'évolution du métier • Les demandes de soins à domicile vont s'intensifier avec le vieillissement de la population 	<p>MAINTENIR + ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problématique des lieux de stage • Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse • Identifier les nouvelles compétences requises liées à l'évolution du métier (en lien avec le vieillissement de la population)
K – Services à la personne et à la collectivité			
Aide-familiale	<i>K1302 – Assistance auprès d'adultes</i>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 8123 – Aide familiale (P) 8214 – Complément en éducation sanitaire (7P compl.) 8215 – Complément en gériatrie (7P compl.)</p>	<p>CRÉER + ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les nouvelles compétences liées à l'évolution du métier, en lien avec le vieillissement de la population (soins palliatifs et Alzheimer) • Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse
Aide-ménagère sociale	<i>K1304 – Services domestiques</i>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 8002 – Aide-ménagère (Art. 45)</p>	<p>CRÉER + ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les nouvelles compétences liées à l'évolution du métier (en lien avec le vieillissement de la population) : aspect social du métier • Travailler sur la réserve de main-d'œuvre en proposant des formations en modules courts pour une remise à niveau technique.
Garde à domicile	<i>K1302 – Assistance auprès d'adultes</i>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 8123 – Aide familiale (P) 8214 – Complément en éducation sanitaire (7P compl.) 8215 – Complément en gériatrie (7P compl.)</p>	<p>CRÉER + ADAPTER</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les nouvelles compétences liées à l'évolution du métier (en lien avec le vieillissement de la population) : soins des malades à domicile • Travailler sur la réserve de main-d'œuvre en proposant des formations de remise à niveau permettant notamment l'acquisition de nouvelles compétences

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

M - Support à l'entreprise			
Développeur informatique	M1805 – Études et développement informatique	Options associées (Enseignement qualifiant) Pas de correspondance Rome V3	CRÉER + MAINTENIR Commentaires <ul style="list-style-type: none"> Soutenir les nouvelles formations dans le domaine informatique Soutenir l'initiative BeCode (école de codage), secteur en plein développement
Technicien de maintenance en informatique	I1401 – Maintenance informatique et bureautique	CRÉER	/
	M1810 – Production et exploitation de systèmes d'information	Options associées (Enseignement qualifiant) 2213 – Technicien en informatique (TQ) 2218 – Assistant en maintenance PC – Réseaux (P)	
Web développeur	M1805 – Études et développement informatique	Options associées (Enseignement qualifiant) Pas de correspondance Rome V3	CRÉER + MAINTENIR Commentaires <ul style="list-style-type: none"> Soutenir les nouvelles formations dans le domaine informatique Soutenir l'initiative BeCode (école de codage), secteur en plein développement
N – Transport et logistique			
Chauffeur autocar / autobus	N4103 – Conduite de transport en commun sur route	CRÉER Options associées (Enseignement qualifiant) 2634 – Conducteur d'autobus et d'autocar (P) Commentaires <ul style="list-style-type: none"> Volonté du secteur de rajeunir l'image du métier de chauffeur Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités 	CRÉER + MAINTENIR
Chauffeur de poids lourd (permis C/E)	N4101 – Conduite de transport de marchandises sur longue distance	CRÉER Options associées (Enseignement qualifiant) 2637 – Complément en conduite de poids lourds et manutention (7P) 2902 – Conducteur poids lourds (P) Commentaires <ul style="list-style-type: none"> Nécessité de collaborer avec le Fonds du transport Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités 	CRÉER + MAINTENIR
Gestionnaire des opérations de transport et des prestations logistiques	N1303 – Intervention technique d'exploitation logistique	MAINTENIR Options associées (Enseignement qualifiant) 2003 – Manutentionnaire-cariste (Art. 45) 2901 – Gestionnaire en logistique et transport (TQ) - CPU /OBG expérimentale Commentaires <ul style="list-style-type: none"> Métier en pénurie, forte demande du secteur Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités 	

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

<p>Magasinier</p>	<p>N1103 – Magasinage et préparation de commandes</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2003 – <i>Manutentionnaire-cariste (Art. 45)</i> 7004 – Equipier logistique (Art. 45)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités 	<p>MAINTENIR</p>
<p>Préparateur de commandes en logistique</p>	<p>N1103 – Magasinage et préparation de commandes</p>	<p>MAINTENIR</p> <p>Options associées (Enseignement qualifiant) 2003 – <i>Manutentionnaire-cariste (Art. 45)</i> 7004 – Equipier logistique (Art. 45)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités 	<p>MAINTENIR</p>

CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS

Il s'agit ici des recommandations, points de vigilance, centre d'intérêts et problématiques spécifiques à explorer.

4.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Afin de promouvoir les métiers et filières techniques et professionnelles, diverses pistes d'action pourraient être envisagées :

- *Mettre en place un groupe de travail réunissant les acteurs impliqués dans l'orientation (Cité des métiers de Charleroi, Centres PMS, SIEPP, CEFO, Fondation pour l'enseignement, etc.)*
- *Promouvoir la participation à des examens et compétitions (Championnat des métiers Startech's, épreuves sectorielles, etc.).*
- *Elaborer un **catalogue répertoriant les outils et initiatives de valorisation des métiers existant sur le Bassin Hainaut Sud et pouvant être mis à disposition de tous les opérateurs***
- ***Faire des visites d'entreprises, de centres de compétences, de centres de technologies avancées** mais aussi des **visites pour les enseignants, les opérateurs de la formation et de l'emploi.***
- *Proposer des formations continues pour les professeurs et formateurs pour assurer des formations de qualité et actualisées par rapport aux innovations des secteurs*
- *Communiquer sur les conditions de travail et exigences des entreprises.*
- *Développer **des parcours de formation multi-partenarial** en mettant en place des **filières et passerelles.***
- *Mettre en place un **observatoire des trajectoires** permettant d'être sensibles aux hiatus et chaînons manquants expliquant, dans de nombreux cas, le manque de candidats.*
- *Un travail partenarial en profondeur doit être encouragé pour avoir une vision plus claire de l'offre de formation, en permettant la combinaison des divers outils à disposition du public.*
- *Certains métiers sont peu exercés par des femmes et, parallèlement, les formations conduisant à ces métiers sont peu fréquentées par des femmes. C'est le cas par exemple pour les métiers des services informatiques alors que ces métiers sont demandés. Des actions pour **faire connaître les métiers** de l'informatique **aux femmes** alors qu'ils ont une image de métier très masculin devraient être mises en place.*

SECTEUR Industrie

Dans le secteur de la plasturgie, seules 2 écoles de l'enseignement secondaire (l'Athénée royal Pierre Paulus à Châtelet, sur le Bassin Hainaut Sud, et l'Athénée Royal du Condroz à Ciney, sur le Bassin namurois) proposent en Wallonie de former au métier d'opérateur spécialisé en plasturgie. Afin de poursuivre une formation plus approfondie, ils sont obligés de se rendre à l'étranger et notamment dans le Nord de la France où il y a des écoles spécialisées et de nombreuses entreprises. Il conviendrait de réfléchir à l'opportunité de mise en place de ce type de formation sur notre territoire.

4.2. Adaptation de l’offre d’enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

La longue période pour obtenir les profils SFMQ constitue un frein aux ouvertures de formations et d’options, alors qu’il y a une pénurie de main d’œuvre sur le marché du travail :

- *La validation des profils devrait être très rapidement finalisée pour ces métiers. Une simplification de la procédure globale pourrait également être envisagée.*
- *Au-delà des profils métiers, il ne faut pas oublier les compétences de base et savoirs de base. Il faut investir dans une réflexion sur ces couples de compétences car à défaut, il y a le risque de former des personnes à des gestes techniques ponctuels sans capacité de transfert ou de reconversion en cas de restructuration ou d’évolution des métiers.*

SECTEUR

Il ne semble pas exister de profil-métier pour les métiers des services informatiques alors qu’ils sont présents sur le marché de l’emploi, pointus et en évolution (agent contact center, technicien PC réseau, web développeur, administrateur réseaux, administrateur systèmes, gestionnaire de données ...).

- *Il conviendrait d’œuvrer à la production rapide de profil-métier pour les métiers liés aux services informatiques.*
- *Il conviendrait d’accélérer le travail de création et de révision des profils métiers liés au secteur du support aux entreprises en tenant compte des compétences attendues par les entreprises ainsi que des évolutions numériques/technologiques.*
- *Les procédures en place au SFMQ devraient être assouplies.*

4.3. Places de stage et alternance

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Un travail au niveau des softs skills pourrait être entrepris en renforçant la formation des jeunes et des personnes en formation devant trouver un stage :

- *Il faudrait déterminer le nombre exact de places de stage disponibles sur le territoire et d’évaluer l’impact d’éléments financiers (primes pour les entreprises, salaire des étudiants ...) sur la motivation à s’impliquer dans le dispositif.*
- *La mobilité constitue pour notre Bassin un défi important à relever pour favoriser l’insertion dans l’emploi.*
- *Un travail de communication sur la plus-value de la formation en alternance et son organisation concrète devrait donc être entrepris dans le cadre d’un partenariat des acteurs de l’enseignement, de l’emploi et de la formation au sens large.*
- *Il est primordial de redorer l’image de l’alternance afin qu’elle ne soit plus considérée comme une filière de relégation mais une filière d’excellence. Cela permettra d’attirer dans les filières en alternance des élèves motivés qui auront plus de chance d’aller au terme de leur formation et donc de l’emploi. Dans une monographie sur l’insertion des jeunes sortis de l’école, le Forem a en effet mis en avant les bons taux d’insertion à l’emploi des jeunes issus de l’alternance.*
- *Un accompagnement efficace de l’employeur comme du stagiaire est indispensable à la bonne réussite d’un stage. Les représentations sectorielles devraient être impliquées dans les parcours impliquant des stages. Il faut développer une véritable culture du tutorat.*
- *Face à la digitalisation impactant l’économie et les métiers dans de multiples secteurs, les besoins d’adaptation de l’offre d’enseignement et de formation se feront de plus en plus ressentir et l’alternance peut constituer une piste.*

4.4. Équipements/ressources

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	<p>De nombreux équipements existent au sein de divers centres spécialisés. Pourtant, ces équipements ne sont pas nécessairement connus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il s'avère nécessaire de répertorier les outils disponibles et éventuellement, de diffuser un catalogue de ressources. - Il serait pertinent de renforcer les liens entre les écoles, les centres de compétences et centres de technologies avancées. Ainsi, les écoles qui ont souvent peu de moyens pour investir dans du matériel coûteux pourraient exploiter des équipements répondant aux besoins de compétences et connaissances des entreprises. - Des collaborations pourraient être envisagées afin d'organiser des visites ou animations avec des jeunes de l'enseignement qualifiant, d'enrichir certaines formations auprès de demandeurs d'emploi... (voir supra recommandation orientation)
2	<p>De nombreux acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi collectent de manière formelle et informelle des informations sur le travail quotidien d'entreprises et autres employeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un souci de communication et de mutualisation optimale de ces informations, particulièrement enrichissantes pour développer une vision précise des réalités territoriales, des actions plus formelles de relais d'information devraient être développées à l'initiative de l'IBEFE ou en partenariat. - Il serait pertinent de renforcer les contacts avec l'ensemble des intermédiaires du marché de l'emploi par lesquels les offres d'emploi transitent, notamment les services du Forem mais aussi ceux des agences de travail intérimaire. Ils développent une expertise vis-à-vis des réalités vécues par les demandeurs d'emploi comme les entreprises et font face à d'autres enjeux (réorientation vers des opérateurs de formation, motivation...). - Il semble primordial que les entreprises s'impliquent davantage dans les réflexions et travaux de l'IBEFE Hainaut Sud et de ses Chambres. Des rencontres avec des chefs d'entreprises éventuellement dans des écoles devraient être encouragées. - Globalement, les rencontres permettant à l'ensemble des acteurs de mieux connaître le travail, le fonctionnement administratif et réalités de chacun devraient être renforcées, tout en s'inspirant de collaborations existantes.
3	<p>L'Instance Bassin EFE Hainaut Sud insiste sur l'importance de la collaboration entre plusieurs écoles et/ou centres de formation pour organiser une formation et sur l'importance de s'ouvrir à des partenariats avec des intermédiaires du marché de l'emploi afin de mutualiser les ressources humaines, matérielles et l'expertise.</p>

4.5. Autres : NEETs

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	<p><i>Une meilleure identification des NEETs passe par un rapprochement des établissements d'enseignement et des organismes de formation avec des institutions et asbl qui agissent en 1^{ère} ligne avec ces jeunes (travailleurs sociaux de rue, maisons de quartier, AMO, secteur global de l'Aide à la Jeunesse...)</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Un renforcement du suivi de ces dossiers est nécessaire, en collaboration avec des acteurs de 1^{ère} ligne qui, dans leurs missions, peuvent aller à la rencontre de ces jeunes.</i> - <i>Le soutien, la formation des équipes éducatives sont essentiels.</i> - <i>Un référencement transparent de ces élèves et le relais systématique vers les opérateurs de l'emploi et de la formation devrait être mis en place.</i> - <i>Il faut opter pour des approches variées comme proposer des formations adaptées à ce public (formations courtes, accompagnement spécifique des jeunes ...), travailler l'accrochage scolaire, accompagner les jeunes rencontrant des difficultés impactant la poursuite/reprise d'études / formation (difficultés financières, conflits familiaux, problèmes de logement, ...).</i> - <i>Pour toucher ces jeunes, il faut activer un réseau partenarial entre des opérateurs qui ne se connaissent pas forcément et ont différents modes de fonctionnement.</i> - <i>Il est nécessaire de continuer à développer des projets attractifs permettant de sortir les jeunes NEETS de l'anonymat et pouvoir ainsi les orienter grâce à des méthodologies particulières adaptées à ce public cible. Il faut évaluer les effets(coûts/bénéfices) des expériences pilotes menées actuellement et le cas échéant les reproduire à plus grande échelle.</i> - <i>L'enjeu est de (re)donner confiance en eux à ces jeunes. Il leur faut un sas, une première expérience pour les préparer à la vie en entreprise.</i>
2	<p><i>Il faut pouvoir sensibiliser tous les acteurs aux spécificités de ce public NEETs et ses caractéristiques qui demandent de mettre en place des lieux de transition et une approche intégrée pour rentrer soit dans des dispositifs de formation soit pour aller à l'emploi. Il faut valoriser les actions concomitantes et mettre fin aux difficultés administratives liées à ces pratiques porteuses. Il faut les encourager et les développer pour fluidifier les parcours et favoriser la mise en filières et passerelles des offres.</i></p>

4.6. Autres : compétences spécifiques et transversales & constats généraux

- **Compétences non techniques** : Dans le cadre de formations impliquant un stage, une « charte éthique » reprenant les engagements de l'entreprise comme de l'élève/étudiant, notamment en ce qui concerne les obligations comportementales, devrait être élaborée et intégrée au contrat de travail.
- **Mobilité** : Dans le cadre d'une formation, la décentralisation d'une partie des cours en zone rurale permet de faciliter l'accès à la formation de publics résidant sur des territoires où l'offre d'enseignement/formation est moins dense qu'en milieu urbain.
- **Informatique / Nouvelles technologies / Numérique** : Des formations spécifiquement liées aux technologies (3D, maîtrise de machines à commande numérique, conduite de drones, réalité virtuelle/augmentée, intelligence artificielle...), à la sécurité/cybersécurité, à la maîtrise de langues, etc) devraient être développées. Afin que les connaissances ne deviennent pas « obsolètes », la formation continue doit être valorisée auprès des travailleurs ainsi que des chefs d'entreprise. La formation même des formateurs et enseignants est capitale pour développer une multitude de méthodes éducatives intégrant la digitalisation.
- **Recommandations sectorielles**
 - a) Commerce : Il faut viser la polyvalence dans les formations et options liées au commerce, des formations complémentaires devraient être mises en place afin de développer des services spécifiques (ex : travaux de retouche, cordonnerie) ou pour travailler dans un type particulier de magasin (ex : magasins de luxe, parfumerie). Dans le cadre des métiers des forces de vente, en raison du caractère hybride de certains métiers, il serait opportun de travailler sur des formations de type « blocs de compétences ».
 - b) Support aux entreprises : Il pourrait être pertinent d'analyser plus en détail les besoins en recrutement d'agents call center sur le Bassin EFE Hainaut-Sud, de déterminer les éventuels besoins spécialement liés à ce métier et son environnement de travail particulièrement stressant. Enfin, il s'agirait d'envisager de possibles formations adaptées aux compétences attendues par les employeurs.
 - c) Logistique / transport : Si la logistique impacte bien tous les secteurs professionnels, la spécialisation des filières et formations semble essentielle car le cadre des activités de logistique varie selon le champ d'activité de l'entreprise (pharmaceutique, construction, industrie, santé ...). En ce qui concerne plus particulièrement le lien entre la logistique et la santé, il y a une forte professionnalisation de la logistique dans les hôpitaux, homes, laboratoires d'analyses ...
 - d) Recommandations au SFMQ : Une simplification de la procédure globale pourrait être envisagée. De plus, au-delà des profils métiers, il ne faut pas oublier les compétences comportementales et savoirs de base. Il conviendrait d'œuvrer à la production rapide de profils-métier pour les métiers liés aux services informatiques et au support aux entreprises.

- **Règles d’octroi des incitants dans l’enseignement pour fermer, maintenir ou ouvrir des options** : Afin de renforcer le rôle de la Chambre Enseignement qualifiant, il semblerait opportun de prévoir une dérogation à ces normes lorsque l’option prépare à un métier pour lequel il y a une pénurie de main d’œuvre sur le territoire.
- **Nomenclature métiers** :
 - a) RomeV3 : Soutenir les travaux pour la mise en correspondance du RomeV3, sur base du code métier, afin de permettre la cohérence entre les différents systèmes de codification métier, formation et enseignement.
 - b) Compétences : Au-delà des codes, il est important de maîtriser les niveaux atteints de compétences. Dans ce sens, le Cadre Francophone de Certifications (CFC) pourrait apporter une plus-value pour mettre en place une offre territoriale tenant compte des diverses dimensions (niveaux atteints, couverture géographique, etc.)
- **Visibilité de l’IBEFE** : Il est nécessaire d’augmenter la communication autour des Instances Bassins auprès des opérateurs partenaires mais également du public.
- **Statut du demandeur d’emploi en formation – sécurisation des parcours de formation** : Il faut revoir le statut du demandeur d’emploi en formation pour lui assurer une sécurisation dans ses parcours et alléger les démarches administratives auprès des opérateurs. Cette sécurisation doit également permettre de faciliter le passage du demandeur d’emploi d’un opérateur à l’autre dans une logique de passerelles pour lui permettre une montée en qualification en tenant compte de ses acquis.
- **Suivi post-formation et post-études** : Il faudrait mettre en place un « observatoire des débouchés » afin de mieux piloter la formation et l’enseignement technique et professionnel. Cet observatoire permettrait de savoir combien d’anciens élèves et apprenants trouvent un emploi dans leur secteur et dans quel délai.
- **Validation des compétences** :
 - a) Développer le nombre de validation des compétences : construire les projets en fonction des demandes, des besoins, du public tout en restant pertinent par rapport aux débouchés sur le marché de l’emploi. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place des concertations pour connaître les besoins en modules complémentaires à mettre en place.
 - b) Développer la validation des compétences en entreprise

4.7. Pôles de synergie

Afin de favoriser le développement de politiques croisées en matière d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion au niveau local, chaque Instance Bassin EFE constitue en son sein des « **Pôles de synergies** » autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier identifié en pénurie, en tension ou comme métiers émergents.

En conformité du décret de la Région wallonne, ces Pôles tâchent de regrouper des représentants des entreprises locales, des intercommunales de développement économique, des partenaires sociaux, des opérateurs locaux de l'emploi et de la formation et de l'insertion, des opérateurs d'enseignement qualifiant, tous compétents dans la filière ou le métier ciblé. Leur mission est de favoriser l'émergence de projets visant à améliorer les dispositifs d'enseignement qualifiant, de formation et d'insertion.

Dans la pratique :

Les thèmes retenus par les Instances bassin pour le développement des pôles de synergies trouvent leurs origines pour la plupart :

- d'une part, dans la concertation entre acteurs du bassin menée lors de l'élaboration des rapports analytiques et prospectifs et la définition des thématiques communes prioritaires ;
- d'autre part, dans les axes thématiques transversaux proposés par l'Assemblée des Instances bassin (stages et formation en alternance, orientation et information sur les métiers, utilisation des équipements).

En bref, les pôles sont définis sur la base d'un socle commun d'informations et d'un diagnostic commun (RAP) et au départ de la volonté des acteurs locaux de développer des projets communs pour répondre aux difficultés identifiées.

Ce chapitre de notre rapport consacré aux pôles de synergies est juste un memento.

La présentation exhaustive des travaux réalisés au sein de nos différents pôles de synergies fait l'objet de rapports distincts et est reprise sur notre site internet. Il est à noter qu'en raison d'une insuffisance en ressources humaines au niveau de l'équipe de l'Instance Bassin EFE Hainaut Sud, les actions prévues dans les trois derniers pôles de synergies énumérés ci-dessous (**Evolution démographique, Industrie et Alternance**) ont été ajournés. Cela ne présume en rien de l'importance de ces trois thématiques qui ont néanmoins pu être approchées grâce aux travaux menés dans d'autres pôles (Passerelles et transition, FACTORI par exemple) de notre Bassin ainsi qu'au travers des travaux menés en Interbassins (Alternance par exemple).

- **Passerelles et Transition** : Construction de filières de formation complètes dans une logique de complémentarité et visant une insertion durable en intégrant des modules de formation complémentaires ou des adaptations dans le contenu des formations existantes pour pouvoir ainsi assurer une continuité dans le parcours du stagiaire, amener les stagiaires peu qualifiés à la validation des compétences acquises et atteindre l'objectif final d'insertion durable.
- **Savoirs de base** :
 - a) Identifier quels sont les parcours qui ont été mis en place pour aider ce public à passer vers d'autres dispositifs.
 - b) Faire le point sur ce qui fonctionne et ce qui manque et ce qui doit être mis en place à l'échelle du Bassin.
 - c) Construire des modèles pédagogiques, permettant de les prendre en charge pour faire progresser le public vers le marché de l'emploi.

Les travaux de ce pôle de synergies sont le préalable à la mise en place des filières du pôle de synergies Passerelles et transition

L'importance des compétences transversales ou savoir-faire comportementaux, complémentairement aux compétences techniques pour renforcer l'employabilité des publics peu qualifiés en particulier, a rapidement été mise en évidence.

Différents groupes de travail ont permis de :

- Identifier les publics dits en déficit de formation de base et non admis ou difficilement admis dans d'autres dispositifs.
 - Identifier les publics qui fréquentent les formations dites de base (alphabétisation, remise à niveau, FLE).
 - Approcher ce qui se fait avec ce type de public, les difficultés auxquelles ils sont confrontés et les formations qui leur sont actuellement accessibles mais à quelles conditions (seuil d'accès)?
 - Dégager une liste de savoirs faire comportementaux incontournables dans l'exercice de chacun des « métiers de Passerelles et transition ».
- **Campus innovation sociale - FACTORI - Fabrique d'Actions Collectives Territoriales Orientation, Reconversion, Inclusion.**
« Un pôle d'excellence au service de l'inclusion, des citoyens et du développement durable »
L'axe transversal « Innovation sociale » du plan CATCH-Turbo de Charleroi Métropole, piloté par l'IBEFE Charleroi Hainaut-Sud, est structuré autour du projet FACTORI (Fabrique d'Actions Collectives Territoriales - Orientation, Reconversion, Inclusion). L'ambition de FACTORI, c'est d'être au cœur du redéploiement du territoire et d'y insuffler une dimension sociale, environnementale, ... innovante !

Depuis janvier 2021, le travail s'est organisé dans une dynamique participative autour de 5 thématiques portées par des partenaires d'horizons multiples (43 institutions, 103 acteurs) :

Thématique 1 : Pôle de formation multi-opérateurs

Thématique 2 : Centre de REssources, d'Animation et d'innovation sur l'histoire sociale, le Travail, l'Insertion et la reconversiON (« Création »)

Thématique 3 : Centre de ressources et de stimulation de l'offre et de la demande des services à HVSA

Thématique 4 : Pôle de didactique professionnelle adaptée à la formation des jeunes et adultes

Thématique 5 : Pôle d'innovation autour des métiers du sport

- **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : Le dispositif « Territoire Zéro chômeur de longue durée » repose sur trois constats:**

1. « personne n'est inemployable, toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire et des compétences qu'ils développent, à condition que le travail et l'emploi soient adaptés à chacun ;
2. ce n'est pas le travail qui manque mais bien l'emploi, puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits ;
3. ce n'est pas non plus l'argent qui manque puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge .

L'expérience-pilote française vise à « rediriger » les allocations de chômage vers le financement de postes de travail pour les demandeurs d'emploi. Les avantages en termes micro-économiques et les bénéfices pour la collectivité et pour les individus concernés, chômeurs de longue durée, poussent l'Instance Bassin EFE Hainaut-Sud à envisager l'implémentation de ce dispositif sur son territoire.

- **NEET's** : Consolider un réseau d'acteurs de terrain travaillant auprès des jeunes NEETS. Identifier et améliorer la compréhension du public NEETS sur le Bassin EFE Hainaut Sud et mieux connaître les actions mises en place sur le Bassin EFE Hainaut Sud vis-à-vis des NEETS.
- **Observatoire des trajectoires** : De nombreux échanges mettent en valeur les pratiques, les méthodologies et les interactions entre les acteurs pour conduire les plus fragilisés vers et dans l'emploi. L'obligation de résultats, impulsée par les logiques de financement, permettent trop peu aux professionnels du secteurs de prendre du recul sur les actions et favorisent peu les articulations entre les institutions. La nécessité d'un outil commun **d'observation des trajectoires** est apparue dès le départ des échanges au sein de la Chambre Emploi Formation du Bassin Hainaut Sud et cette volonté s'est traduite dans le plan d'action **validé par l'instance Bassin EFE Hainaut Sud dès 2016.**

Il s'agit de confronter trois types d'informations :

- Les besoins exprimés par les usagers
- L'offre de services proposée par les acteurs du territoire (ressources)
- Les potentialités du territoire pour élaborer des projets de développement durable

L'idée est de porter un regard sur la relation accompagné/accompagnant.

Comment construire un accompagnement efficient et faire le lien avec l'Accompagnement Adapté du Forem.

Il faut identifier les moments clés pour lesquels il est intéressant de travailler de manière partenariale.

On constate des pratiques contradictoires entre Centres ; d'où la nécessité d'augmenter la fluidité dans les parcours des stagiaires et d'avoir des pratiques et méthodologies communes.

Il convient de travailler sur deux niveaux :

1. Travail d'observatoire des trajectoires
2. Intelligence collective : comment construire un accompagnement sérieux en tenant compte de ces observations

- **Projet professionnel et Orientation (ancien pôle de synergie Orientation) :** Améliorer et mieux intégrer l'orientation dans la définition du projet professionnel et le processus d'accompagnement. Identifier les bonnes pratiques en matière d'orientation que ce soit au niveau local, régional ou même international. La confrontation des bonnes pratiques identifiées avec les méthodologies utilisées par les opérateurs de l'orientation du Bassin EFE Hainaut sud devrait permettre la co-construction de nouvelles méthodologies qui pourront faire l'objet d'une expérimentation puis d'une évaluation au sein de notre Bassin.
- **Evolution démographique :** Identifier les (nouveaux) métiers et les besoins en formation inhérents au vieillissement de la population et adapter l'offre d'enseignement et de formation en conséquence. Anticiper l'impact du vieillissement de la population sur l'évolution des besoins dans les métiers des services à la personne.
- **Industrie :**
 - a) Constituer un réseau dynamique de partenaires institutionnels et de terrain œuvrant dans l'enseignement et la formation aux métiers de l'industrie et contribuant à la mise en œuvre d'actions concrètes.
 - b) Positionner l'IBEFE Hainaut Sud comme un interlocuteur important des actions en termes de formation et d'emploi menées sur le territoire du Bassin afin d'impulser des échanges entre les acteurs concernés.
 - c) Avoir une connaissance globale, croisée et pointue des réalités et enjeux touchant l'enseignement, la formation et l'emploi dans le secteur industrie sur le Bassin.
 - d) Participer à une revalorisation des métiers industriels.

- **Alternance :**

- a) Contribuer à valoriser la formation en alternance comme mécanisme d'enseignement et de formation permettant une meilleure insertion sur le marché de l'emploi auprès d'élèves, de demandeurs d'emploi, d'entreprises, etc.
- b) Comprendre les freins actuels au développement de formation en alternance dans des métiers porteurs d'emploi et à l'accueil de stagiaires dans les entreprises.
- c) Permettre au grand public ainsi qu'aux acteurs de l'alternance d'avoir une idée précise de l'offre d'enseignement et de formation en alternance disponible sur le Bassin EFE Hainaut Sud.

4.8. Livre blanc sur les freins administratifs

Livre blanc sur les freins administratifs relevés dans le cadre des parcours d'insertion professionnelle

Selon plusieurs responsables de centres de formation et d'insertion socio-professionnelle, un nombre conséquent de stagiaires abandonnent leur formation en cours de cursus. Les raisons d'abandon sont multiples : situation personnelle difficile rendant impossible la poursuite de la formation, situation de précarité économique et sociale du stagiaire, situation de santé physique et mentale difficiles, problèmes financiers, problèmes de mobilité ou mauvaise orientation de la personne.

Les abandons peuvent aussi être liés à des motifs externes à la situation personnelle du stagiaire et les problèmes administratifs rencontrés au cours du parcours en sont les raisons principales. Si les abandons nous renseignent sur les freins administratifs rencontrés par les stagiaires qui sont entrés dans un parcours, ils ne nous renseignent pas en revanche sur les freins rencontrés par les personnes désireuses d'entrer en formation et qui n'ont pu le faire en raison d'obstacles administratifs qui ne peuvent être visibilisés.

Cette problématique a été abordée lors d'une visite de la Ministre Moreale au pôle de reconversion de Marchienne-au-Pont. La nécessité de relever l'ensemble des freins est vite apparue évidente et c'est logiquement, vu son rôle d'ensemblier, que l'Instance Bassin EFE a été chargée de la réalisation de ce travail

Le livre blanc souhaite alerter sur les freins relevés tant à l'entrée que durant la formation et qui peuvent mener à des abandons en raison de leur impact sur la situation du stagiaire.

Le livre blanc fait état des différents freins administratifs rencontrés par les stagiaires dans le cadre des parcours d'insertion professionnelle. Il peut s'agir de parcours visant des actions concomitantes ou des actions successives entre partenaires de formation. Ces freins peuvent relever des relations avec les administrations qui interviennent dans le parcours, comme l'ONEM, le FOREM, les CPAS ou les communes. Il peut s'agir également de freins qui trouvent leur source dans les réglementations propres aux agréments de chaque centre.

Le document s'appuie sur les expériences relatées par les opérateurs dans le cadre du Projet Pôle de synergies Passerelles et transition mené par l'Instance Bassin EFE Hainaut sud ainsi que d'un document issu de la Plateforme sous-régionale des CISP du Hainaut Sud .

Le projet Passerelles et transition, rappelons-le a pour objectif de construire des filières de formation intégrées dans une logique de complémentarité et visant une insertion durable. L'une des activités de ce Pôle de synergie a consisté en la constitution de groupes de travail afin de répertorier l'ensemble des freins qui font obstacle à la construction du parcours d'insertion. Parmi ces derniers, un groupe de travail consacré aux freins administratifs a été constitué. Le livre blanc s'inspire largement des freins relevés par les opérateurs dans ce cadre. **Il est complété par les informations issues de l'évaluation menée par l'Université Libre de Bruxelles sur le dit projet.**

L'objectif est de sensibiliser les politiques et administrations aux problèmes rencontrés sur le terrain. Le document a été conçu dans ce sens : présentation des problématiques, assorties par des recommandations spécifiques.

CONCLUSIONS

Comme rappelé dans notre brève introduction, le rapport analytique et prospectif n'est pas une fin en soi. Il alimente les travaux des Pôles de synergies. Ces derniers doivent rassembler des représentants de l'ensemble des composantes de l'Instance Bassin EFE, des représentants des entreprises locales, des experts, dans le but de développer **des projets concrets à caractère additionnel, innovant ou émergent** en lien avec les thématiques prioritaires des Bassins et c'est là, le cœur de métier qui caractérise l'Instance Bassin Hainaut Sud plus que toutes les autres.

Nous voulons être avant tout être orientés projets, orientés solutions.

S'il fallait mettre en avant trois projets, que nous qualifierions plutôt de « chantiers » au vu de l'ampleur des travaux qu'ils ont nécessités et qu'ils restent à effectuer dans les prochaines années ce serait FACTORI, Territoire Zéro Chômeur de Longue durée et le Livre blanc des freins administratifs.

Le pilotage par l'IBEFE Hainaut-Sud de l'axe transversal « Innovation sociale » du plan CATCH-Turbo de Charleroi Métropole qui s'est traduit par le développement du projet FACTORI (Fabrique d'Actions collectives territoriales orientation-reconversion-inclusion) réuni sur le territoire de nombreux partenaires publics et privés, engagés dans la mise en place de projets collaboratifs innovants autour des enjeux d'orientation professionnelle, de formation, de reconversion et d'inclusion des publics du bassin d'emploi. Ce projet fédérateur a suscité l'élaboration de plus de quarante projets qui répondent aux besoins des opérateurs socio-économiques du Bassin Hainaut Sud et nous espérons concrétiser dès 2022 grâce à l'activation des politiques de subventionnement européennes (Feder, FSE, Interreg) , fédérales et régionales (Plans de relance) . Cela devrait nécessiter une grande part de notre énergie.

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : rappelons que l'Instance Bassin Hainaut Sud est à l'initiative de ce projet et y travaille depuis 2018. Nos efforts semblent enfin récompensés puisque l'on attend maintenant la sortie d'un appel à projets émanant de la Région wallonne. Notre Instance Bassin a fait le choix de ne pas s'écarter de la philosophie française et souhaite qu'au moins deux expériences pilotes, une urbaine et une rurale, soient développées.

Le livre blanc qui relève les freins administratifs rencontrés par les stagiaires dans le cadre des parcours d'insertion professionnelle. Ces freins concernent les relations avec les administrations qui interviennent dans le parcours, comme l'ONEM, le FOREM, les CPAS ou les communes, les parcours visant des actions concomitantes ou des actions successives entre partenaires de formation. Ils sont parfois la conséquence des réglementations propres aux agréments de chaque centre.

Il convient dès maintenant que chaque administration concernée apporte des solutions aux freins qui relèvent de leurs compétences. Complémentairement, nous interpellons les autres Bassins EFE afin qu'un travail de lobbying auprès des autorités politiques compétentes puisse être effectué. L'Instance Bassin EFE Hainaut Sud veillera à ce que ce travail soit suivi d'effet. Une mise à jour périodique du livre blanc sera effectuée et sera disponible sur notre site internet.

Enfin, il est important de souligner que les objectifs fixés au sein des pôles synergies et des différents groupes de travail ne pourront être atteints sans un **renforcement de l'équipe** opérationnelle de l'Instance Bassin Hainaut Sud et sans la continuité voire l'augmentation de **l'implication** de l'ensemble des opérateurs socio-économique du Bassin dans le développement des différents projets. Nous voulons ici les remercier.

ANNEXES

Annexe 1 – Nomenclature ROME V3 Competent

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3 Competent
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, media et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

Annexe 2 – Nomenclature REM2

REM2	Description
11	Personnel des services aux personnes et a la collectivité
12	Personnel des services administratifs et commerciaux
13	Personnel de l'industrie hôtelière
14	Personnel de la distribution et de la vente
21	Professionnels des arts et du spectacle
22	Professionnels de la formation initiale et de la formation continue
23	Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi
24	Professionnels de la santé (professions paramédicales)
31	Professionnels de la santé (professions médicales)
32	Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication
33	Cadres commerciaux
41	Personnel de l'agriculture et de la pêche
42	Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
43	Personnel du transport et de la logistique
44	Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique
45	Personnel des industries de process
46	Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
47	Personnel de type artisanal
51	Maîtrise industrielle
52	Techniciens industriels
53	Cadres techniques de l'industrie
61	Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie

Annexe 3 – Liste des fonctions critiques 2021

75

Les métiers en pénurie :

Administrateur de systèmes d'information
Agent technique de contrôle de conformité
Ajusteur mécanicien
Analyste business
Analyste financier
Analyste informatique
Architecte
Assistant commercial Attaché
technico-commercial
Bétonneur
Boucher
Carreleur
Carrossier
Charpentier
Chaudronnier tôlier
Chauffeur d'autocar
Chauffeur de poids lourd
Chef de chantier
Chef de projet informatique
Chef d'équipe dans la construction
Comptable
Conducteur d'autobus
Conducteur de travaux
Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée
Conseiller en prévention
Couvreur
Déclarant en douane
Dessinateur de la construction/ BIM modelleur
Développeur informatique
Dispatcher en transport et logistique Electricien
de maintenance industrielle Electromécanicien
de maintenance industrielle
Expert de l'audit et du contrôle comptable et financier
Fontainier
Infirmier en soins généraux
Infirmier en soins spécialisés
Ingénieur d'affaires
Installateur électricien
Installateur en système de sécurité
Isolateur de gros œuvre et toiture
Maçon
Mécanicien agricole et travaux techniques
Mécanicien d'entretien industriel
Mécanicien en génie civil
Mécanicien poids lourds
Mécanicien polyvalent
Médecin généraliste
Menuisier
Mètreur - deviseur
Monteur d'échafaudages
Monteur en
climatisation/ventilation
Monteur en sanitaire et
chauffage Monteur
frigoriste

Ouvrier de voirie
Pilote des installations en industrie alimentaire
Plafonneur
Planificateur de production (agent de planification) Poseur
de canalisations
Responsable commercial
Responsable de gestion industrielle et logistique
Responsable de maintenance industrielle
Responsable de production
Responsable des méthodes et industrialisation
Responsable qualité et affaires réglementaires
Superviseur d'entrepôt
Syndic d'immeuble(s)
Technicien automatique
Technicien de bureau d'études en construction
Technicien de production des industries de process
Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
Technicien d'installation et de maintenance industrielle
Technicien en systèmes d'usinage (métal)
Technicien frigoriste
Tôlier en carrosserie
Tuyauteur industriel
Vitrier

76

Les fonctions critiques (non en pénurie) :

Abatteur (transformation des viandes)
Agent immobilier / agent commercial secteur immobilier
Agent de gardiennage
Aide familial
Aide-ménager
Aide-soignant
Boulangier
Chapiste
Cimentier - façadier
Coffreur
Coiffeur
Conducteur de grue télescopique
Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire
Conducteur de machines de fabrication de produits textiles
Conducteur d'engins de terrassement
Conseiller de clientèle bancaire
Conseiller en assurances
Conseiller financier bancaire
Cuisinier
Découpeur désosseur
Délégué commercial en biens de consommation
Délégué commercial en biens d'équipement professionnels
Etancheur
Inspecteur de police
Installateur de piscines
Jardinier
Logopède
Magasinier
Maintenicien en instruments de bord
Monteur de cloisons et/ou faux-plafonds
Monteur de cuisines
Monteur en structure bois
Motion designer
Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique
Ouvrier d'entretien du bâtiment

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Pâtissier

Peintre en bâtiment

Poseur de fermetures menuisées

Rejointoyeur

Responsable logistique

Responsable recherche et développement

Serveur en restauration

Soudeur

Sous-officier d'armée

Technicien de laboratoire de contrôle - Technicien de validation/qualification

Technicien de laboratoire de recherche

Technicien de maintenance en électronique

Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)

Technicien de surface

Web développeur

Annexe 4 – Perspectives pour le marché du travail wallon 2021-2026

Valérie Vander Stricht (IWEPS) sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »⁶⁹

Les perspectives pour le marché du travail wallon à l’horizon 2026 présentées dans cette section sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d’une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d’étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen⁷⁰). Elles sont le résultat de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan⁷¹ pour la période 2021-2026. HERMREG⁷² peut être classé dans la catégorie des modèles macroéconométriques de type top-down. Il s’articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Cela signifie que les projections nationales de moyen terme d’HERMES sont décomposées à l’aide de clés de répartition régionales endogènes. La présente projection régionale est donc cohérente avec la projection nationale de juin 2021, qui est elle-même basée sur les informations économiques et budgétaires disponibles au 2 juin 2021. Cette projection tient ainsi compte de l’essentiel de l’information disponible à cette date, en ce compris les plans de relance belges et étrangers. Elle n’anticipe donc pas les effets des inondations qui ont frappé la Wallonie en juillet 2021 ni les mesures de relance supplémentaires ou mesures d’économies budgétaires que les gouvernements sont susceptibles de prendre à l’avenir.

Le rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »⁷³ fournit des projections régionales et sectorielles à l’horizon 2026 pour les valeurs ajoutées, l’emploi, les salaires et les investissements. Des projections démographiques et de taux d’activité régionaux, ainsi que des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes domicile-travail entre régions, sont également disponibles. Toutes ces projections permettent de prévoir l’évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage. HERMREG produit aussi des projections régionales de produit intérieur brut (PIB) et de taux d’emploi. Il comprend en outre un module qui calcule au niveau régional les consommations d’énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), un bloc de finances publiques détaillé, ainsi qu’un module relatif aux comptes de revenus des ménages pour chaque région.

Dans cette section, nous nous limiterons à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle.⁷⁴

Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l’évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026).

⁶⁹ Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse, Institut wallon de l’évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen (2021), Perspectives économiques régionales 2021-2026, juillet 2021. Téléchargeable sur <https://www.iweeps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

⁷⁰ Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse, Institut wallon de l’évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

⁷¹ Bureau fédéral du Plan (2021), Perspectives économiques 2021-2026, juin 2021.

⁷² Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), Élaboration d’un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012, BFP – IBSA – IWEPS – SVR, janvier 2008.

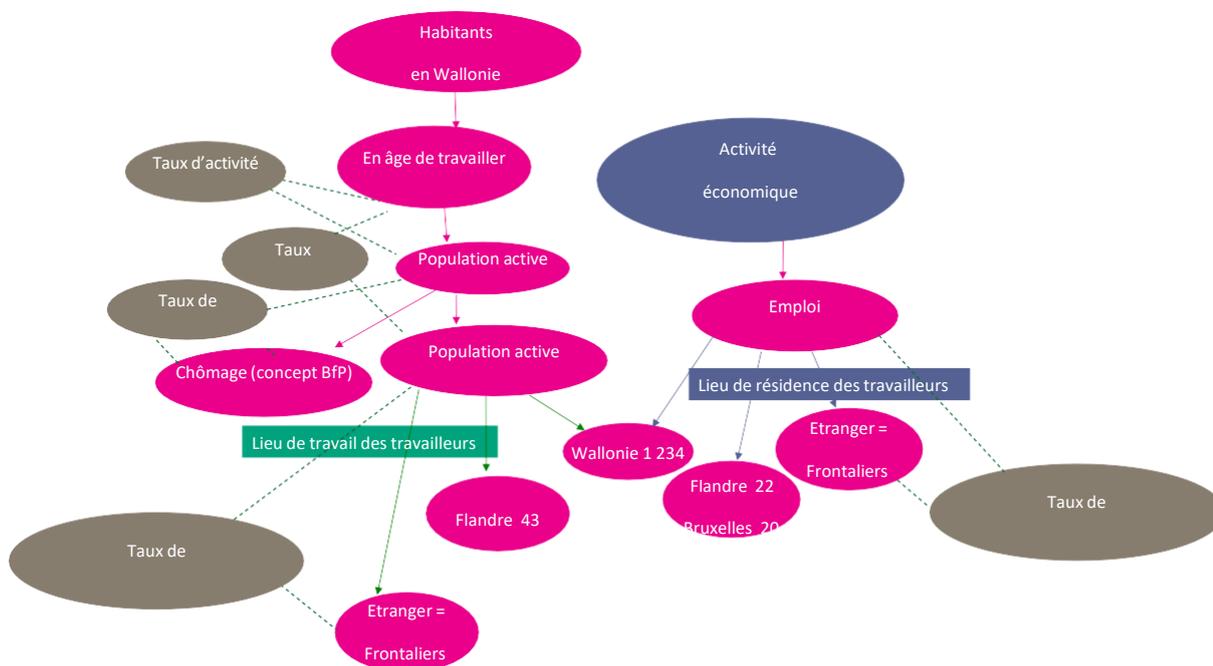
⁷³ <https://www.iweeps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

⁷⁴ Même s’il s’agit de l’année en cours, il s’agit de projections, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu’en 2019. Pour l’année 2020 les estimations ont été établies sur base d’autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l’emploi et ONSS notamment).

Enfin, un graphique montre l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

Ces schémas et graphiques sont complétés par des tableaux avec des résultats pour la période récente 2019-2020 (pour un aperçu de l'impact de la pandémie de Covid 19) et 2020-2021 (pour un aperçu des suites de l'épidémie et des premiers effets de la relance, cette période étant comprise dans la période de projection). Ces données ne seront pas commentées ici, toutes les informations se trouvent dans le rapport complet.

Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111 717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 32 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de Wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI - demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

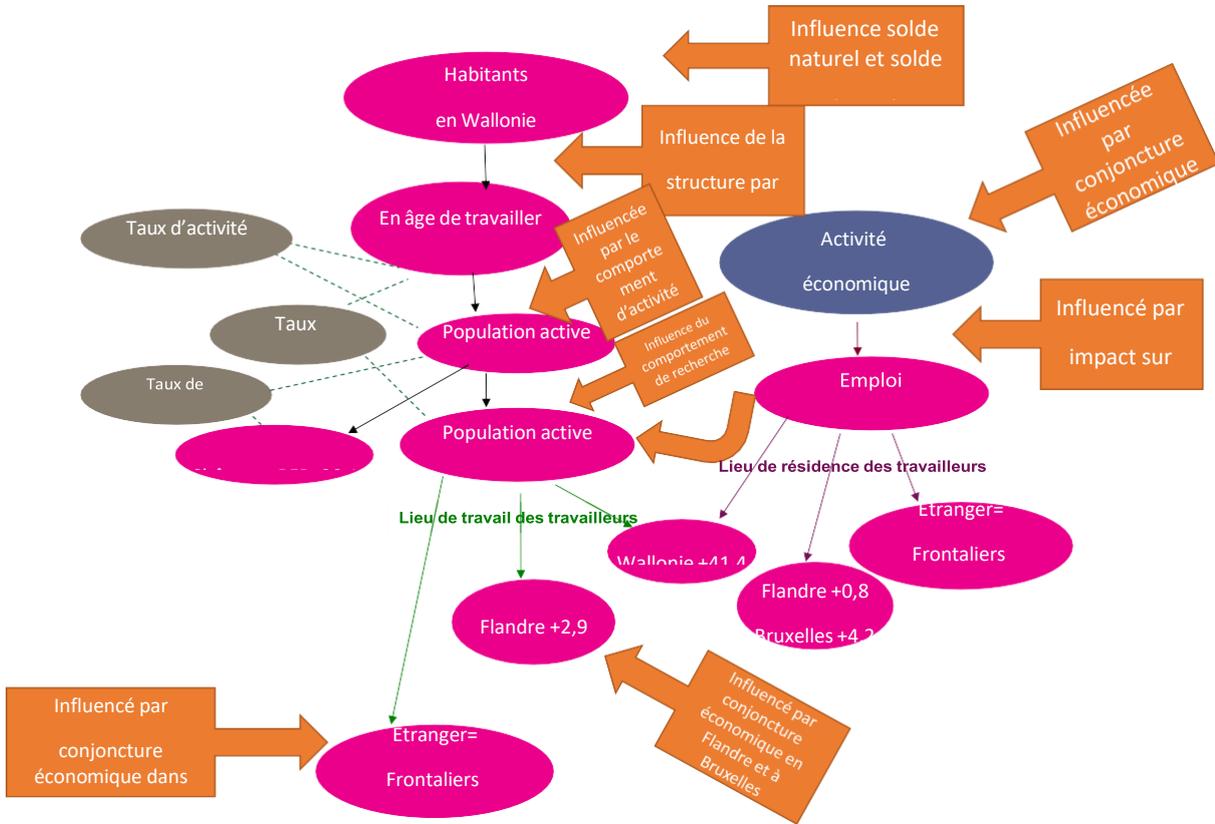
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021, il s'établirait à 65,0% (une augmentation de 0,4 p.p. par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

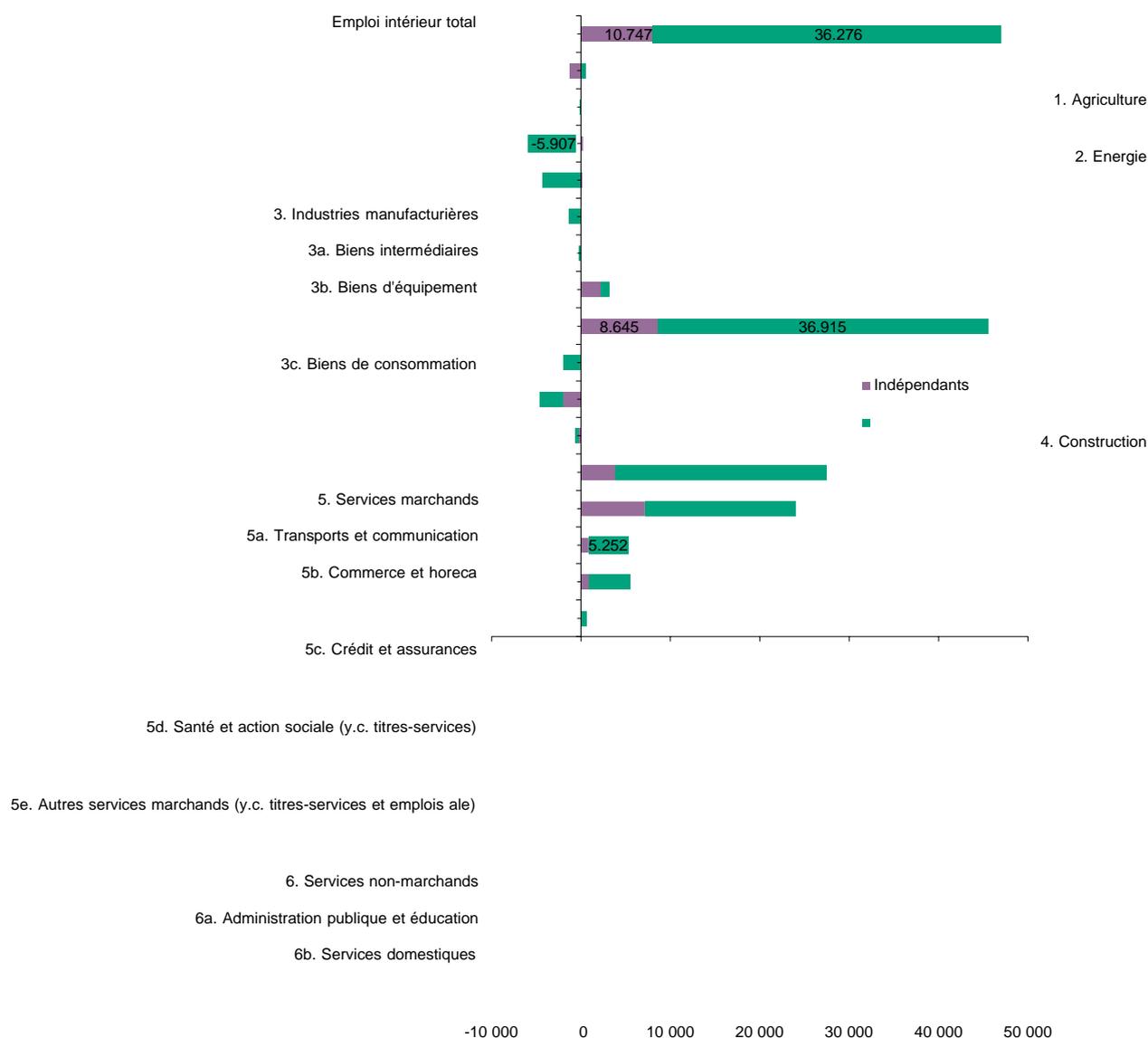
Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026), l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4 200) ; le nombre de frontaliers entrant augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4 500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2 900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51 700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31 700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20 100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 p.p. pour atteindre 66,6% en 2026.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6%. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45 560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27 453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23 931 emplois, soit + 8,3% ou 1,3% en TCAM) ; les services non marchands contribueraient également à cette croissance (+6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la Construction (+3 195 emploi soit +3,8% ou 0,6% n TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation

énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (-5 683 emplois, soit -4,3% ou -0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchands, le Commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement 4 646 et 1 935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36 276 salariés soit +3,4% ou +0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la Santé et action sociale et les autres services marchands.

Tableau 1 - Perspectives de population et du marché du travail sur la base du modèle HERMREG

	Estimations et projections en milliers de personnes				Différences en milliers de personnes		
	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026 ⁷⁵
1. Population totale	3.640	3.644	3.646	3.698	4,7	2,1	53,8
2. Population d'âge actif	2.337	2.335	2.333	2.333	-1,5	-1,9	-2,2
3. Population inactive	1.976	1.977	1.974	1.999	1,0	-3,1	22,1
dont avec allocation ONEM :							
a. Interruptions de carrière à temps plein	4	4	4	4	-0,2	-0,1	0,1
b. Chômage avec complément d'entreprise (non-demandeurs d'emploi)	11	8	5	2	-3,4	-2,4	-5,2
4. Population active (5+6)	1.664	1.667	1.673	1.699	3,7	5,2	31,7
5. Population active occupée	1.456	1.457	1.467	1.508	0,2	10,1	51,8
a. Emploi intérieur	1.301	1.298	1.308	1.345	-2,4	9,5	47,0
b. Solde frontalier	34	35	36	37	1,3	0,6	2,4
c. Solde des navettes interrégionales (1)	122	123	123	125	1,3	0,0	2,4
6. Chômage	207	211	206	191	3,5	-5,0	-20,2
a. Demandeurs d'emploi	204	210	206	191	6,0	-4,0	-19,2
dont chômage avec complément d'entreprise	3	4	4	3	0,4	-0,2	-1,0
b. Chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi	4	1	0	0	-2,5	-1,0	-1,0
	En pourcentage				En points de pourcentage		
Taux d'emploi (5/2)	62,3	62,4	62,9	64,6	0,1	0,5	2,3
Taux d'activité (4/2)	71,2	71,4	71,7	72,8	0,2	0,3	1,4
Taux de chômage (concept BFP)(6/4)	12,5	12,7	12,3	11,2	0,2	-0,3	-1,4
Taux de chômage (hors chômeurs âgés)	12,3	12,6	12,3	11,2	0,3	-0,3	-1,4
Taux d'emploi EU2020 (2)	64,6	64,6	65,0	66,6	0,0	0,4	2,0

(1) Séries lissées basées sur les Enquêtes sur les Forces de travail et les données de l'ONSS.

(2) Mesuré sur la base de l'Enquête sur les Forces de travail ; catégorie d'âge 20-64 ans

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

⁷⁷ Attention, notation différente que celle du Rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 ». Dans ce tableau 2020-2026 correspond à la différence de niveau d'emploi entre 2020 et 2026, dans le Rapport 2020-2026, correspond à la période de projection 2020-2026 et donc à la différence entre la situation en 2019 et en 2026.

Tableau 2 – Estimations et projections de l’emploi intérieur wallon en nombre de personnes. Comptes régionaux et HERMREG

	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026 ⁷⁶
1. Agriculture	17.910	18.070	18.250	17.388	160	180	-682
2. Energie	16.055	16.253	16.299	16.140	198	46	-113
3. Industries manufacturières	133.429	132.638	132.171	126.955	-791	-467	-5.683
a. Biens intermédiaires	64.285	64.292	63.733	60.110	7	-559	-4.182
b. Biens d’équipement	19.427	19.108	18.912	17.789	-319	-196	-1.319
c. Biens de consommation	49.717	49.237	49.526	49.056	-480	289	-181
4. Construction	84.134	84.517	85.671	87.711	383	1.154	3.194
5. Services marchands	778.268	775.173	782.471	819.381	-3.095	7.298	44.208
a. Transports et communication	68.861	69.151	69.273	67.214	290	122	-1.937
b. Commerce et horeca	206.282	203.258	199.093	198.612	-3.024	-4.165	-4.646
c. Crédit et assurances	19.097	18.352	18.170	17.759	-745	-182	-593
d. Santé et action sociale (y.c. titres-services)	194.590	197.354	201.513	224.807	2.764	4.159	27.453
e. Autres services marchands (y.c. titres-services et emplois ale)	289.438	287.059	294.422	310.989	-2.379	7.363	23.930
6. Services non-marchands	270.980	271.774	273.032	277.873	794	1.258	6.099
a. Administration publique et éducation	265.802	266.596	267.854	272.062	794	1.258	5.466
b. Services domestiques	5.178	5.178	5.178	5.811	0	0	633
7. Total	1.300.776	1.298.425	1.307.894	1.345.448	-2.351	9.469	47.023

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Les **branches d’activité** retenues dans le système HERMES-HERMREG correspondent au regroupement de branches NACE-BEL 2008 suivant:

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
1. Agriculture	Agriculture, sylviculture et pêche (AA)
2. Énergie	Cokéfaction et raffinage (CD) + Production et distribution d’électricité, de gaz, de vapeur et d’air conditionné (DD) + Distribution d’eau, gestion et assainissement des déchets et des eaux usées (EE)
3. Industries manufacturières	
a. Biens intermédiaires	Industries extractives (BB) + Industrie chimique (CE) + Produits pharmaceutiques (CF) + Fabrication de produits en caoutchouc et d’autres produits minéraux non métalliques (CG) + Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l’exception des machines et équipements (CH)
b. Biens d’équipement	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI) + Fabrication d’équipements électriques (CJ) + Fabrication de machines et d’équipements n.c.a. (CK) + Fabrication de matériels de transport (CL)
c. Biens de consommation	Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabacs (CA) + Fabrication de textiles, industrie de l’habillement, industrie du cuir et de la chaussure (CB) + Travail du bois, industrie du papier et du carton et imprimerie (CC) + Fabrication de meubles et autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d’équipements (CM)

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut Sud

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
4. Construction	Construction (FF)
5. Services marchands	
a. Transports et communication	Transports et entreposage (HH) + Télécommunications (JB)
b. Commerce et horeca	Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GG) + Hébergement et restauration (II)
c. Crédit et assurances	Activités financières et assurances (KK)
d. Santé et action sociale	Activités pour la santé humaine (QA) + Action sociale (QB)
e. Autres services marchands	Édition, services audiovisuels et diffusion de programmes de télévision (JA) + Services informatiques et services d'information (JC) + Activités immobilières (LL) + Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyse technique (MA) + Recherche-développement scientifique (MB) + Publicité et études de marché, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC) + Services administratifs et autres activités de soutien (NN) + Activités artistiques, récréatives et de loisir (RR) + Autres services (SS)
6. Services non marchands	
a. Administration publique et enseignement	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (OO) + Enseignement (PP)
b. Services domestiques	Activités de ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre (TT)

Annexe 5 – Glossaire

4^{ème} degré de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	L'enseignement secondaire comporte un 4 ^{ème} degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.
Accompagnement spécifique	Ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).
Demandeurs d'emploi inoccupés	Demandeurs d'Emploi inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
Emploi Intérieur	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées	Personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6 ^{ème} secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage.
Formation initiale	Ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
Formation pour adultes	Ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale : Enseignement de Promotion sociale secondaire (les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes »), formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.
Indice de spécialisation (IS)	Part du secteur dans le Bassin, divisé par la part du secteur en FWB/Wallonie. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le Bassin que dans l'ensemble du territoire considéré (FWB ou Wallonie selon les cas).
Indice de vieillissement	Rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
Métier Prioritaire à la création	L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.
Métier Prioritaire au maintien	L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre

	géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.
Métier en pénurie	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné.
Métier/fonction critique	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profils de candidats non adaptés, ...
ND	Données non disponibles ou non communiquées aux Instances.
Nomenclature NACE 2008	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.
Nomenclature REM	Répertoire Emploi Métier, nomenclature métier utilisée par le Forem, basée sur la version 2 du ROME français.
Nomenclature ROME v3	L'arborescence de la nomenclature ROME V3 (3 ^{ème} version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres) Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation. Le ROME V3 Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.
Occurrence	Nombre de fois qu'une option/formation est organisée dans un Bassin.
Opportunité d'emploi	Nombre de postes (hors mobilité interrégionale et autres partenaires) gérés directement par les conseillers aux entreprises du service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
Point de pourcentage	Unité utilisée pour désigner la différence arithmétique entre deux pourcentages.
Pôle de synergie	Un pôle de synergie est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un Pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le Pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques.
Population active	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
Population active inoccupée	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population active occupée	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population en âge de travailler	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.

Population inactive	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.).
Positionnement métier	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement des screenings métiers sont réalisés par le Service Public de l'Emploi pour préciser les compétences.
Ratio d'emploi intérieur	Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant. Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
Taux d'emploi	Proportion de personnes résidant en Wallonie en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Taux de chômage, Taux de chômage administratif	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Thématiques communes	Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics. Les thématiques communes sont composées d'une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre d'enseignement et de formation, ainsi de recommandations sur des métiers et d'autres enjeux transversaux et globaux

Annexe 6 – Acronymes

A	
Adeppi	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
ALT	Alternance
AMEF	Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
APE	Aide à l'Emploi
ART.	Article
AS	Accompagnement Spécifique
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
AWAP	Agence wallonne du Patrimoine
B	
BCSS	Banque Carrefour de Sécurité Sociale
BIM	Building Information Modeling ou Modélisation des informations d'une construction
BIT	Bureau International du Travail
C	
CDC	Centre de Compétence
CEC	Cadre Européen des Certifications
CECAF	Certificat de Compétences Acquisées en Formation
CEFA	Centre d'Education et de Formation en Alternance
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CFISPA	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
CGO	Construction Gros Œuvre
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
CLPIA	Conducteur de Ligne de Production en Industrie Alimentaire
COEN	Coordination et Encadrement
COF	Centre d'OrientatIon et de Formation
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPU	Certification par Unité
CQ	Certificat de Qualification
CRT	Centre de Réadaptation au Travail
CTA	Centre de Technologies Avancées
CVDC	Consortium de Validation des Compétences
D	
DAO	Dessin Assisté par Ordinateur
DE	Demandeur d'Emploi
DEDA	Demandeur d'emploi demandeur d'allocations
DEFI	Démarche Formation Insertion
DEI	Demandeur d'Emploi Inoccupé
DGENORS	Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGS	Direction générale Statistique
DOA	Degré d'Observation Autonome
DREMT	Direction Relations-Écoles Monde du travail

E	
EESCF	Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté Française
EFE	Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi
EFT	Entreprises de Formation par le Travail
EPPA	Ecole Provinciale Postsecondaire d'Agriculture
EPS	Enseignement de Promotion Sociale
ESA	Ecole supérieure des Arts
ETNIC	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
F	
FA	Formation pour adultes
FI	Formation Initiale
Forem	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
FPS	Femme Prévoyante Socialiste
FWB	Fédération Wallonie Bruxelles
G	
H	
HE	Haute Ecole
HVAC	Heating, Ventilation and Air-Conditioning ou Chauffage, ventilation et climatisation
I	
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
IEPSCF	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
IPEPS	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
IPW	Institut du Patrimoine Wallon
IS	Indice de Spécialisation
IV	Indice de Vieillesse
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
J	
K	
L	
M	
N	
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
ND	Non Disponible
NTTP	Nombre total de périodes professeurs
O	
OBG	Option de Base Groupée
OE	Opportunité d'Emploi
OFFA	Office Francophone de la Formation en Alternance
ONEm	Office National de l'Emploi
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
ONSSAPL	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales

OPIA	Opérateur de production en industrie alimentaire
OQMT	Observatoire du Qualifiant, des Métiers et des Technologies
P	
P	Professionnel
p.p.	Point de Pourcentage
PE	Plein Exercice
PHARE	Personne Handicapée Autonomie Recherchée
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PoSy	Pôle de Synergie
Q	
R	
RAF	Reconnaissance des acquis de formation
RAP	Rapport Analytique et Prospectif
REM	Répertoire Emploi Métier
RIS	Revenu d'intégration sociale
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RW	Région Wallonne
S	
SFMQ	Service francophone des Métiers et des Qualifications
SFPME	Service Formation PME
SO	Sans Objet
SPF	Service Public Fédéral
SPOC	Single Point of Contact ou Point de contact unique
T	
TPE	Très Petites Entreprises
TQ	Technique de Qualification
U	
UE	Unité d'Enseignement ou Union Européenne
UE28	Union Européenne des 28 pays ayant appartenu à l'Union européenne entre 2013 et 2020
V	
VA	Valeur Absolue
VCA	Veiligheid, gezondheid en milieu Checklist Aannemers ou Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement des entreprises contractantes
VDC	Validation des Compétences
W	